Si vous êtes amateur de bière, vous apprécierez Brasal

Brasal Spécial BIÈRE • BEER

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

LAUZON Blainville
430-1460
1384, boul. LABELLE
Autoroute 15
Sortie 25

Aujourd'hui: Nuageux avec averses dispersées
Minimum 15° Maximum 26°
Demain: Venteux avec une ou deux averses DÉTAILS CAHIER SPORT

●● MONTRÉAL, JEUDI 17 SEPTEMBRE 1992 108e ANNÉE Nº 322 72 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



A 3 VÉLO

Velo Quebec qualifie de franc succes l'operation Dring-Dring, avec 6 000 cyclistes inscrits sur ses listes de controle et autant qui n'auront pas eu le temps de s'enregistrer.

A 3 CONDOMS

Le debat sur l'installation de distributrices de condoms dans les ecoles de la CECM est paralyse encore une fois par une guerre de procedures au Conseil des commissaires.

A 8 SOLIGAZ

Les promoteurs de Soligaz demandent a Quebec de modifier le decret les autorisant a construire des cavernes de gaz liquide a Varennes, ce qui retarde encore le projet.

D 1 ÉCONOMIE

Un groupe de marchands lancera d'ici deux semaines un campagne visant a promouvoir l'ouverture des magasins le dimanche et a faire debloquer ce dossier a Quebec.



E 1 FRANÇOIS MITTERRAND

Le cancer de la prostate dont souffre François Mitterrand pourrait entrainer un retrait avant terme du chef d'Etat français, dont le mandat ne prend fin qu'en 1995.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ... D13 à D156, E2
marchandises ... E2
emplois ... E2-E3
automobiles ... E3 à E5
propositions d'affaires ... D6
Arts et spectacles
informations ... cahier C
ciné-horaire ... C6, C8
Télé-horaire ... C2
Télévision ... C1
Bandes dessinées ... D15
Bridge ... E5
Décès ... E6
Économie ... D1 à D9
Éditorial ... B2
Êtes-vous observateur? ... D13
Feuilleton ... E3
Horoscope ... D14
Le monde ... cahier E
Loteries — résultats: ... A10
Montréal en fête ... A15
Mots croisés ... E4
Mot mystère ... E5
Têtes d'affiche ... C7

Un autre proche conseiller de Bourassa est dans l'eau chaude

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Un autre proche conseiller du premier ministre Bourassa dans le dossier constitutionel se retrouve dans l'eau chaude aujourd'hui.

André Tremblay est pointé du doigt, même au plus haut niveau au gouvernement, comme étant l'interlocuteur de la sous-ministre des Affaires intergouvernementales Diane Wilhelmy dans une conversation téléphonique, illégalement interceptée, qui a plongé le gouvernement Bourassa dans l'embarras.

En outre, selon un document rendu public par le Parti québécois et des sources à la Chambre de commerce du Québec, M. Tremblay aurait expliqué à un groupe sélect de gens d'affaires que la pression et la fatigue étaient telles à la table des négociations constitutionnelles que M. Bourassa en avait perdu la capacité de s'exprimer en anglais, qu'«il n'était plus capable de saisir les nuances».

D'entrée de jeu hier matin en Chambre, le député péquiste de Westmount, Richard Holden, s'appuyant sur l'immunité parlementaire, a cité de long extraits d'un article publié par le quotidien torontois *The Globe and Mail*. Dans ses éditions distribuées en dehors du Québec — et par conséquent non couvertes par l'injonction obtenue par Mme Wilhelmy — le quotidien faisait largement écho à une «conversation téléphonique entre un haut fonctionnaire qui a assisté à plusieurs conférences constitutionnelles et Diane Wilhelmy, sous-ministre aux Affaires intergouvernementales».

«On s'est écrasé», citait M. Holden juste au moment où le président de la Chambre l'a rappelé à l'ordre, en conformité avec l'interdiction formulée par la cour. Toute la journée, les députés péquistes ont soulevé «l'absurdité» du fait que les Québécois ne puissent, contrairement à tous les autres Canadiens, avoir accès aux reportages sur le contenu de la conversation controversée.

Selon l'article du *Globe* auquel

VOIR BOURASSA EN A 2

■ Les médias en appellent de l'injonction. *Page B 1*

Ottawa a voulu acheter le silence des femmes du Québec

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse

OTTAWA

RÉFÉRENDUM 92

Le plus important groupe de femmes du Québec doit accepter d'être bâillonné durant la campagne référendaire s'il veut obtenir d'Ottawa l'argent nécessaire à sa survie.

Voilà, en effet, ce qu'affirme la Fédération des femmes du Québec et qui est confirmé par la bande sonore d'une conversation téléphonique enregistrée la semaine dernière par la présidente de la Fédération, Mme Céline Signori, et rendue publique hier.

Jean-Serge Beauregard, directeur de cabinet du secrétaire d'État Robert René De Cotret, le ministre fédéral qui octroie les subventions aux groupes de femmes, y explique très clairement à Mme Signori que sa coalition n'aura pas sa subvention annuelle tant qu'elle ne se sera pas engagée formellement à garder le silence dans le débat référendaire.

La FFQ, qui attend une subvention de 105 000$ représentant 60 p. cent de son budget annuel, a pris officiellement position en faveur de la souveraineté l'an dernier, à son congrès annuel, ce que le secrétariat d'État n'a visiblement pas du tout apprécié. La FFQ regroupe environ 100 000 femmes en plus d'une panoplie de réseaux et de groupes aidant les femmes dans tous les domaines.

— Alors, vous voulez qu'on ne prenne pas de position officielle dans le débat? demande Mme Signori, au début de la conversation.

— Exactement. C'est tout, répond M. Beauregard, qui prend ensuite soin de préciser que les membres, elles, auront le droit de voter individuellement comme elles veulent.

VOIR FEMMES EN A 2

UNE VICTOIRE CRUCIALE

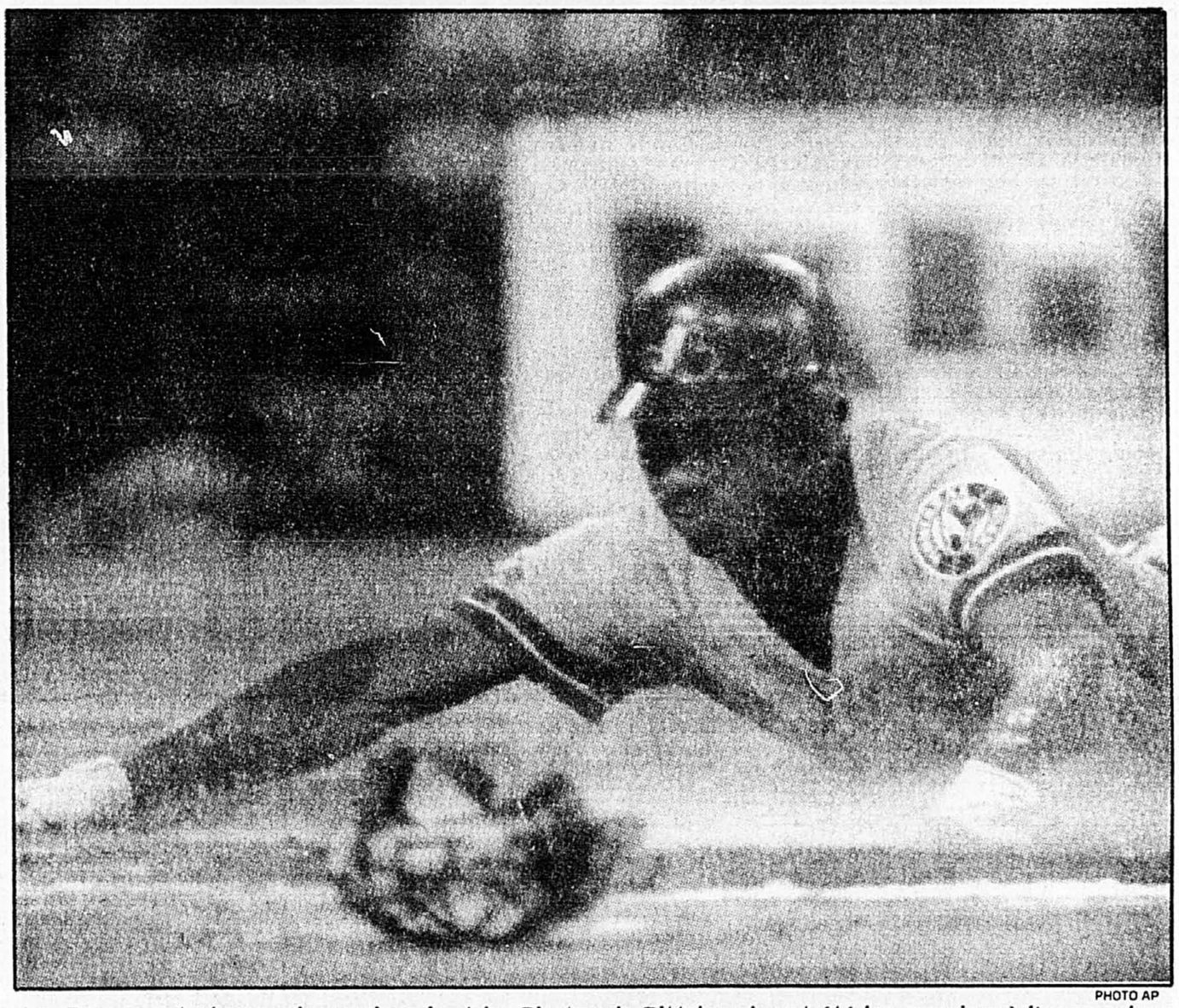


PHOTO AP

Les Expos sont plus en vie que jamais et les Pirates de Pittsburgh ont été les premiers à l'apprendre, hier soir, au stade Three Rivers où ils se sont fait culbuter 6-3 par l'équipe montréalaise. Un vrai match de championnat: les deux gérants ont multiplié les changements, rivalisé de stratégies et les chances de marquer ont été nombreuses de part et d'autre. Marquis Grissom (ci-dessus) a été le héros de cette victoire avec un simple, un triple, un circuit, deux buts volés et trois points marqués. Il n'en fallait pas plus pour que les Expos s'approchent à trois parties des Pirates, au premier rang de la division Est de la Ligue nationale, et relancent la course. En fait, c'est la sixième fois en huit rencontres que les hommes de Felipe Alou font la leçon aux Pirates. Le suspense se poursuit ce soir, pour le dernier de cette série de deux matches à Pittsburgh. À lire dans le cahier Sports

La livre et la lire sont hors du SME, la peseta est dévaluée

d'après Reuter, AFP et CP

Le Comité monétaire de la Communauté européenne a décidé hier soir de dévaluer la peseta espagnole de 5 p. cent par rapport aux autres devises du Système monétaire européen (SME) et de laisser flotter librement la lire italienne et la livre britannique en-dehors de ce mécanisme.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de crise convoquée hier soir, le Comité monétaire exhorte en outre Londres et Rome à tout mettre en oeuvre pour que leurs devises réintègrent le Mécanisme de changes (MCE) du SME liant les devises de la CEE entre elles.

Le Royaume-Uni avait annoncé unilatéralement hier sa décision de laisser flotter la livre.

La livre sterling, la lire italienne et la peseta espagnole ont subi hier de vives attaques sur les marchés des changes qui pariaient sur un réalignement monétaire.

La lire avait déjà subi dimanche dernier une dévaluation de 7 p. cent, qui n'avait pas suffi à désamorcer la spéculation.

Un responsable portugais a déclaré que le comité n'avait ressenti «aucun sentiment de panique» et que les décisions montraient que le SME fonctionnait correctement.

La tourmente monétaire qui secoue l'Europe depuis un mois s'est donc emballée, hier, avec la décision du gouverne-

VOIR LIVRE EN A 2

■ Forte hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada a prevoir aujourd'hui. *Page D 6*

Ce n'est pas tout d'être Serbe, il faut aussi l'être de la bonne manière

Notre journaliste Agnes Gruda est actuellement en reportage en ex-Yougoslavie. Nous publions aujourd'hui le dernier de ses articles sur la situation en Serbie. D'ici quelques jours, nous publierons ses articles sur la situation en Croatie et en Bosnie.



AGNÈS GRUDA
NOVI SAD

Pour avoir épousé l'une un Hongrois, l'autre un Croate, Nedelka et Jélica, toutes deux Serbes, ont dû endurer l'enfer cet été à Hrtkovici, petit village de la province de Voïdodine, au nord de la Serbie.

Pendant trois mois, un nommé Ostoja, membre en règle du conseil municipal, et un gang de réfugiés échappés de la guerre de Bosnie et se réclamant des milices fascistes de Vojislav Seselj, député à Belgrade, ont terrorisé le village. Menaces téléphoniques, genre «on va égorger vos enfants si vous ne partez pas.» Insultes, genre «putain d'oustachi». Bombes artisanales aux portes des maisons. Interdiction de fréquenter la discothèque municipale. Et d'autres sympathiques moyens visant à épurer le village de tous les non Serbes d'abord, puis de tous ceux qui sont Serbes, mais pas de la bonne manière...

Pendant que les deux femmes nous racontent leurs trois mois d'horreur, quelqu'un cogne à la porte. C'est une voisine. Elle est Serbe aussi, mais vient de Croatie. J'ai oublié le nom de la ville. «L'atmosphère était très mauvaise», dit-elle, refusant d'entrer dans les détails. Mauvaise pour les Serbes, s'entend.

La voisine tient dans ses mains un pli de paperasses. Ce sont des documents qui prouvent qu'elle a conclu un contrat d'échange de maison avec des Croates de Hrtkovici. Une des familles qui n'ont pu supporter le harcèlement. Lorsqu'elle a voulu prendre possession des lieux, elle s'est heurtée à une porte fermée. La maison était déjà occupée par des gars armés, qui lui ont gentiment suggéré de s'installer dans une cabane du jardin.

Elle y vit toujours. Un juge à qui elle a soumis son problème lui a dit: «Que voulez-vous, eux aussi ont besoin d'une maison.»

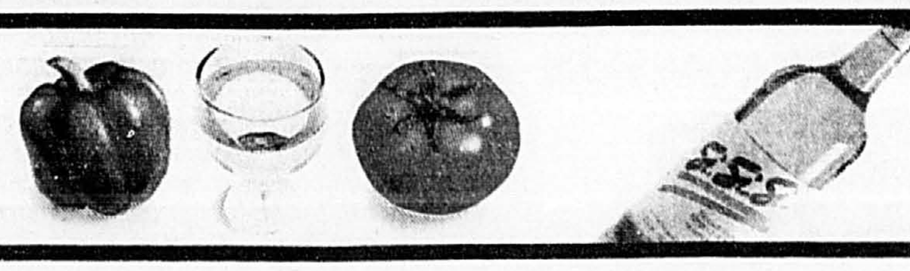
«Je lui ai répondu: comme ca, je peux m'installer chez vous, et vous me laisserez là, simplement parce que j'en ai besoin?» Tout le monde rit de son sens de la répartie: Nedelka, Jasenka, et Franja, le mari hongrois qui est arrivé entre-temps.

Je cherchais une image pour essayer de capter, si l'on peut, l'essence de ce que l'on appelle pudiquement la crise yougoslave. Le hasard me la fournit. Autour de la même table, avec en toile de fond une télé dont on a baissé le volume, deux femmes persécutées pour la simple raison qu'elles ont épousé des non Serbes en Serbie.

VOIR SERBE EN A 2

■ La situation sanitaire s'aggrave en Bosnie. *Page E 7*

Si. Si.. Si...
AFFICHE SES COULEURS



Disponible partout, en succursales de la S.A.Q. et en épiceries.

SUITE DE LA UNE

FEMMES

Ottawa a voulu acheter le silence des femmes du Québec

La conversation téléphonique a eu lieu à la suite d'une rencontre qu'ont eue Mmes Céline Signori et Diane Lemieux, de la FFQ, avec M. Beauregard le 9 septembre. C'est là que M. Beauregard a dit pour la première fois qu'une façon pour la FFQ d'accélérer l'envoi de sa subvention serait de faire parvenir au ministre une promesse de silence politique par écrit.

En outre, certaines remarques du directeur de cabinet de M. De Cotret laissent entendre que le Comité national d'action sur le statut de la femme (le NAC an anglais), qui est la plus importante coalition de femmes au Canada et qui s'est prononcée contre l'entente de Charlottetown, se fera elle aussi parler d'argent et de ses positions politiques, cette semaine.

— Et la liberté d'expression? C'est pas un article de loi, ça? demande Mme Signori à la suite des propos de M. Beauregard.

— La liberté d'expression, il n'y a aucun problème, rétorque-t-il. Comme on va dire au NAC, quand t'es nourri par ceux qui sont en train de défendre quelque chose, bien, c'est *just too bad*, faut que tu fasses un choix dans la vie.

Selon Judy Rebick, présidente du NAC, le cabinet du secrétaire d'État n'a pas demandé à la rencontrer cette semaine, ni même ce mois-ci. Selon elle, ce n'était qu'une façon de «faire plus peur» au groupe québécois.

À plusieurs reprises durant la conversation, Mme Signori demande à M. Beauregard si ses exigences ne violent pas la Charte des droits et la liberté d'expression, si ce n'est pas anti-démocratique. À chaque fois, son interlocuteur lui répond «pas du tout», sans hésiter.

Il va sans dire que la Fédération des femmes du Québec trouve «odieux» un tel «chantage», et de nombreux groupes au Québec, dont la CEQ, l'appuient.

Selon Mme Signori, le gouvernement brime d'un seul coup la liberté d'expression et la liberté d'association, bref les principes démocratiques les plus élémentaires.

Le pire, dit-elle, c'est que son organisme est tellement pauvre actuellement, sans cette subvention qui arrive généralement tous les ans vers le mois de mai, qu'on n'a pas eu les moyens de consulter les membres sur l'entente de Charlottetown, encore moins sur une éventuelle implication dans le débat référendaire.

Mme Rebick, elle, s'est dite «choquée» et dégoûtée mais pas vraiment surprise par cette affaire. «Ça fait des années que ces choses existent. Généralement, toutefois, ce sont des punitions. On réduit les subventions après coup. C'est la première fois que je les vois faire des menaces au préalable», explique-t-elle.

À Montréal, hier, le secrétaire d'État Robert René De Cotret a expliqué que toute cette affaire n'était qu'un vaste malentendu. Il était tout simplement inquiet de ce que la subvention fédérale puisse violer la loi québécoise sur le référendum, a-t-il expliqué. La FFQ reçoit une telle subvention à chaque année depuis la mise en place du programme fédéral, pour son fonctionnement quotidien et les activités qu'elle met sur pied pour aider les femmes.

Le Bloc québécois a hurlé quand il a appris la nouvelle. Selon Louis Plamondon, le nouveau leader parlementaire du groupe, le directeur de cabinet devrait être démis de ses fonctions et des excuses devraient être faites aux femmes. Selon lui, il est absolument inacceptable qu'on se serve de la pauvreté des groupes de femmes pour faire des pressions politiques.

L'opposition néo-démocrate et libérale, elle, s'est opposée à l'extérieur de la Chambre, dans le calme, à la procédure utilisée au Secrétariat d'État. Personne n'a posé de questions aux Communes.

«Je ne crois pas que cela aide le camp du OUI. On devrait plutôt faire des gestes préventifs pour éviter de provoquer les gens (...) Ceci, de toute évidence, va être une campagne très difficile», a déclaré Nelson Riis, leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique.

Selon Sheila Copps, numéro deux au Parti libéral, l'attitude du directeur de cabinet de M. De Cotret est inacceptable. Elle se demande même si M. De Cotret était au courant parce que d'après elle, «ces jours-ci il n'est pas toujours très au courant de ses dossiers».

«On ne doit pas se servir de menaces. Le NAC est contre l'accord mais il n'y a personne qui prétend qu'elles vont être privées de fonds publics (...) Cette campagne doit être gagnée par l'information, pas par les menaces», a-t-elle ajouté.

À Québec, la députée Jocelyne Caron, du Parti québécois, a demandé en Chambre à la ministre déléguée à la Condition féminine, Violette Trépanier, de se prononcer sur la question. Celle-ci a renvoyé la balle du côté d'Ottawa, arguant que le problème se posait là-bas et non à Québec, où les groupes de femmes continuent à recevoir leurs subventions, quels que soient leurs choix politiques. □

BOURASSA

Un autre proche conseiller de Bourassa est dans l'eau chaude

s'est accroché M. Holden, «le premier ministre Bourassa n'avait pas l'intention de tenir un référendum sur la souveraineté et a cédé sous la pression du Canada anglais pour accepter une entente constitutionnelle insatisfaisante selon la haute fonction publique québécoise».

Plus tard, revenant à la charge, M. Holden ajoutait, citant toujours l'article, que «l'argument que M. Bourassa n'avait pas entre les mains de bonnes cartes était inacceptable. Comme premier ministre du Québec, avec toutes les demandes historiques du Québec et toute la pression sur lui ici, il aurait pu dire «pas question», a déclaré M. Holden, lisant toujours l'article publié partout au pays sauf au Québec.

«Quand on prend le temps de regarder l'entente indépendamment du ouï-dire, des on-dit et du bavardage de coulisse, quand on regarde les faits, on constate les gains exceptionnels pour les Québécois», répliquera plus tard toutefois M. Bourassa dans un échange houleux avec l'opposition. Après que le ton eût monté d'un cran, le premier ministre a dû retirer l'accusation lancée à l'endroit de ses adversaires de «cautionner» des actes illégaux d'écoute électronique.

Plusieurs sources hier indiquaient qu'un autre conseiller du premier ministre Bourassa, André Tremblay, était l'interlocuteur de Mme Wilhelmy dans les conversations controversées.

Joint chez lui hier soir, M. Tremblay a fait dire qu'il était «en réunion» et a refusé l'occasion qui lui était offerte explicitement par *La Presse* de nier qu'il était l'interlocuteur de Mme Wilhelmy dans la conversation qui a fait l'objet d'écoute électronique.

Ceux qui l'ont aperçu hier matin au cabinet de Gil Rémillard, après une séance d'information qu'il a donnée à l'ensemble des communicateurs du gouvernement, ont décrit M. Tremblay comme visiblement secoué, «cramoisi», et affirmant dans un premier temps ne pas pouvoir se souvenir s'il avait tenu les propos rapportés. Plus tard, devant des supérieurs, il a reconnu «qu'il pouvait avoir tenu certaines des déclarations rapportées» dans *The Globe and Mail*, a-t-on appris de sources sûres.

Et comme si ce n'était pas suffisant, le Parti québécois a rendu public hier ce qu'il soutient être un compte rendu d'une séance d'information donnée lundi dernier aussi par M. Tremblay à titre d'acteur important des conférences constitutionnelles de la fin août, à Ottawa et Charlottetown.

Devant la quinzaine de membres du comité constitutionnel de la Chambre de commerce à Montréal, lundi matin, Me Tremblay aurait révélé que «les séances de travail étaient à ce point éprouvantes pour le premier ministre Bourassa qu'il n'était plus capable de saisir les nuances, qu'il ne réussissait plus à s'exprimer en anglais, qu'il s'exprimait en français et que c'est M. Mulroney qui faisait la traduction auprès des autres».

Un membre de la Chambre de commerce, qui a cependant exigé l'anonymat, a confirmé avoir transmis ces informations au Parti québécois tandis qu'un autre faisait un rapport identique de cette réunion à des collègues de Québec.

Toutefois, le directeur de la Chambre, M. Claude Descôteaux, s'est refusé à confirmer ou contredire ces informations. Cette réunion destinée à éclairer la direction de la chambre quant à l'opportunité de prendre position dans le débat constitutionnel devait rester confidentielle, a-t-il souligné.

À cette même réunion, d'une durée d'une vingtaine de minutes, M. Tremblay aurait aussi soutenu, toujours selon le Parti québécois, que «le compte rendu des premiers ministres est demeuré confidentiel sur l'ensemble des questions où il n'y avait pas eu de consensus à Charlottetown», et qu'«il y avait des ententes secrètes sur les Indiens dans les procès verbaux des premiers ministres».

En présence de gens d'affaires et d'avocats — MM. John Dinsmore, Denis Mercier, Yves Guérard, Yvon Marcoux et Mmes Diane Girard et Guylaine Saucier — M. Tremblay aurait aussi indiqué que l'accord proposé était «une entente majeure qui ne comporte pas de gains de nature constitutionnelle». Un oui comme un non aux offres débouchait vers le même scénario, «des troubles», aurait affirmé M. Tremblay.

Dans son «briefing», l'universitaire montréalais — M. Tremblay enseigne toujours le droit constitutionnel à l'Université de Montréal — aurait pointé du doigt le premier ministre du Manitoba Gary Filmon comme responsable de l'absence de consensus en matière d'environnement.

De la même manière, l'Ontarien Bob Rae aurait «bloqué le rapatriement des lois en matière de droit familial».

«On les a *toffés* neuf jours», aurait ajouté le constitutionnaliste, disant sentir «un sentiment d'impatience et d'exaspération de la part des autres provinces vis-à-vis le Québec.» □



Mme Diane Wilhelmy et M. André Tremblay

SERBE

Ce n'est pas tout d'etre Serbe, il faut aussi l'etre de la bonne maniere

Un Hongrois persécuté parce qu'il n'est pas Serbe. Et une Serbe persécutée en Croatie parce qu'elle n'était pas Croate.

Des gens ordinaires, une institutrice, une infirmière, un ingénieur forestier, qui offrent un verre de jus ou un café à leurs invités sans s'interroger sur leur bagage génétique. Et dont la vie est brisée par une petite bande de brigands qui, moyennant un profit personnel, réalisent sur le terrain les grandes stratégies d'épuration ethnique dessinées à Belgrade.

Partout, ce sale boulot est accompli avec la complicité plus ou moins tacite des autorités locales. Une famille d'agriculteurs croates de Roma, petite ville située à une demi-heure de Novi Sad, la capitale de la Voïvodine, a été attaquée à coups de bombes artisanales deux fois en deux jours. Elle habite juste en face du poste de police local.

À Hrtkovci, les forces de l'ordre ne sont intervenues que lorsque Ostoja a tenté un putsch contre la police du village: là, il allait trop loin. Ostoja est aujourd'hui en prison et attend son procès. Mais entre-temps, le village a perdu deux de ses trois mille habitants. Toutes les familles croates ont fui. Reste une poignée de couples mixtes, des irréductibles qui refusent de quitter «leur» ville, quoi qu'il arrive.

La municipalité a changé de nom. Elle ne s'appelle plus Hrtkovci (village croate) mais Srbkovci (ville serbe). À Petrovaradine, un faubourg de Novi Sad en voie d'épuration, les écoles n'enseignent plus l'alphabet latin, utilisé par les Croates, mais l'alphabet cyrillique, utilisé par les Serbes.

Des histoires comme ça, il y en a un peu partout en Voïvodine, qui, en plus de son impressionnante palette ethnique — on y trouve des Slovaques, des Ruthènes, des Hongrois, des Roumains, sans parler des Serbes et des Croates — peut aussi compter sur ses terres très riches. Ce n'est pas pour rien qu'on y a envoyé un contingent de 150000 exilés de la guerre, qui ont toutes les raisons de vouloir y rester.

Mais des histoires semblables existent aussi en Croatie. Plus tôt dans la journée avec Marija, mon interprète, nous avons cogné au hasard à la porte d'une maison de Petrovaradine, qui avait été allouée à un réfugié serbe. Auparavant, un militant croate local nous avait averti: tous les Serbes qui arrivent chez nous ont du sang sur les mains. Et bien, celui-là, s'il en avait, il devait dater de la Deuxième Guerre mondiale. Un vieux monsieur qui, tout en essuyant maladroitement les graines de pain qui trainaient sur la table, nous a raconté qu'il a lui aussi connu le coup de la bombe. Et les téléphones anonymes les traitant de tchetnik (combattant anti-communiste serbe pendant la guerre) et le priant de s'en aller. Il l'a fait, laissant derrière lui sa femme croate, qui n'avait pas les papiers qu'il fallait pour entrer en Serbie.

Tout ça fait dire à Nedelka: «Je suis sûre que Milosevic et Tudjman se sont entendus ensemble.» Bref, que l'épuration ethnique c'est comme le tango: ça se danse à deux.

Ces histoires de Voïvodine se passent «en coulisses». En ville, personne n'est au courant. Nous avons passé la journée à traverser des villages qui déroulent les uns après les autres, des rues bordées de maisons aux murs ocre et au toits rouges, paravent paisible qui ne laisse rien filtrer des drames que vivent leurs habitants. Le soir, j'ai demandé à Marija si toutes ces rencontres lui ont, à elle aussi, appris quelque chose. Elle a dit: «Avant, je pensais qu'à Novi Sad, nous étions à l'abri, qu'on était loin de la guerre. Je n'en suis plus aussi sûre...»

Voilà: des villages terrorisés, des déplacements de populations massifs se passent à dix minutes de la capitale, où l'on pense que la guerre, c'est bon pour les autres. Pourtant, plusieurs personnes qui suivent de plus près ce qui se passe pensent que la Voïvodine pourrait très bien être la prochaine à exploser. Elle a tout ce qu'il faut pour ça: la carte ethnique la plus bigarrée de toute l'ex-Yougoslavie. Des terres agricoles riches, donc alléchantes. Un sentiment général d'être exploité économiquement par la Serbie. Un parti politique prônant la séparation. Un autre parti, en territoire majoritairement hongrois, qui pense se tailler son propre micro-pays.

Si jamais ça pète là aussi, des tas de gens se réveilleront un matin sous les bombes, comme en Bosnie, en se disant que jamais ils n'auraient imaginé ça, qu'ils vivaient pourtant tous très heureux ensemble... □

LIVRE

La livre et la lire sont hors du SME, la peseta est devaluee

ment britannique de suspendre la participation de la livre sterling au SME.

Cette décision a eu des effets sur l'ensemble des marchés de change du monde, bousculant les cours et obligeant plusieurs banques centrales à intervenir. La livre sterling a baissé sur les trois places financières les plus importantes d'Asie ce matin à l'ouverture du marché des changes, de 6 p. cent à Tokyo, de 4,3 p. cent à Hongkong et de 4 p. cent à Singapour.

À Tokyo, la livre sterling est tombée jusqu'à 1,75 livre pour un dollar, soit une baisse de 6 p. cent sur son niveau de clôture de la veille (1,8648 livre). En fin de matinée, elle valait 1,7740 livre pour un dollar et 2,6858 DM. À Hongkong, la livre était côtée 13,747 dollars de Hongkong contre 14,371 dollars de Hongkong la veille à la clôture. Le mark s'échangeait 5,107 dollars de Hongkong contre 5,180 la veille.

Hier, le dollar américain est celui qui a le plus profité de la débâcle du sterling, retrouvant soudainement son rôle de valeur refuge. La livre a perdu 7,80 cents et cotait à 1,7835$ américains. Face au huard, elle reculait de 7,97 cents et cotait 2,1854$. Face au au billet vert toutefois, notre huard était à la baisse de 48 centièmes et ne cotait plus que 0,8170$ en fonds américains, son cours le plus faible depuis quatre ans.

Résultat: la Banque du Canada devrait aujourd'hui augmenter de près de 33 centièmes son taux directeur, le portant à 5,50 p. cent.

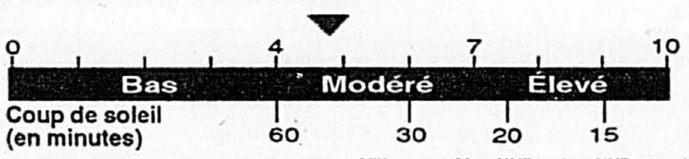
Après la baisse des taux d'intérêt, en début de semaine, pour convaincre les Français de voter OUI au référendum sur Maastricht, les analystes financiers s'attendaient à une baisse du taux d'escompte canadien. Mais les choses ont basculé avec la décision de Londres, forçant en soirée la réunion d'urgence du Comité monétaire de la Communauté européenne. Participaient à la réunion des représentants des banques centrales européennes et des ministères des Finances des Douze.

En retirant temporairement la livre du SME, la Grande-Bretagne est devenue le troisième pays européen à jeter l'éponge devant les tensions monétaires des dernières semaines, après la Finlande qui a coupé les liens de sa monnaie avec l'écu la semaine dernière et décidé de laisser flotter la markka, et l'Italie qui a dévalué la lire de 7 p. cent dimanche.

La décision britannique a été prise après l'échec d'une série de tentatives désespérées pour maintenir la livre à l'intérieur de ses marges de fluctuation autorisées face au deutschemark. Londres a fait intervenir massivement la Banque d'Angleterre et a relevé par deux fois ses taux d'intérêt, d'abord de 10 à 12 p. cent puis de 12 à 15 p. cent, mais en pure perte.

LE SOLEIL

Indice ultraviolet B du 17 septembre à Montréal



L'indice UVB s'applique par temps ensoleillé ou sous une couche de nuages minces ou partiels. Avec un indice UVB inférieur à 4, le soleil a peu d'effet sur la peau exposée. Avec un indice **modéré** de 4 à 7, il est recommandé d'utiliser une crème solaire ou de porter un chapeau et des manches longues. Avec un indice **élevé** de plus de 7, il est possible d'avoir un coup de soleil après un temps relativement court.

Ville	Max UVB	à	UVB plus de 4
Hull /Ottawa	4,8	13h03	12h à 14h
Montréal	4,8	12h55	12h à 14h
Ste-Agathe	4,6	12h57	12h à 14h
Sherbrooke	4,8	12h47	12h à 14h
Drummondville	4,6	12h50	12h à 14h
Québec	4,4	12h46	12h à 14h

© 1992 MTI Inc.

Tirage d'hier

Le Lotto 6/49 1 4 30 40 42 48 (49)

E-X-T-R-A 9 5 7 7 5 0

La Quotidienne tirage d'hier — à trois chiffres 199 — à quatre chiffres 9351

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — **Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

JEUDI 17 SEPTEMBRE 1992 **38-4-01**

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

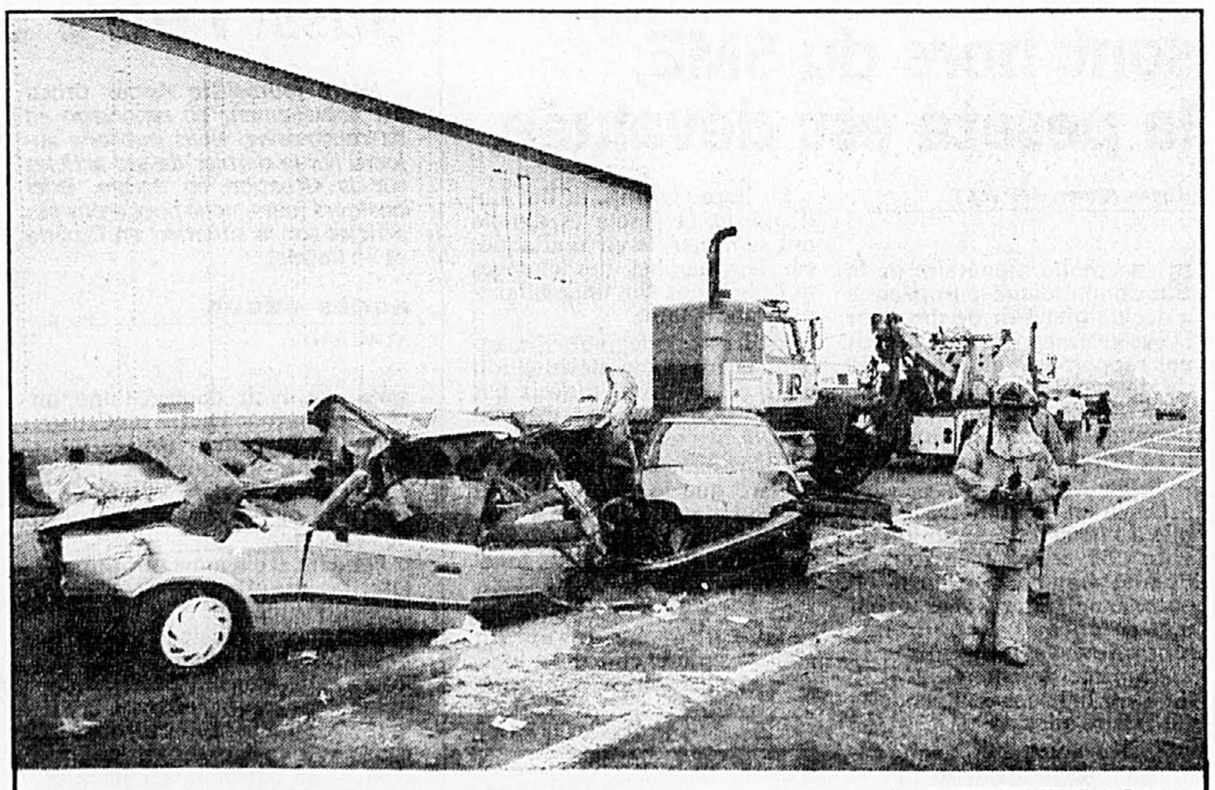


PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Le brouillard provoque un carambolage spectaculaire

Huit personnes ont été blessées, dont trois grièvement, dans un carambolage spectaculaire survenu hier matin. Une trentaine de véhicules, dont les conducteurs semblent avoir été gênés par un épais brouillard, se sont téléscopés au cours d'une dizaine d'accidents en série, vers 8 h 15, à la jonction de la route 520 et de l'autoroute 40, tout près de Vaudreuil. Un camion s'est renverse, quelques voitures se sont retrouvées dans le fossé en cherchant à l'éviter ou se sont embouties, et les remorqueuses ont mis environ deux heures à dégager la chaussée. Pendant ce temps, les automobilistes en provenance de Toronto ont emprunté l'autoroute 20 pour se rendre à Montréal.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, rueSherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;

● à Montréal : S.T.C.U.M., Centre Frontenac, 1612, rue du Havre, de 10 h à 17 h ;

● à Hudson : école Saint-Thomas, cafétéria, 393, rue Principale, de 15 h à 20 h 30 ;

● à Anjou : organisée par la S.T.C.U.M., Centre de transport Anjou, 8150, rue Larrey, de 9 h 15 à 16 h 15 ;

● à Saint-Hubert : Garage Actuel Pontiac, Buick, Cadillac, 5959, boul. Cousineau, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Presse

Longueuil : cinq conseillers quittent le maire Roger Ferland

GILLES ST-JEAN

■ Cinq conseillers qui siégeaient pour le Parti municipal du maire Roger Ferland, à Longueuil, ont annoncé leur démission de cette formation politique hier soir lors de l'assemblée du conseil, en raison de l'expulsion du parti, la semaine dernière, de leur collègue Michel Timperio.

À la suite du départ de Pierre Racicot (Fatima), Jean Saint-Hilaire (Lionel-Groulx), Michel Champagne (Sieur-de-Roberval), Jacques Morissette (Octavien-Vincent) et Florent Charest (Saint-Pie X), qui est président du conseil depuis les élections de novembre 1990, le maire Ferland n'a plus qu'une voix de majorité au conseil.

Rappelons que MM Morissette et Timperio avaient quitté le comité exécutif de Longueuil le printemps dernier.

Selon leur collègue Pierre Racicot, c'était apparemment après des discussions assez vigoureuses, à l'exécutif, sur la pertinence de soumettre au caucus la proposition d'un promoteur d'acquérir des terrains près de Saint-Hubert. Les deux ex- conseillers du PML auraient souhaité que la Ville tente d'obtenir davantage d'argent pour ces terrains, ce dont le maire n'aurait pas voulu entendre parler.

En ce qui a trait à la façon dont M. Timperio a été expulsé du PML la semaine dernière, M. Racicot, un directeur d'école élu pour un premier mandat en 1990, a déclaré qu'il n'appréciait pas «d'avoir endossé une décision sur laquelle je n'ai pas été consulté».

De son côté, M. Morissette a trouvé «abusif de se faire réveiller à deux heures du matin par des citoyens qui m'ont appris qu'un collègue avait été 'jeté à la poubelle'».

Quoi qu'il en soit, les voies se répartissent maintenant comme suit à Longueuil: trois conseillers de l'opposition officielle, sept indépendants (dont MM Timperio et Roger Lacombe, un autre exporte-couleurs du PML et indépendant depuis quelques semaines), dix conseillers du PML et le maire lui-même.

Le PML avait été porté au pouvoir, en novembre 1990, avec 17 conseillers et le maire.

En annonçant leur décision de quitter le PML, les cinq démissionnaires ont reproché à l'administration du parti son manque de démocratie et au maire Ferland son manque de leadership et son peu de propension à la conciliation.

Le maire, visiblement ébranlé par ces défections en masse, a d'abord refusé de les commenter. Puis, pressé de questions par les journalistes qui couvraient le conseil en nombre inhabituel hier soir, il a fini par dire que les démissionnaires n'avaient pas abordé les vrais motifs de l'expulsion de M. Timperio. «Depuis qu'il a quitté le comité exécutif, il se promène en ville en dénigrant le chef du parti.»

M. Ferland a admis qu'il avait recommandé à l'exécutif du parti de congédier M. Timperio, un homme d'affaires élu pour un troisième mandat. «M. Timperio a son fan club qui le suit, estime M. Ferland. Il s'agit d'une crise dans le parti. Ce sont des choses qui arrivent, l'abcès est crevé maintenant.»

Interviewés à la sortie du conseil, quelques-uns des conseillers démissionnaires ont assuré qu'ils ne pensaient pas, du moins pour l'instant, créer un nouveau parti.

De son côté, M. Charest a indiqué qu'il remettrait sa démission comme président du conseil, à la prochaine assemblée, et a rappelé que le président doit être élu par tout le conseil.

Les cinq démissionnaires ont été chaleureusement applaudis par les citoyens présents dans la salle, une soixantaine environ.

Condoms à la CECM : débat reporté au 21 octobre

MICHÈLE OUIMET

■ Une fois de plus, le débat sur l'installation des distributrices de condoms dans les écoles secondaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a été enterré par une guerre de procédures lors de la réunion du conseil des commissaires hier soir.

Le parti de l'opposition, le MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), a voulu discuter de cet épineux dossier en demandant, encore une fois, d'installer le plus rapidement possible les fameuses distributrices, mais la présidente du comité central des parents, Mme Géraldine Bissonnette, a demandé et obtenu le dépôt de la proposition.

L'an dernier, lors d'un débat sur cette question au conseil des commissaires, le parti au pouvoir, le Regroupement scolaire confessionnel (RSC), avait demandé au comité de parents d'effectuer un sondage auprès de ses membres, repoussant ainsi l'obligation de prendre une décision.

Le sondage a été mené au printemps dernier mais les résultats préliminaires ont été dévoilés par *Le Journal de Montréal* le 17 août, semant la consternation au comité de parents qui s'est fait prendre de vitesse. Hier soir, Mme Bissonnette a déclaré que les résultats du sondage seraient officiellement déposés devant le conseil des commissaires le 21 octobre. Un point c'est tout.

Les résultats publiés par le *Journal de Montréal* indiquent que 64 p. cent des parents souhaitent l'installation des distributrices de condoms dans les écoles secondaires confortant ainsi le MEMO dans sa position.

Le RSC, mal à l'aise avec cette question qui crée des remous au sein de son équipe, a voté en faveur de la demande de dépôt faite par Mme Bissonnette.

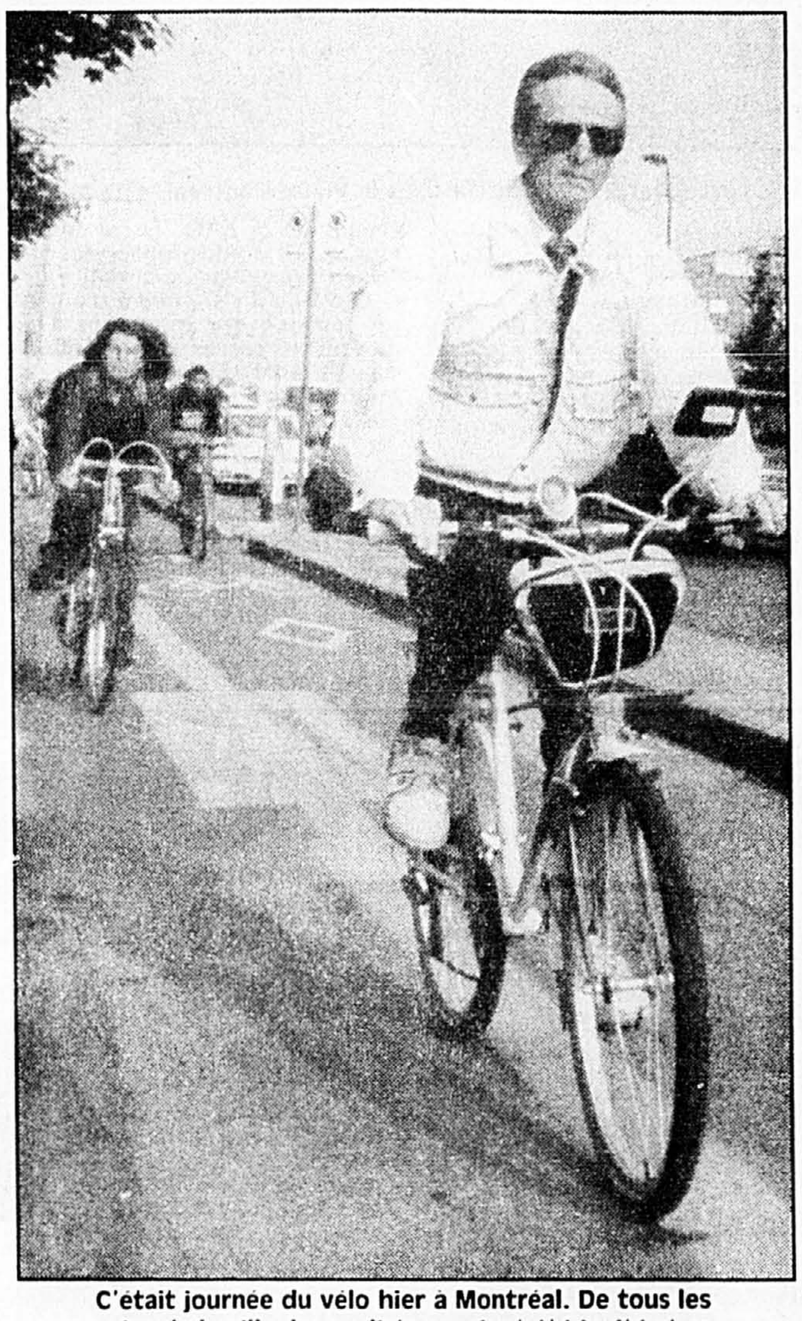
M. Ouimet a promis que la question serait alors débattue. «Il est indécent de vouloir faire un tel débat le 16 septembre, a-t-il dit, alors que nous sommes à deux semaines des élections partielles qui auront lieu dans le quartier numéro un. Le MEMO veut se faire du capital politique.»

Constance Leduc, membre du MEMO, a rétorqué que le RSC refusait une fois de plus d'aborder un problème qui est urgent, celui de la progression des MTS chez les jeunes.

Par ailleurs, près de la moitié des parents de la CECM rejettent le bulletin descriptif et demandent le retour de l'ancien bulletin alors qu'à peine 29 p. cent d'entre eux favorisent le statu quo.

C'est ce que révèle un sondage maison, effectué auprès de 3985 parents, qui a été déposé hier devant le conseil des commissaires par le comité central des parents. Le comité recommande le retour à l'ancien bulletin qui comportait des pourcentages pour l'élève et une moyenne pour le groupe.

Le bulletin descriptif a été implanté à la CECM en 1987.



C'était journée du vélo hier à Montréal. De tous les coins de la ville, les cyclistes avaient été invités à se rendre au travail en bécane...

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Le vélo, quand il fait beau, c'est la vie de tous les jours

JEAN-PAUL SOULIE

■ Hier soir, Vélo Québec pavoisait. L'Opération Dring Dring était un succès indiscutable, avec 6000 cyclistes inscrits sur ses listes de contrôle, et pratiquement autant qui auront pédalé jusqu'à leur travail sans arrêter pour se faire enregistrer. «Pas le temps, on va travailler, on ne veut pas arriver en retard.» Le vélo, comme moyen de locomotion, quand il fait beau à Montréal, c'est plus qu'une histoire de manif protestataire. C'est la vie de tous les jours.

Au bord du canal de Lachine, coin Atwater et Saint-Patrick, Vélo Québec avait établi un de ses postes d'accueil. Beignes et café, inspection du vélo et billets de tirage attendaient les cyclistes. André Brunelle, de Parc Canada, travaille au bord du canal depuis plusieurs années. «Il doit bien être passé deux fois plus de cyclistes que d'habitude. Pas des enfants, ni des promeneurs. Des jeunes adultes, des plus âgés...» Hier, avec une demi-douzaine de bénévoles, il donnait un coup de main pour distribuer les beignes, le café.

«Pas besoin de café, la demi-heure de vélo que je fais chaque matin pour me rendre au travail, c'est ce que je connais de mieux pour me réveiller!» André Bonaci est pharmacien. Il travaille à l'hôpital Notre-Dame, habite l'île des Soeurs. «Je ne suis jamais en retard à cause du trafic... Enfin, du milieu d'avril au début de novembre, quand la température le permet.» Il transporte ses vêtements dans un sac à dos, et son sarrau reste à l'hôpital.

Arlette Thomas va elle aussi à son travail en bicyclette, de Verdun à la Place Victoria. Elle est secrétaire juridique au cabinet d'avocats De Grandpré Godin. «C'est plus rapide que l'autobus, même quand il pleut. Mes vêtements? Je les laisse au bureau, je les fait nettoyer Place Victoria... Quelque fois, je fais le trajet en jupe, en n'allant pas trop vite pour ne pas transpirer...» Hier matin, dans le léger brouillard qui flottait autour du canal de Lachine, Arlette avait l'air toute fraiche, à mi-chemin de son travail.

Au parc LaFontaine, deux grandes pistes cyclables se croisent. Le Plateau Mont-Royal, célèbre pour sa jeune «bourgeoisie décapante» et pédalante, déverse ses employés de bureau sur le centre-ville. Il y avait du monde sur les pistes, et beaucoup de gens trop pressés pour se faire enregistrer. Catherine Sacchitelle, casque sur la tête, vélo de femme super-classique tout en règle — on n'en attendait pas moins de la fille d'un juge — dévalait de Villeray au Centre d'accueil Préfontaine où elle travaille. Avec ses cinq pieds de haut et ses 106 livres, la descente se fait en 25 minutes. «Pour remonter, c'est plus long... 35, 40 minutes.»

Carole Pinsonneault, agent d'information à Environnement Canada, travaille au coin de Bleury et Maisonneuve. Elle répond à toutes les questions, mais trouve «moins drôle» celle sur l'âge... Tout le questionnaire concocté par Vélo Québec aura pour résultat de connaître avec exactitude l'âge, le sexe, l'endurance et la persévérence du cycliste montréalais moyen. Avec des marges d'erreurs dues à la vitesse de passage des vélos et au bon vouloir des cyclistes.

Mais ceux qui sont passés hier matin rue Saint-Denis, devant le Carré Saint-Louis, n'auront souvent pas eu le choix d'aller se confesser ou pas. Un policier motocycliste de la CUM était en poste, juste au sud du feu de la rue Cherrier. Et tous les pédaleurs qui brûlaient le feu rouge — ils étaient nombreux — se sentaient pratiquement obligés d'aller raconter leur vie aux bénévoles de Vélo Québec, pour le plus grand plaisir du policier. L'an dernier, plus de 6000 contraventions auraient été données à des cyclistes indisciplinés.

Pour récompenser les bons cyclistes, un billet de tirage leur était remis pour chacun des «bon points» notés par les bénévoles. Un pour les réflecteurs des roues et d'ailleurs, un pour le casque, un pour la lumière de nuit, le dring dring... etc. Les résultats du tirage seront publiés dans *La Presse* les 19 et 23 septembre.

Signalons qu'au cours de la matinée d'hier, les 32 policiers patrouilleurs du service de police de la CUM ont prêté leur concours à l'organisation de l'Opération Dring Dring, et qu'un atelier de burinage était au service des cyclistes au parc LaFontaine pour marquer les vélos.

Hier soir, alors que les résultats statistiques de la journée n'étaient pas encore enregistrés, Vélo Québec fêtait ses 25 ans. Un party sur le bateau «Transit», dans le port de Montréal, pour fêter la fin d'une opération très réussie.

Pour le champion canadien, le Nintendo, ça se joue le week-end !

MARTIN PELCHAT

■ Oubliez le cliché de l'adolescent au teint livide qui saute sur la commande du Nintendo dès qu'il a une seconde à lui. Sébastien Côté n'en a pas que pour Super Mario, et la nuit, c'est de planche à neige au mont Saint-Bruno qu'il rêve.

À 17 ans, il n'en est pas moins le premier champion canadien de Nintendo chez les 14 ans et plus, titre qu'il a mérité le 4 septembre à Vancouver, après avoir survécu à cinq rondes d'épreuves de sept minutes qu'espéraient remporter dix finalistes. Au pays, 150000 personnes ont participé au tournoi dont ce championnat constituait l'aboutissement.

Contrairement à la plupart de ses adversaires, l'adolescent de Saint-Hubert est arrivé plutôt détendu en Colombie-Britannique. À quelques heures de la compétition, il visitait la ville, alors que les autres finalistes avaient encore les yeux rivés à leurs écrans. «Il y en a même qui avaient emmené leur Nintendo dans l'avion», raconte-t-il.

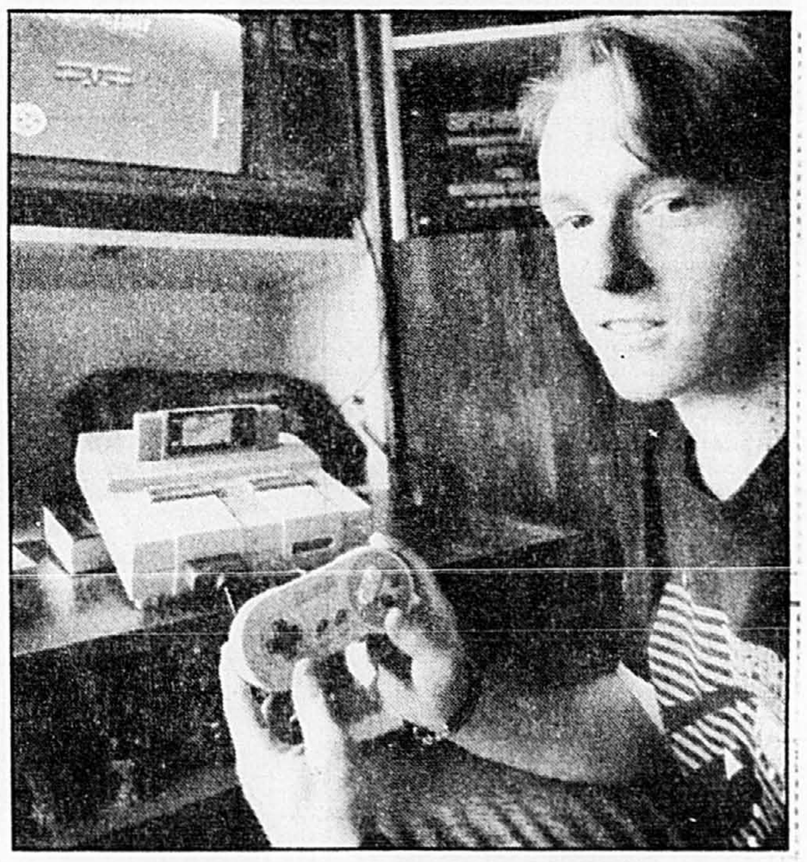
Il faut dire que chez les Côté, le Nintendo n'est pas une religion. Les trois garçons, tous sportifs, obéissent à une règle édictée par les parents: on n'en joue que la fin de semaine. «La semaine, c'est les études», lance Lisette Simard-Côté, la mère de Sébastien.

Depuis sept ans, le week-end, Sébastien met ses réflexes à l'épreuve avec son copain Mathieu Lepage. Et quand la caravane de la Super tournée nationale Nintendo, avec ses vingt jeux d'essais, s'est arrêtée dans la région de Montréal, cet été, en prévision du championnat canadien, les deux jeunes ont tout raflé. Ils s'étaient même «arrangés» pour terminer ex aequo, puisqu'on leur avait laissé entendre qu'en cas d'égalité, ils seraient tous deux admis à la finale. Ce ne fut pas le cas et un tirage au sort a décidé de la participation de Sébastien.

À Vancouver, le dernier round a été serré. Sébastien l'a emporté avec un pointage de 5,6 millions, quelque 200000 points devant son adversaire. «Il n'y avait pas une grosse marge, quand on sait que les points sont multipliés par 100000», explique le vainqueur. (Le gagnant de la catégorie 13 ans et moins fut Steve Ozipko, de Kanata, en Ontario, avec un score de 5,7 millions.)

Dans un des trois jeux avec lesquels devaient se débrouiller les finalistes, Sébastien a utilisé un truc, dont le profane (incluant l'auteur de ces lignes) ne retiendra probablement que ceci: il est plus payant pour Mario de sauter à pieds joints sur les obstacles que de lancer contre eux une pauvre tortue... «Tout le monde a son petit truc, explique Sébastien. Un petit 200 points à chaque tour peut faire toute la différence.» Et le truc, selon lui, a fait la différence dans ce championnat.

Sébastien Côté rêve maintenant de se frotter au champion américain de la même catégorie, âgé lui de 44 ans. Mais chez Nintendo, on ne parle pas encore de série mondiale. Il est toutefois question d'une seconde édition de la compétition canadienne l'an prochain.



Sébastien Côté, 17 ans, de Saint-Hubert, champion «senior» canadien de Nintendo.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Les joyeux troubadours du *bicycle*



ROBERT DUGUAY

■On ne dirait pas ça à le voir mais le ci-devant bicycle vaut 5000 $. Cadre en titane à 3000 $, pédaliers à 300 $, dérailleur à je ne sais plus combien, potence, plateau, pignon : 5000 bâtons...

«C'est mon char», m'a expliqué son jeune propriétaire en profitant de l'occasion pour m'indiquer de quelle façon sa blonde s'y prenait pour installer le siège du bébé sur le porte-bagage, une affaire de rien, vraiment.

Ce bicycle-là ne fait pas partie des curiosités en montre au deuxième sous-sol de l'hôtel Radisson, le quartier général de la Conférence Vélo mondiale où plus de 600 «trippeux de bicyk» de 32 pays et cinq continents échangent leurs idées pour l'élaboration d'un monde que «l'intégration de la bicyclette dans les politiques de transport» rendra meilleur.

Sécurité, organisation d'événements, éducation, planification et promotion, législation, économie, santé, intervention policière, table ronde sur le casque ; deux conférenciers allemands ont même abordé le thème des femmes par rapport au vélo à l'atelier no 37 intitulé «promouvoir le vélo, c'est promouvoir la femme». Une étude réalisée au Mozambique et rapportée dans le dernier Vélomag révèle d'ailleurs que la femme y marche en moyenne quatre heures par jour, deux fois plus que l'homme, et qu'elle transporte sur sa tête des charges de 50 kilos en moyenne, 44 de plus que son mâle.

Seul le vélo pourrait mettre fin à ce scandale.

* * *

D'autres se sont installés au deuxième sous-sol du Radisson avec des idées moins nobles, c'est-à-dire des trucs à vendre.

Mon idée préférée, c'est le Tow-Vélo, une invention à laquelle M. Senneville, de Bromont, a consacré les deux dernières années de sa vie de patenteux. «Il se réveillait en pleine nuit pour aller réviser ses plans», m'a raconté son épouse.

Le feuillet pour expliquer la patente est on ne peut plus précis. «Le Tow-Vélo est un treuil opéré à l'aide de composantes électroniques et d'un contrôle à distance qui libère le cycliste de la tâche de monter et descendre sa bicyclette sur plusieurs étages. Le cycliste place sa monture sur les crochets et se rend les mains libres au niveau du sol. À partir de cette position, il n'a qu'à actionner le contrôle à distance et le Tow-Vélo déposera la bicyclette à ses pieds. Au retour le processus est inversé et la bicyclette est remise sur le balcon.» À ne pas confondre avec son petit cousin, le Lève-Vélo, un treuil aussi mais qui fonctionne à bras, utile également pour lever les bagages ou les sacs d'épicerie. Mais pas les pianos.

Moins dispendieux mais tout aussi indispensables : le porte-bagages et la petite bouteille d'eau aérodynamique assortis dans les teintes fuchsia, par Kanuk, et n'ayez pas peur, Louis Garneau fabrique les petits chandails pour aller avec.

Au kiosque en face, M. Chartrand, de Huntingdon, cherche l'industriel avisé qui fabriquera en série son vélo à traction, sans égal dans deux pieds de bouette comme on peut le constater sur le vidéo à cet effet. «Les Coréens sont prêts à m'en fabriquer 8000 demain mais je préférerais que ce soient des Québécois qui en profitent», affirme-t-il. On joint M. Chartrand au 264-4447 ou via le fax au 264-5163.

* * *

Vous devriez voir aller Pierre Hamel. De conférence en atelier en plénière, le directeur de Vélo Mag (depuis 25 ans au service des cyclistes, bonne fête Vélo Mag), beau bonhomme depuis qu'il s'est débarrassé de son affreuse barbe blanche, exulte. Pour les gens de bicycle, c'est la Coupe du Monde qui se dispute actuellement à Montréal. «J'apprends toutes sortes de choses.»

Mardi après-midi, vous auriez dû voir avec quel intérêt il écoutait, son casque de traduction simultanée sur la tête, le lourd exposé du représentant du ministère des Transports d'Ontario qui expliquait comment s'était opérée la révision de la politique cycliste dans sa province.

Hier, il m'a raconté comment ça s'était passé à la remise du rapport des six planificateurs de quatre grandes villes du monde qu'on avait chargés d'étudier les aménagements cyclables de Montréal.

«Tu vois tout de suite que ce sont des pros. Il n'y avait pas de niaisage, pas de projet flyé qu'on n'aurait jamais l'argent ni le temps de réaliser. Avec seulement trois jours pour se familiariser avec la ville, ils sont arrivés à des conclusions pas mal intéressantes.»

En gros, les six sages se sont entendus sur un plan dont les deux axes principaux seraient de Maisonneuve vers l'ouest et Sainte-Catherine vers l'est. «Ça demanderait un aménagement très simple, juste une signalisation intelligente et de la bonne volonté de la part des cyclistes et des automobilistes.»

Pierre Hamel exulte mais il commence à se poser des questions au sujet de la «structure» qui entoure la pratique du vélo et qui menace de l'étouffer.

«Les gens n'étaient pas plus malheureux quand il n'y avait que des CCM balounes en circulation. Le bicycle est un véhicule très simple, il y en a qui compliquent ça pour rien.»

Il se demande si le monde n'est pas en train de capoter sur les guidons profilés, les odomètres à 10 fonctions et autres roues pleines et cadre de Bebellium.

«Il y a des choses utiles qui nous rendent la vie plus agréable. Comme le système SIS qui place les vitesses au simple toucher d'une manette. Mais il y en a d'autres qui ne devraient servir qu'aux cyclistes de compétition. La moitié des gens que je rencontre sur les pistes cyclables ont dépensé des fortunes pour des affaires qui n'ont aucune allure. Le monde embarque vraiment dans n'importe quoi.»

Yves Bellavance, accusé de meurtre, doit subir un examen psychiatrique

MARCEL LAROCHE

■ Recherché pour le meurtre d'un motard abattu le week-end dernier, à la porte de sa résidence familiale de Saint-Jean-sur-Richelieu, un individu devra subir une évaluation psychiatrique d'une durée de trois jours dans le but de déterminer s'il est apte à faire face à la justice.

C'est ainsi qu'en a décidé un juge de la Cour du Québec qui a présidé hier après-midi la brève comparution de Yves Bellavance sous une inculpation de meurtre au premier degré, au palais de justice de Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'homme de 28 ans, connu des autorités policières, est formellement accusé du meurtre de Jacques Boutin, abattu d'une décharge de fusil dans le dos, vers 3 h 10 du matin, le samedi 12 septembre, au moment où il regagnait le domicile de sa mère, au 345 boulevard Gouin, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Boutin, un motard de 41 ans associé aux Hell's Angels, venait à peine de purger une peine d'emprisonnement pour tentative de meurtre lorsqu'il est tombé sous le tir de son assassin.



Yves Bellavance accusé de meurtre

Boutin et un autre complice motard avait défrayé la manchette, à la fin de 1990, après avoir tous deux été libérés du double assassinat de Reynald Skerrett, un propriétaire de bar de 40 ans et de son amie de coeur Guylaine Charette, 20 ans, abattus par balles, en mai 1989.

Recherché pour le meurtre de Boutin perpétré il y a quatre jours, Yves Bellavance n'a offert aucune résistance lors de son arrestation effectuée tôt hier matin, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Bellavance devra revenir devant le tribunal le lundi 21 septembre prochain.

Un restaurateur du Vieux-Montréal passe deux heures en cellule à cause d'une erreur de la SAQ

PIERRE BELLEMARE

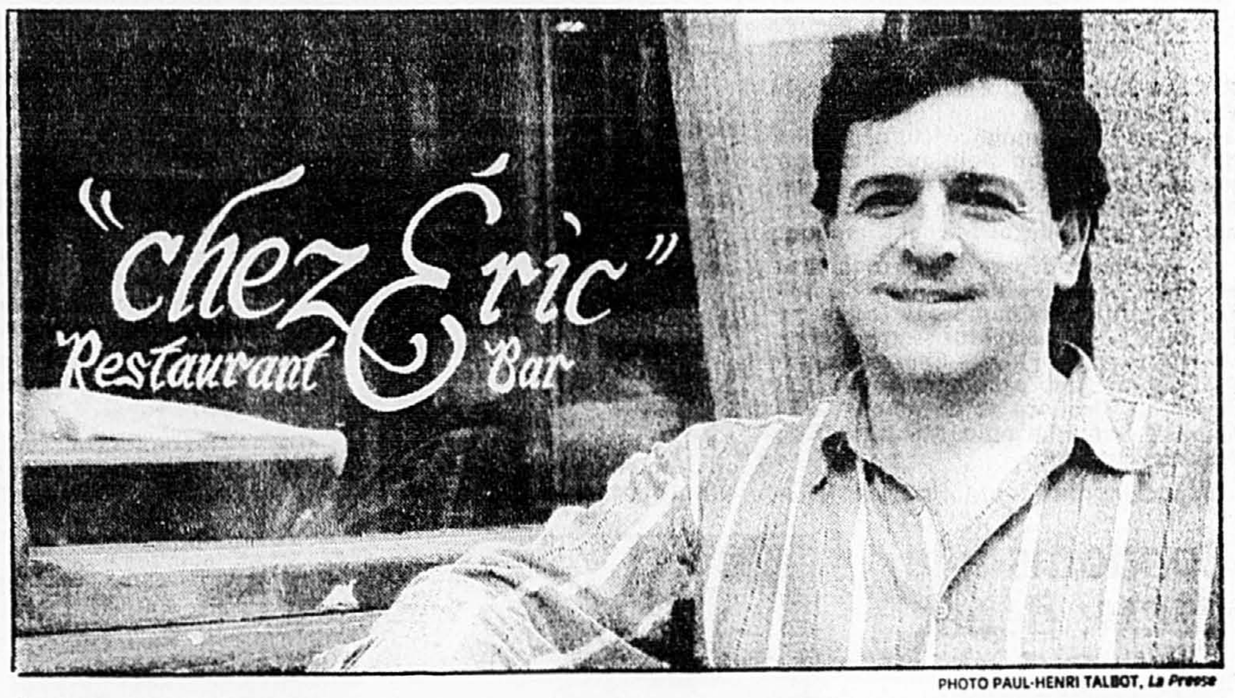


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Eric Luksenberg, restaurateur dans le Vieux-Montréal, n'a pas apprécié la «méprise» de la SAQ.

■ Un restaurateur du Vieux-Montréal, Éric Luksenberg, a vécu quelques heures dans une cellule du poste de police 33, le dimanche 6 septembre, à cause d'une erreur de la Société des alcools du Québec qui l'accusait d'avoir dérobé trois caisses de vin et de spiritueux.

Il y a déjà une dizaine d'années que ce restaurateur fait affaires avec la SAQ et tout s'est déroulé normalement, jusqu'au début de septembre.

M. Luksenberg veut se ravitailler, le 4 septembre, à la succursale de la SAQ sise Saint-Denis et Ontario. Il est environ 16 h et, à 18 h, les cols bleus de la ville de Montréal doivent encercler le quadrilatère autour de la place Jacques-Cartier, et ce pour une période de quatre jours.

Le restaurateur s'empresse donc d'aller quérir ses 26 caisses à la succursale de la SAQ, avec son Jeep, là où les employés de la SAQ surveillent le chargement, pendant que le restaurateur Luksenberg passe à la caisse.

Vers 17 h, celui-ci ramène la cargaison à ses établissements de la place Jacques-Cartier, mais il ne se doute pas que trois caisses, parmi les 26 caisses qui lui sont destinées, ne lui appartiennent pas. Il s'en retourne vers ses restaurants et bars de la place Jacques-Cartier, après avoir signé un chèque de 4000 dollars à la succursale de la SAQ sise Saint-Denis et Ontario. À son insu, trois cartons sont glissés dans sa commande.

Le samedi, 5 septembre, des contrôleurs de la SAQ joignent M. Luksenberg et lui demandent de vérifier sa commande de la veille. Celui-ci, fort occupé, prépare une ouverture du restaurant dont il vient de faire l'acquisition, rue Saint-Paul est, et répond aux enquêteurs de la SAQ qu'on pourrait remettre la vérification à plus tard.

Les enquêteurs de la SAQ acceptent, mais le mercredi, 9 septembre, deux employés de l'escouade de la moralité de la police de la CUM se présentent au restaurant de M. Luksenberg, pour vérifier sa dernière cargaison provenant de la SAQ. Le restaurateur ne fait pas de problème et explique aux agents de la police de la CUM qu'il s'apprête à inaugurer son nouveau restaurant. On ne veut pas gâcher la soirée et on suggère à M. Luksenberg de se rendre, le dimanche suivant, au poste 33 de la police de la CUM.

C'est à cet endroit que le restaurateur est finalement mis sous arrêt et il passera environ deux heures derrière les barreaux. «Par inadvertance, trois caisses d'alcool, devant être acheminées à un autre bar, ont été mêlées à la commande de M. Luksenberg», a expliqué hier à *La Presse* Daniel-le Maisonneuve, porte-parole de la SAQ.

«La SAQ, a-t-elle ajouté, n'a pas encore retiré la plainte contre M. Luksenberg. Mais il semble que ce soit une erreur d'un employé qui soit à l'origine de cette méprise», a conclu la porte-parole de la SAQ.

Cependant, le restaurateur entend intenter une poursuite en dommage et intérêts contre la SAQ, qui l'a fait emprisonner sans motif valable et à la suite d'une plainte non fondée, résultant d'une erreur d'un employé de la SAQ.

Évasion d'un meurtrier «violent envers les femmes»

Presse Canadienne

GRAVENHURST, Ontario

■ Les autorités de la prison de Gravenhurst ont fait savoir, hier, qu'elles ont demandé particulièrement aux policiers de Kitchener, en Ontario, et de Montréal d'être aux aguets, depuis l'évasion de Philippe Clément.



Philippe Clement

Clément, qui est âgé de 33 ans, n'est tout simplement pas retourné à la prison Beaver Creek, mardi, après un congé d'une journée.

Des parents de Clément se trouvent toujours à Kitchener. Pour ce qui est de Montréal, c'est l'endroit où Suzanne Grégoire, 29 ans, a été poignardée à mort à 80 reprises par Clément, en février 1977. L'année suivante, il a été trouvé coupable de meurtre au second degré et condamné à l'emprisonnement à vie.

Il était normal, après 14 ans, que Clément se trouvât dans une prison à sécurité minimale, où il n'y a ni barreaux, ni clôtures, ni postes de gardiens.

Mais quelques heures après sa disparition, une femme a été violée à la pointe du couteau, dans le village voisin de Bracebridge. Son agresseur parlait anglais avec un accent français.

Clément est décrit dans les dossiers du Service correctionnel canadien comme «violent à l'égard des femmes». Il mesure six pieds et pèse 170 livres. Il a les cheveux et les yeux bruns.

Le directeur de la prison de Gravenhurst a signalé que l'évasion de Clément était la troisième cette semaine. Le deux autres ont été capturés en moins de 24 heures. L'an dernier, il y a eu sept évasions.

Big John Provost déclaré coupable

■ Accusé de séquestration, de menaces de mort et d'agression sexuelle grave ayant causé des lésions, Jean «Big John» Provost a été déclaré coupable hier par le jury qui délibérait depuis mardi, au terme d'un procès ouvert le lendemain de la Fête du travail.

Le 12 juin 1991, son travail terminé, la victime de Jean Provost, une jeune femme de 27 ans dont on tait le nom, danseuse au bar Modernic de Laval, s'était rendu en compagnie d'une amie au bar 350, situé sur le boulevard Curé-Labelle, après la fermeture.

Une quarantaine de personnes se trouvaient alors toujours dans l'établissement.

La victime a accusé quatre hommes, dont André Longchamps, Raynald Brochu et Jean Provost, qu'elle connaissait et qu'elle craignait, d'avoir uriné sur elle, puis de l'avoir molestée et violée dans les toilettes, où elle s'était réfugiée, en larmes, pour se laver.

Raynald Brochu a été arrêté à son domicile quelques jours plus tard, et Provost et Longchamps, après de longues recherches, le 3 octobre 1991, dans le chalet de Sainte-Lucie-de-Doncaster où ils se cachaient, près de Val David.

En mars dernier, Raynald Brochu, reconnu coupable par un jury d'agression sexuelle simple, a été condamné à cinq ans de prison. André Longchamps n'a pas encore comparu.

Le juge Jean-Guy Boilard de la Cour criminelle du Québec fera bientôt connaître, au palais de justice de Montréal, la sentence de Jean Provost.

NOUS BALAYONS,



VOUS MÉNAGEZ!

Laissez-vous emporter par le Grand balayage 92 des concessionnaires Chrysler et venez profiter d'aubaines incroyables!

L'AUTOBEAUCOUP



1000 $ DE REMISE EN ARGENT PLUS →

- 100 $ DE REMISE sur siège intégré pour enfant
- 150 $ DE REMISE sur Quad-command (baquets intermédiaires)
- 500 $ DE REMISE sur garniture en cuir
- 250 $ DE REMISE sur système auxiliaire de climatisation et de chauffage à l'arrière
- 250 $ DE REMISE sur freins antiblocage



Prix du Canada pour l'excellence en affaires

DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE



1500 $ DE REMISE EN ARGENT ET CLIMATISEUR SANS FRAIS!

ENSEMBLE D'OPTIONS 22D

- boîte automatique
- AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
- essuie-glace à balayage intermittent
- glaces teintées
- des centaines de dollars de moins que la Cavalier VL

DODGE/PLYMOUTH COLT 200



1250 $ DE REMISE EN ARGENT

- boîte manuelle à 5 vitesses
- traction avant
- direction à crémaillère
- moteur de 1,5 litre, 12 soupapes
- 7,9 L/100 km (36 m/g) en ville
- 6,0 L/100 km (47 m/g) sur l'autoroute

DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM



2000 $ DE REMISE EN ARGENT ET CLIMATISEUR SANS FRAIS!

ENSEMBLE D'OPTIONS 22E

- boîte automatique
- AM/FM stéréo, lecteur de cassette
- volant à colonne inclinable
- rétroviseurs à commande électrique, chauffants
- régulateur de vitesse électronique
- on vous met au défi de les comparer avec la Corsica ou la Grand AM

Ces offres d'une durée limitée sont en vigueur à compter du 4 septembre 1992. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez les concessionnaires. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres et ne peuvent être combinées à ces dernières. Détails chez le concessionnaire.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

L'AVANTAGE CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

Tabassée par les émeutiers de la rue St-Hubert, dimanche, Mme Beaudoin a eu la peur de sa vie

GEORGES LAMON

■ Cherilyn Beaudoin rentrait chez elle avec ses deux filles, dimanche, alors que la horde de jeunes Haïtiens à l'origine de la casse des rues Beaubien et Saint-Hubert déferlait rue Beaubien. Cernée, elle dit avoir eu «très peur».

«Je pensais que je ne pourrais pas m'en sortir, a expliqué hier Mme Beaudoin en entrevue avec *La Presse*. Il y avait des Noirs en avant et en arrière de moi, au moins une vingtaine, âgés de 16 à 20 ans, j'étais comme prise au piège. J'essayais de retenir mon sac de toile de toutes mes forces pendant qu'on me l'arrachait. J'ai été poussée contre le mur, puis frappée au visage, au bras à coups de poing et dans le dos à coups de pied. Je ne suis pas prête d'oublier cela.»

Pourtant, la femme n'est pas fluette. Elle s'est défendue, rage au coeur, tentant avant tout de protéger ses deux filles que les jeunes poussaient contre le mur. Son aînée a réussi à empoigner sa jeune soeur pour tenter d'aller chercher les policiers.

«J'ai tout essayé pour me défendre, j'ai griffé mes assaillants, sans pourtant réussir à les faire fuir, dit-elle, en éclatant tout à coup en pleurs. Je cherchais mes enfants, il y avait trop de Noirs autour de moi. J'ai même vu une jeune fille qui riait et incitait les hommes à continuer. Pourtant, jamais je n'ai vu arriver un seul policier. C'est étrange mais les jeunes parlaient anglais.» Coïncidence ou non, le lendemain elle revoyait la même jeune fille, bien habillée, rue Saint-Hubert et qui la regardait en riant.

Le couple Beaudoin, après un séjour de huit ans en Australie, d'où Mme Beaudoin est originaire, est revenu au Québec il y a à peine trois mois, dans le même quartier qu'il avait habité avant son départ. Un quartier à l'époque «bien plus tranquille».

Par la suite, dépouillée de son sac contenant cartes de crédit, carnet d'adresses, papiers personnels, argent et clés de maison, elle a reçu l'aide d'une femme qui l'a invitée à monter chez elle. «De là j'ai appelé le 911, on m'a dit d'attendre au coin de la rue que des policiers allaient venir. J'ai attendu longtemps, mais aucun policier ne s'est présenté. Je suis allée voir un médecin d'origine vietnamienne, qui m'a conseillé d'aller à la police.»

«Le lendemain nous sommes allés au poste de police du district 43 — plainte 43921014040 rédigée par l'agent Pierre Ménard — pour porter plainte, raconte son mari, Jacques Beaudoin. Mais on nous a dit qu'il n'y avait rien à faire. Nous ne pourrions retrouver les agresseurs sur les 350 émeutiers.»

Jacques Beaudoin, artisan potier, qui se trouvait alors au festival de Saint-Tite à titre d'organisateur, a été avisé par les policiers de l'endroit de la situation et est revenu «sur les chapeaux de roues» chez lui. Il est demeuré chez lui toute la nuit, en vain, à attendre l'éventuel voleur des clés de son logement. Le lendemain, il changeait la serrure.

«Moi j'ai de la misère à comprendre cela, dit-il. Je suis sûr qu'il s'agit du même groupe. Je me demande comment il se fait qu'il n'y avait aucun policier sur les lieux pour protéger les gens? Ont-ils été soumis à des pressions de haut niveau pour ne pas intervenir de peur d'être traités de racistes? Auraient-ils été à ce point trop prudents pour éviter d'intervenir?»

Jacques Beaudoin se demande même combien d'autres victimes ont préféré garder le silence. Il n'a pas caché que ses filles ont été profondément marquées par ce drame. «Elles ont vu leur mère se faire tabasser, dit-il. Encore affectées par ce choc, elles ont pleuré toute la nuit. Je pense qu'elles en seront marquées pour longtemps.»

Il est fermement décidé à réclamer une enquête publique sur les événements de dimanche. «Les policiers sont là pour protéger les gens, dit-il. Et pourtant je trouve qu'ils ont été extrêmement prudents avec les Noirs: sept arrestations sur un groupe de plus de 350, c'est tout de même ridicule.»

Très sensible à la sécurité de sa famille, Jacques Beaudoin se propose d'acheter «un gros chien». En attendant il tient à disparaître quelque temps à la campagne, histoire de faire oublier aux membres de sa famille leurs traumatismes.



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

De son sac de toile contenant papiers personnels, cartes de crédit et argent, il ne reste à Mme Cherilyn Beaudoin que la courroie.

EMPIRE

IMPORTANT ENCAN DE 6 JOURS

Par ordre de Mme M. Lauer de l'ave. Lansdowne à Westmount, Les Encans Empire mettront en vente le contenu de la maison et plusieurs articles appartenant à divers autres consignateurs, incluant une importante consignation de plus de 500 superbes et magnifiques tapis à vendre sans minimum ou réserve.

HORAIRE

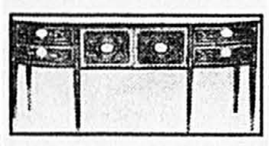
INSPECTION	ENCAN	LOTS
	Le dim. 20 sept., 11 h	1 - 200
Le vend. 18 sept., 10h - 21h	Le lun. 21 sept., 19 h	201 - 400
Le sam. 19 sept., 10h - 17h	Le mar. 22 sept., 19 h	401 - 600
Le dim. 20 sept., 10h - 17h	Le mer. 23 sept., 19 h	601 - 800
	Le jeu. 24 sept., 19 h	801 - 1000
	Le vend. 25 sept., 19 h	1001 - 1200



Des centaines de tapis sans minimum - sans réserve



M.A.Fortin Huile, 18' x 17'



Magnifique buffet Sheraton ancien orné d'incrustations

MEUBLES - ANTIQUITÉS - TABLEAUX
VAISSELLE - CRISTAL - TAPIS - BIJOUX
BRONZES - PORCELAINE - MONNAIES -
ARGENT - LUSTRES - ETC.
INCLUANT

Meubles de salle à manger, salon et chambre à coucher, tableaux par: M.A.Fortin, J.E.H.MacDonald, W.Raphael, J.P.Daliare,et plusieurs autres. Bijoux de succession, modernes et Art déco, service de couverts en argent sterling, grande sélection de porcelaines orientales incluant des bols, vases, jarres, etc. Netsukes, lampes de table en vitrail, lustres en cristal, horloges, grande collection de monnaies en or, et beaucoup plus.

AVIS IMPORTANT
SI VOUS PENSEZ ACHETER
UN TAPIS ORIENTAL VOICI VOTRE CHANCE !
2 SÉANCES DE TAPIS PERSANS TISSÉS À LA MAIN
TOUS À VENDRE AU PLUS OFFRANT,
QUEL QUE SOIT LE PRIX - QUELLE QUE SOIT LA MISE
SANS MINIMUM - SANS RÉSERVE

ENCANS EMPIRE
5500 rue Paré, à l'ouest de Décarie (514) NAMUR Tél: (514) 737-6586

EN MUSIQUE... PORTATIVE

Panasonic

PANASONIC RXFS460
• Magnétophone à cassette avec auto-inversion
• Système d'accentuation des ultra-graves

PANASONIC RXDT680
• Magnétophone à double-cassettes et lecteur laser
• 4 Amplificateurs et 4 hauts-parleurs
• Télécommande intégrale



99$ RXF5460
449$ RXDT680
99$ WMSXF33
399$ CFD-757

SONY

SONY WMSXF33
• Baladeur AM/FM/cassette
• Résistant aux éclaboussures
• Auto-inversion

SONY CFD-757
• Magnétophone à double-cassettes et lecteur laser
• Hauts-parleurs détachables
• Télécommande fournie

ATELIERS ÉLECTRONIQUES
electro max BROSSEAU

10 Techniciens à votre service.

SAINT-HUBERT 3256 Grande-Allée, 678-3430, *871-8407 (* Montréal)
BROSSARD 8025 boul. Taschereau, 443-4488
GRANBY 31 Évangéline, 378-0139

INSTALLATION - ENTRETIEN - RÉPARATION - LIVRAISON
30 ANS BROSSEAU

Du service, de l'expertise, sur place...

Expulsés d'un bar, deux hommes reviennent armés et abattent un client

MARCEL LAROCHE

■ Furieux d'avoir été expulsés par un propriétaire de bar, deux individus se seraient vengés en revenant sur les lieux de ce banal incident pour abattre à bout portant un client de cet établissement de l'ouest de Montréal.

C'est du moins l'hypothèse actuellement retenue par les policiers de la CUM chargés d'élucider le meurtre gratuit de Francis Glover, tué par balles lors de cette échauffourée survenue mardi soir, à la porte du bar «Maz» du 5617 ouest, rue Sherbrooke, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Glover, un Montréalais de 32 ans, aurait ainsi payé de sa vie pour s'être interposé entre deux individus armés qui voulaient surtout s'en prendre au propriétaire du bar qui venait de leur montrer la porte de sortie de son commerce.

Blessé par balles lors de cette funeste altercation, Charles Lorne-Mitchell, l'un des présumés agresseurs, repose actuellement sous surveillance policière dans un hôpital de la métropole tandis que son présumé complice, Danny Cosgrove, est toujours activement recherché par les policiers de la CUM.

Toute cette rocambolesque histoire a commencé lorsque Grosgrove et Mitchell, deux habitués de l'ancien bar «Ma Hallers» situé à l'angle des rues Sherbrooke et Marcil, dans l'ouest de la ville, seraient devenus agressifs, vers 23h15 mardi soir, alors qu'ils étaient tous deux attablés dans cet établissement licencié.

Plusieurs clients qui se trouvaient déjà dans ce bar offrant de la musique rétro auraient alors constaté que les deux individus, visiblement sous l'effet d'alcool ou de drogue, semblaient prendre un malin plaisir à insulter ou à provoquer le propriétaire du club.

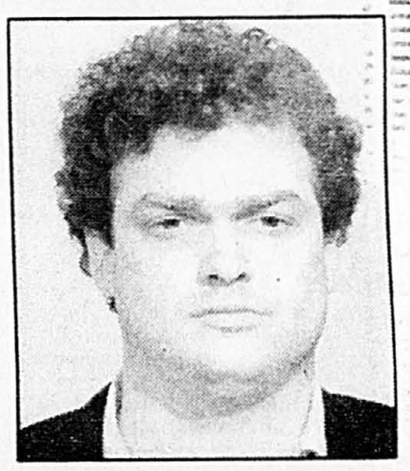
À un certain moment, le ton aurait monté d'un cran et les deux hommes auraient tout simplement été invités par le proprio à quitter le bar après avoir proféré des menaces de mort.

Frustrés, les deux clients récalcitrants auraient tout de même quitté le bar en avertissant le personnel de leur éventuel retour pour «régler leurs affaires».

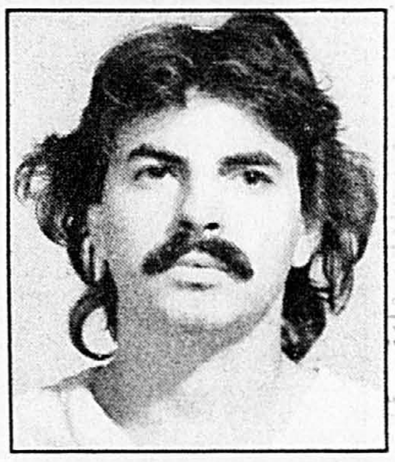
Tenant parole, les deux individus ont rapidement rappliqué, vers 23h45 mardi, en se présentant au bar armés de pistolets. Repoussés par le portier qui tentait de leur interdire l'entrée, les deux hommes auraient alors tiré deux coups de feu en direction du plafond.

C'est à ce moment précis que le propriétaire du bar serait à nouveau intervenu pour ordonner aux intrus de quitter les lieux. Une vive discussion s'est alors poursuivie à l'extérieur du club, suivie quelques instants plus tard d'un échange de coups de feu.

Dans le feu de l'action, Francis Glover, l'un des clients qui voulait se porter à la défense du propriétaire du bar, s'est soudainement affaissé dans la rue tandis que les deux agresseurs prenaient la fuite en voiture.



Francis Glover, 32 ans, abattu à bout portant.



Danny Cosgrove, 36 ans, activement recherché par les policiers de la CUM.

Malgré tous les soins médicaux prodigués par les ambulanciers d'Urgence Santé, l'homme de 32 ans, domicilié rue Walkley, à Notre-Dame-de-Grâce, devait succomber à ses blessures au cours de son transport à l'hôpital.

Quelques minutes plus tard, alors que les sergents-détectives Jacques D'Astous et Michel Provost, sous la supervision du lieutenant-détective Jean Ostiguy, de la section des homicides de la CUM, étaient à recueillir les premières dépositions des clients du bar témoins du crime, un homme à l'allure suspecte se présentait à l'hôpital pour y être traité pour des blessures par balles à la hanche et à une main.

Cet individu de 32 ans, identifié par les autorités hospitalières comme étant Charles Lorne-Mitchell, devait finalement être appréhendé par les policiers de la CUM qui le soupçonnent d'être l'un des assassins de Glover. Mitchell dont la vie ne serait pas en danger devrait comparaître aujourd'hui sur son lit d'hôpital pour y être formellement inculpé du 50e homicide à être commis depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

Quant à son présumé complice, Danny Cosgrove, 36 ans, de la rue Clifton, à Notre-Dame-de-Grâce, qui aurait fui à bord d'une Pontiac Sunbird rouge immatriculée au Québec GTT 608, les policiers de la CUM le recherchent activement en vertu d'un mandat d'arrestation pour complicité de meurtre.

Toute information susceptible de conduire à l'arrestation de Cosgrove doit être transmise à la section des homicides de la police de la CUM, au 280-2052.

Qualité, style et prix chez A. Gold & Sons

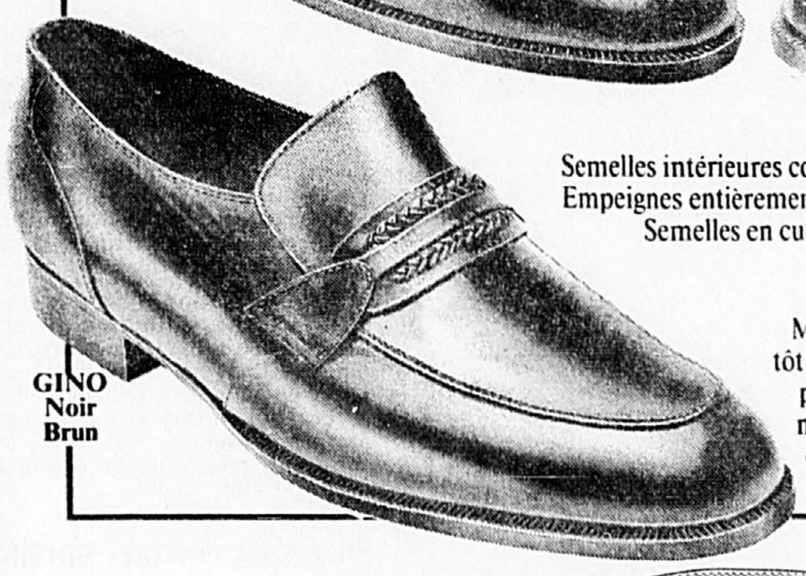
Nos chaussures habillées Piattelli exclusives à un rabais de 60 $

SE VENDAIENT 135 $
MAINTENANT
UN PRIX 75$ VOTRE CHOIX
Pointures 6-14 largeur D
Pointures 6-13 largeur EEE
Noir • Bourgogne • Brun



FRANCO Noir Bourgogne

CARLO Noir Bourgogne



GINO Noir Brun

Semelles intérieures coussinées
Empeignes entièrement en cuir
Semelles en cuir

S.V.P. Magasinez tôt pour votre pointure, modèle et couleur.

Achat en magasin, Téléphone, Par la poste, Télécopieur
TÉL.: (514) 288-4653, poste 236
TÉLÉCOPIEUR (514) 288-6804
A. GOLD & SONS, 2050, BLEURY, SUITE 100, MTL., QUÉ. H3A 2J5
N.B. Le prix des commandes par la poste, par téléphone ou par télécopieur est de 86.67$ la paire incluant 7% TPS et 8% TVP.

Envoyez-moi ☐ 1 paire de PIATTELLI Carlo en noir à 86.67$. Point. ____
Envoyez-moi ☐ 1 paire de PIATTELLI Carlo en bourgogne à 86.67$. Point. ____
Envoyez-moi ☐ 1 paire de PIATTELLI Franco en noir à 86.67$. Point. ____
Envoyez-moi ☐ 1 paire de PIATTELLI Franco en bourgogne à 86.67$. Point. ____
Envoyez-moi ☐ 1 paire de PIATTELLI Gino en noir à 86.67$. Point. ____
Envoyez-moi ☐ 1 paire de PIATTELLI Gino en brun à 86.67$. Point. ____
Ajouter 4$ de frais de livraison pour 1 paire ou plus (TPS et TVP incluses).
Portez à mon compte: ☐ American Express ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ Diners ☐ A. Gold & Sons
No. de carte de crédit ____ Date d'exp. ____
Ci-joint ☐ mandat-poste ☐ Chèque (pas de PSL)
Nom ____ Tél.: ____
Adresse ____ App. ____
Ville ____ Prov. ____ Code postal ____

NOTRE ENTREPÔT: • 2050-2056, BLEURY
CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • FAIRVIEW PTE-CLAIRE • LA PLACE VERTU •

A. Gold & Sons DEPUIS 1899

• LE CARREFOUR LAVAL
• LES GALERIES D'ANJOU
• LES PROMENADES ST-BRUNO
• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, A. Gold & Sons

10 JOURS SEULEMENT.



RABAIS DE 25% SUR LES DESSERTES ANGLAISES

Inspirées de meubles anciens du XVIII[e] siècle, ces tables se reconnaissent à la marqueterie et au plateau amovible au riche fini acajou. Les abattants réglables ont des charnières en laiton robuste et des poignées sculptées. Choisissez parmi les modèles suivants offerts en solde (en montre de haut en bas) :

Desserte anglaise
Abattants enlevés :
23 po haut. x 24½ po diam.
prix courant **199 $** ***VENTE 149 $***

Desserte Oxford
Abattants enlevés :
18½ po haut. x 45 po larg. x 30 po prof.
prix courant **379 $** ***VENTE 279 $***

Dressoir anglaise
Abattants enlevés :
29½ po haut. x 35 po larg. x 25½ po prof.
prix courant **329 $** ***VENTE 239 $***

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
Centre Fairview Pointe Claire 694-4266
Les Promenades Saint-Bruno 441-0987

Prix en vigueur jusqu'au 27 septembre, 1992.

©1992, LES BOMBAY ET BOMBAY INC.

La Compagnie Bombay MD

Notre nouveau catalogue d'automne est arrivé. Demandez votre exemplaire gratuit en téléphonant au 1-800-668-1136.

Ce matin-là, Duclos avait interdit à ses visiteurs d'aller au sous-sol

ANDRÉ CÉDILOT

■ «T'en fais pas, je m'en suis débarrassé. Tu ne la reverras pas...», aurait lancé l'accusé Jean-Pierre Duclos à sa compagne qui lui demandait où était passée Danielle André, trouvée assassinée le lendemain de cette conversation.

Le témoin, Maria Tischis, 19 ans, les cheveux ébène, toute menue, a raconté au jury, hier, s'être informée du sort de la victime parce qu'elle l'avait rencontrée quelques heures plus tôt dans un logis de Pierrefonds, où le groupe avait bu des boissons alcoolisées et prisé de la cocaïne.

C'était la première fois, dans la nuit du 16 janvier, qu'elle voyait Danielle André. Un ami de Duclos, Jean-Claude Gagnon, portier d'un bar de danseuses nues, était également de la partie. «J'ai mis Duclos et Danielle à la porte parce qu'ils faisaient trop de bruit», se souvient Maria Tischis.

Après avoir dormi quelques heures, Maria et Gagnon se sont rendus en début d'après-midi au domicile de Duclos, rue Capitol, à Laval. Bizarrement, Duclos, qui était seul, leur aurait interdit d'aller au sous-sol.

C'est à ce moment aussi qu'il aurait tenté de la rassurer en lui affirmant tout bonnement qu'il s'était «débarrassé» de Danielle André.

Selon la jeune femme, il semblait extrêmement nerveux. À un moment donné, il a même dégainé son revolver de type Luger et mis des gants après avoir entendu un bruit en provenance du sous-sol. «Il avait peur de descendre», se souvient Maria. Il avait fait le tour de la cour arrière. Par la suite, il n'avait cessé de regarder par la fenêtre avant.

Profitant de ce que Duclos était au téléphone, Gagnon (il demeurait parfois chez Duclos) s'est rendu au sous-sol avec Maria afin de récupérer des vêtements. À la surprise de la jeune femme, la porte de l'atelier était impossible à ouvrir parce qu'on l'avait clouée.

Prise de sommeil, elle s'est ensuite rendue dans la chambre à coucher de Duclos, où elle dit avoir remarqué une tache de sang au pied du lit. À un certain moment, Duclos l'a réveillée pour lui présenter un dénommé Alain.

La nuit passée, Duclos l'a reconduite chez elle, dans le quartier Duvernay. Chemin faisant, sur l'autoroute 440, un agent de la police de Laval à la recherche d'une auto volée les a interpellés. Ils les a vite relâchés, au grand soulagement de Duclos qui cachait une arme dans sa voiture.

Dans les jours qui ont suivi, Duclos l'a rappelée pour lui demander si elle accepterait de l'accompagner en Floride, où était sa mère. En dépit de son enchantement, elle n'a plus eu de nouvelles de lui. «Je ne l'ai pas revu. Il est disparu», a-t-elle simplement répondu, à la fin de l'interrogatoire mené par le procureur de la Couronne, Me Randall Richmond.

Précédemment, un autre témoin, Diane Vaillancourt, 37 ans, avait pour sa part affirmé avoir reçu deux appels téléphoniques de Danielle André, tôt le matin du 16 janvier. Elle était sa meilleure amie et avait passé une partie de la nuit avec la victime dans un bar de Laval.

Dans un premier temps, vers 6 h ou 7 h, Danielle, sous l'effet de la cocaïne, voulait probablement que Diane Vaillancourt s'occupe de la ramener chez elle, rue Delson, à Fabreville. En aucun moment, elle n'aurait soufflé mot de l'endroit où elle se trouvait, ni des personnes avec lesquelles elle se trouvait.

Lors du second appel, vers 9 h 30, Danielle André, dont l'état semblait avoir empiré, la suppliait presque de se rendre au chevet de ses deux enfants restés seuls à sa maison de la rue Delson, à Fabreville.

«Comme j'étais dans l'impossibilité de l'aider, je lui ai suggéré de prendre un taxi. Au besoin, je l'avais même invitée à passer d'abord chez moi pour lui remettre de l'argent», relate Diane Vaillancourt. «Elle m'avait promis de quitter l'endroit où elle était», ajoute-t-elle, au bord des sanglots.

Appelé à terminer son témoignage de la veille, François Cauchy, 36 ans, a dit avoir indiqué à la police de Laval, deux jours après le meurtre de sa conjointe, qu'il connaissait l'accusé Jean-Pierre Duclos et l'informateur de police Maurice Richard. Il avait aussi mentionné le nom d'un troisième homme, voisin de la résidence de ses parents.

Cette révélation n'est pas passée inaperçue, surtout qu'il semble n'y avoir nulle trace de ces détails de l'enquête dans les rapports de la police de Laval. Le procès, qui en sera à sa huitième journée, reprend ce matin avec le contre-interrogatoire de la jeune Maria Tischis.

Plants de mari saisis

■ Hier après-midi, les policiers de l'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec de Saint-Jérôme ont saisi 146 plants de marijuana, dont la valeur est estimée à 146 000 $, sur une terre agricole en jachère située dans le rang Saint-Rémi, à Mirabel. Personne n'a été arrêté et les policiers poursuivent toujours leur enquête.

Boutique Au Lit

Pour une ambiance de rêve

L'Italie en Fête

à la Boutique au lit

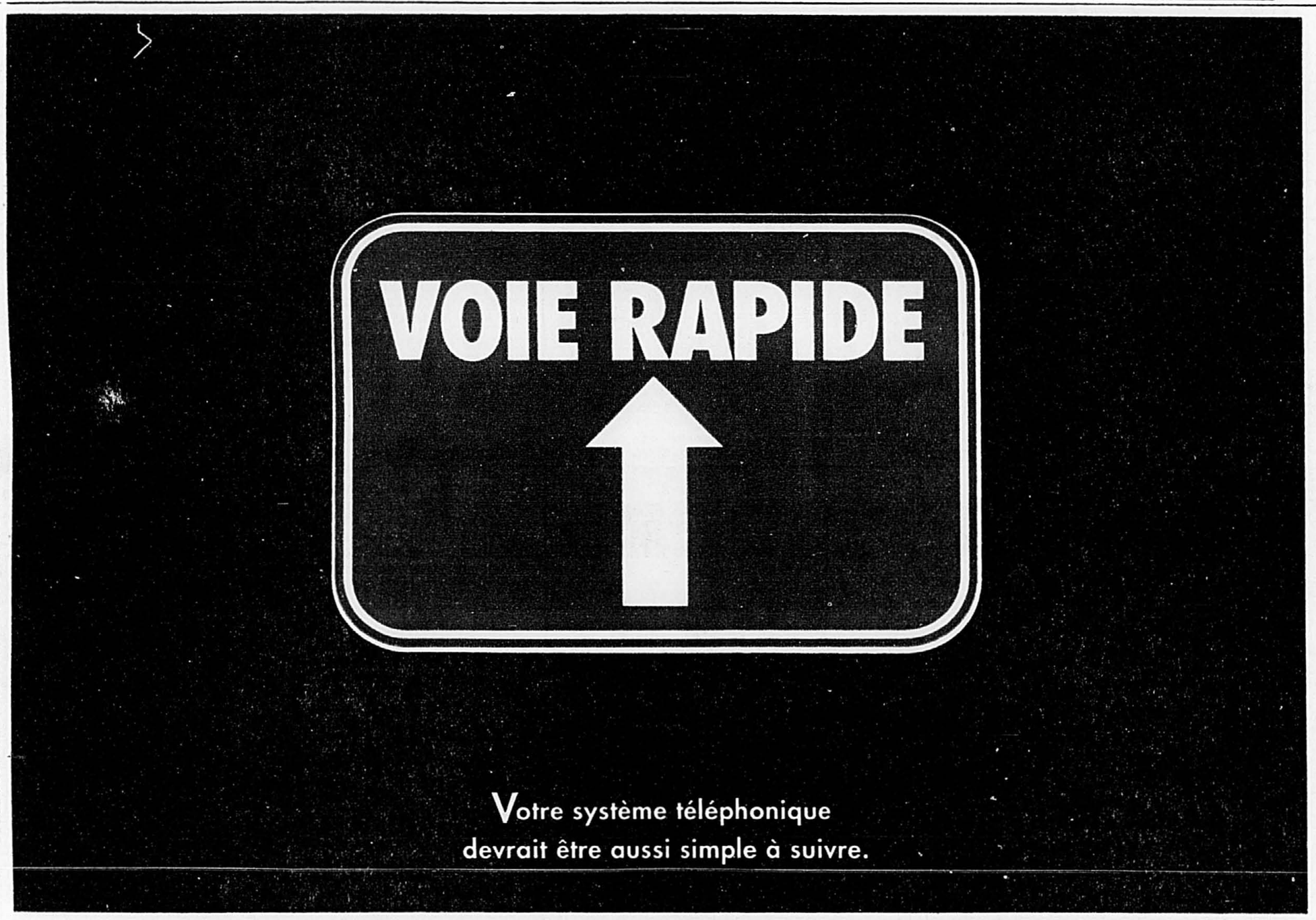
20-50 % DE RABAIS

Sur nos nouvelles collections de linge de maison

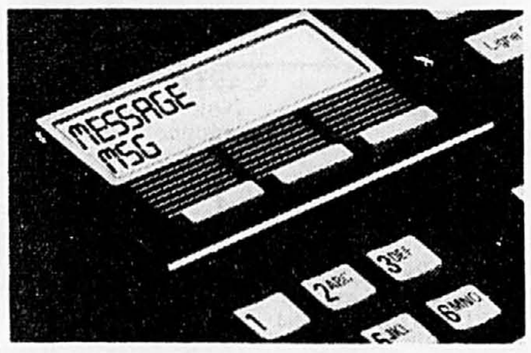
4396, Saint-Denis
(Métro Mont-Royal) **982-0041**

Heures d'affaires : Lun. au mer. : 10 h à 18 h
Jeu. au ven. : 10 h à 19 h
Sam. : 10 h à 17 h

1663008 - A03



Avec l'afficheur du Norstar qui vous guide étape par étape pour chacune des fonctions, c'est simple comme bonjour!



Voyez pourquoi le Norstar est l'un des plus importants systèmes téléphoniques conçus pour les PME.
Pour une démonstration gratuite sur vidéo, composez le 1 800 NORTHERN.

nt northern telecom

Notre technologie relie le monde

Norstar est une marque de commerce de Northern Telecom.

Un père à bout de souffle lance un cri du coeur

Son fils de 24 ans atteint du syndrome de Tourette a épuisé toutes les ressources

MARTHA GAGNON

■ Il y a des jours où Marcel Foucher se dit que son fils serait mieux mort que vivant tellement il est malheureux et fait souffrir son entourage.

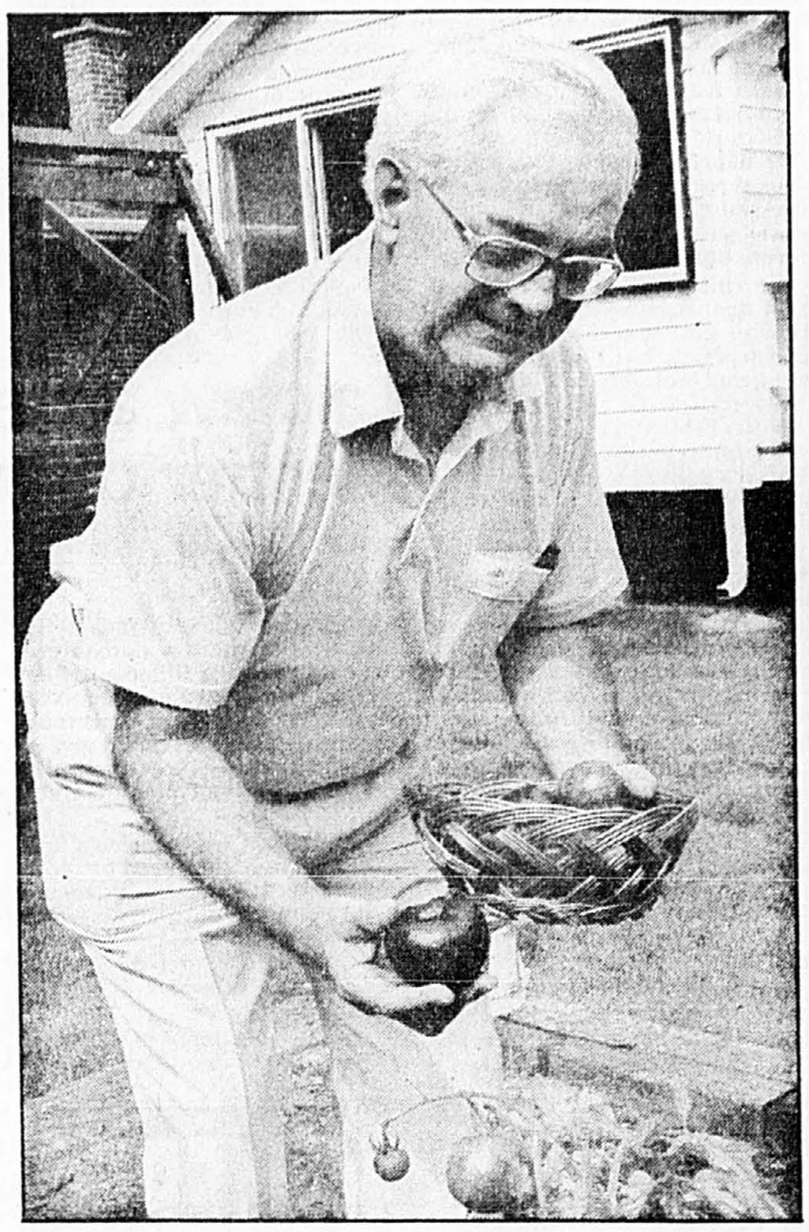
«C'est affreux d'en arriver à souhaiter la disparition de son enfant, mais je n'en peux plus», dit-il avec une expression de découragement. Loin d'être cruel ou sans-coeur, ce père est simplement au bord du précipice. Tout comme sa femme, Margot. Lui a fait un infarctus. Elle sursaute au moindre coup de téléphone. Agés dans la cinquantaine, ils se demandent s'ils trouveront la paix un jour.

Leur fils, Martin, 24 ans, atteint du syndrome de Tourette, une maladie neurologique encore mal connue, leur fait vivre un enfer depuis des années. Sa maladie le pousse à commettre des délits, à semer le désordre partout où il passe, à proférer des menaces de mort, à mettre le feu et à manipuler ses proches. Quand ce n'est pas les services sociaux qui téléphonent pour se plaindre qu'ils n'en peuvent plus, c'est la police.

Martin harcèle sans cesse ses parents, menace de les tuer ou de se suicider s'ils ne répondent pas à ses désirs. Dans une lettre qu'il leur a envoyé, il dit: «Agissez au nom de Dieu. Libérez-moi.»

Le syndrome Gilles de la Tourette du nom du neurologue français qui a identifié les premiers signes de la maladie en 1885, est caractérisé par des tics moteurs et des bruits vocaux multiples (jappements, reniflements, grimaces, pirouettes, etc.), des périodes d'automutilation (Martin s'arrache les cheveux et se mord), des obsessions, des sautes d'humeur incontrôlables, des compulsions et des troubles de comportement. La personne atteinte peut aussi laisser échapper à n'importe quel moment des mots orduriers et répéter sans cesse des sons ou des phrases déjà entendues.

Les Foucher ont un autre fils plus âgé qui, lui aussi, souffre de cette maladie qui est d'origine génétique. Heureusement, il est beaucoup moins turbulent que son frère et mène une vie relativement normale en appartement.



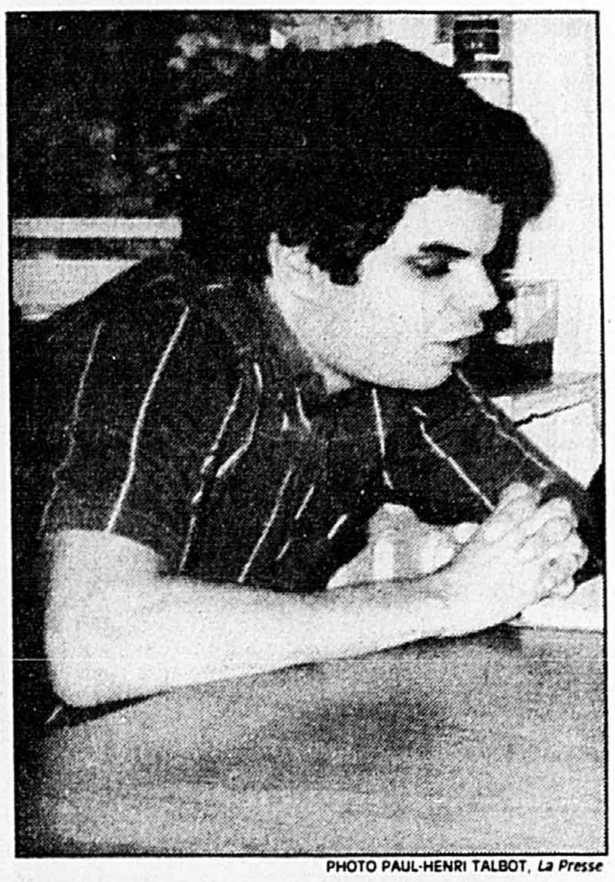


PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Martin, 24 ans, atteint du syndrome de la Tourette, mène une vie misérable. Son père, Marcel Foucher, lorsqu'il est dans son petit jardin oublie ses soucis.

Ressources épuisées

Depuis l'âge de 11 ans, Martin a fait le tour des hôpitaux psychiatriques, des familles d'accueil, des refuges pour itinérants, des services sociaux et des centres de crise. En 1985, il a même été placé au centre d'accueil pour délinquants à Cité des Prairies parce qu'il avait volé une voiture et heurté des véhicules. En 1990, il a profité de l'absence de ses parents pour casser une vitre, pénétrer dans la maison et faire des dégâts. Il a aussi fait un séjour à Pinel, hôpital psychiatrique à sécurité maximale.

Il a connu de mauvaises expériences dans des familles d'accueil où, par exemple, il a subi l'influence néfaste d'un homme alcoolique.

Aujourd'hui, plus personne n'en veut. «Il a brûlé le réseau», explique M. Foucher. Et voilà maintenant qu'il se retrouve à la prison de Parthenais pour avoir défoncé la vitrine d'un concessionnaire automobile, à Longueuil, le 9 septembre, peu de temps après avoir reçu son congé de l'hôpital Charles-Lemoyne.

Que faire?

Les Foucher sont en colère contre les autorités médicales qui ont laissé sortir Martin de l'hôpital avant qu'on ne puisse trouver une nouvelle ressource. «C'est un geste irresponsable, selon eux. Ils auraient dû prolonger la cure fermée. Mais on nous répond que sa place n'est pas à l'hôpital ni en prison. Y-a-t-il seulement une place où il peut vivre sur cette terre? Notre fils est devenu un malade-délinquant-itinérant.»

Même s'il comprend leur désarroi, le directeur des services professionnels de l'hôpital Charles-Lemoyne, le docteur François Gauthier, réfute les accusations des parents. À son avis, les autorités médicales n'ont rien à se reprocher. «Tout a été fait pour ce patient. Les psychiatres pour des raisons que je n'ai pas le droit de révéler publiquement, ont jugé préférable de mettre fin à la cure fermée. Dans ce dossier, tous les intervenants ont fait plus que leur possible. Mais l'hôpital Charles-Lemoyne est un centre pour soins aigus, nous ne sommes pas tenus de donner des services carcéraux. L'hôpital n'a pas plus de responsabilité envers cet individu que les autres ressources sociales.»

Le problème est que Martin refuse les médicaments et les traitements. Selon le psychiatre Yves Dion, de l'Hôtel-Dieu de Sorel, qui l'a suivi durant plusieurs années et qui est considéré comme un spécialiste du syndrome de la Tourette, Martin est un cas pathétique. «Bien qu'il soit d'intelligence supérieure, il n'a pas réussi à faire des études. Il a été ballotté d'un endroit à un autre, placé dans des conditions parfois inadéquates.»

D'après lui, il y a eu des erreurs et des manquements qui ont éventuellement conduit à une détérioration de son état. «Je me suis battu souvent avec les services sociaux qui refilaient le dossier d'un bureau à l'autre. On invoquait toujours le manque de ressources. On a, par exemple, refusé qu'il soit suivi régulièrement par un travailleur communautaire.»

Plus de 400 personnes font partie de l'Association québécoise du syndrome de la Tourette qui existe depuis seulement trois ans. «Une maladie encore mal connue, selon la présidente, Évelyne Paiement. À cause de leur comportement bizarre, les gens sont souvent perçus comme des fous, des déficients mentaux. Or, ils ont un quotient intellectuel normal. Malgré cela, les parents doivent se battre pour maintenir les enfants, atteints de ce syndrome, dans des classes régulières. On a tendance à les envoyer avec les élèves qui ont des troubles de comportement. Et c'est la pire chose à faire. Ils imitent les comportements délinquants.»

Certains ont aussi des problèmes avec la justice. Récemment, une avocate communiquait avec elle parce qu'elle défendait un client souffrant de cette maladie, accusé d'avoir troublé l'ordre public. On a aussi vu une personne injurier un policier sans raison. «Pour éviter certains ennuis, on conseille aux malades de porter sur un eux une carte décrivant les manifestations de la maladie.» On peut joindre l'Association au numéro 345-0251.

Jeunesse au Soleil prépare déjà Noël

■ L'organisation Jeunesse au Soleil (Sun Youth) a commencé depuis le 8 septembre sa période d'inscription pour la distribution des paniers de Noël.

Durant cette période qui se termine le 2 octobre, l'organisme, situé au 4251 Saint-Urbain, acceptera 7000 inscriptions (alors qu'il se limitait à 5000 les années précédentes) et déjà 2500 personnes ont donné leur nom.

Pour obtenir un panier de provisions, le temps des Fêtes venu, on doit donc se hâter de faire sa demande. Il faut, pour s'inscrire, se rendre sur place, entre 9h et 17h, en présentant une pièce justificative, comme une carte d'aide sociale, de pension ou d'assurance-chômage.

Les personnes dans le besoin qui n'auront pu s'inscrire, pourront tout de même téléphoner à Jeunesse au Soleil les 25 et 26 décembre, alors que seront distribués les éventuels surplus de nourriture.

VÊTEMENTS POUR HOMMES
Belmonti & Geoffrion ET AUTRE
FAILLITE 2 000 000 $
De 50% à 80% de RABAIS SUR TOUT
HABITS 50% - 60% - 70%
PALETOTS D'HIVER Rég.: 890$ POUR: 199,95$
1 000 CHANDAILS Rég.: 175$ à 200$ POUR: 29,95$
CUIR POUR DAME 50%
Touche Rouss Liquidation
1499, rue Fleury E. (Près av. Christophe-Colomb)
MER. JEU. ET VEN.: midi à 21h SAM.: 10h à 17h.

LOUER UN TÉLÉPHONE C'EST CARRÉMENT VRAIMENT CON!

ACHETER AVEC LA GARANTIE À VIE*, C'EST BRILLANT!
La Cabine Téléphonique vous propose pour un temps limité 17 modèles de téléphones garantis à vie*. Il n'y a donc plus aucune raison de louer et de payer chaque mois pour un appareil qui ne vous appartient même pas. Imaginez tout ce que vous pourriez économiser en achetant votre propre téléphone. De plus, La Cabine Téléphonique offre désormais des appareils garantis à vie* à partir de 19,99$.

RIEN NE VOUS OBLIGE À LOUER!
Pour obtenir une ligne téléphonique, aucune loi ne vous oblige à louer un appareil à votre compagnie de téléphone. À La Cabine Téléphonique, vous avez le choix d'acheter parmi plus de 150 modèles de grandes marques. C'est le moment de penser à l'achat.

*Offre valide jusqu'au 14 novembre. S'applique tant que vous en êtes propriétaire.

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE MD
L'ACHAT, C'EST MON CHOIX

CARREFOUR LAVAL, PLACE VERSAILLES, PROMENADES ST-BRUNO, CENTRE FAIRVIEW, CENTRE EATON, CENTRE ROCKLAND, GALERIES D'ANJOU, PLAZA ST-HUBERT, CARREFOUR ANGRIGNON

SONY. ATT SANYO Panasonic. GE Cobra CANTEL AGENT AGRÉÉ

Parsemé d'étoiles

harman/kardon
HK3300 Récepteur
HD7300 Lecteur laser
Haut-parleurs BOSTON HD8
999 $

HK3500 Récepteur
HD8500 Lecteur laser
Haut-parleurs BOSTON HD10

harman/kardon
HK3400 Récepteur
HD7450 Lecteur laser
Haut-parleurs BOSTON HD9
1399 $

harman/kardon 1799 $
★ Construction de qualité supérieure
★ Excellent son
★ Simplicité d'utilisation

audio centre
8080, boul. Taschereau O., Brossard (514) 466-1999
5252, rue Sherbrooke O., Montréal (514) 482-6383
1970, boul. Le Corbusier, Laval (514) 687-3627

Comité de surveillance de l'étude d'impact d'un projet d'incinérateur

GILLES ST-JEAN
VALLEYFIELD

■ Un comité formé de 15 représentants des différents milieux de la région de Valleyfield ainsi que de six personnes-ressources, notamment des ministères de l'Environnement du Québec et du Canada, du Département de santé communautaire et de la ville, a été composé afin d'analyser au fur et à mesure l'étude d'impact d'un projet d'incinérateur de déchets organiques de la société Concord-Stablex.

Cette compagnie a l'intention d'ouvrir dans le port de Valleyfield un incinérateur à haute performance d'une capacité annuelle de 40000 tonnes métriques, qui éliminerait des types de déchets pour lesquels aucun traitement n'existe actuellement au Québec.

Le comité, composé de bénévoles et qui a commencé ses travaux en mai dernier, a été présenté hier au cours d'une conférence de presse. Des membres du comité ont expliqué qu'ils avaient répondu à l'invitation de Stablex d'en faire partie afin de voir de quoi avait l'air le projet et pour mieux diffuser l'information disponible pendant l'étude d'impact.

Par exemple, certains sont inquiets des risques d'accidents de la circulation impliquant des véhicules transportant des déchets en direction du futur incinérateur, et veulent savoir ce qu'on a l'intention de faire à ce sujet.

Les membres du comité se préoccuperont aussi des impacts du projet sur l'environnement et sur la population, la provenance des déchets, l'élaboration par le gouvernement d'une politique intégrée de déchets industriels, les retombées économiques et les mesures d'atténuation.

Concord-Stablex a fait paraître des annonces, dans les médias de la région de Valleyfield, et les membres du comité actuel sont des personnes qui y ont répondu. Dans certains cas, on les a nommés directement, alors que d'autres, ceux de Valleyfield en fait, ont dû se soumettre à des élections.

Le représentant de Concord-Stablex, M. Jacques Delisle, estime que l'étude d'impact et les travaux du comité pourraient prendre fin dans le courant de 1993 et que l'étude d'impact pourrait ensuite être remise au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement qui convoquerait les audiences ad hoc dans le courant de 1994.

Soligaz modifie son projet de cavernes

ANDRÉ NOËL

■ Les promoteurs de Soligaz demandent au gouvernement québécois de modifier le décret les autorisant à construire des cavernes de liquides de gaz à Varennes, si bien que le projet est encore retardé.

Soligaz veut désormais construire une seule caverne de 950000 barils pour entreposer du propane, plutôt que trois cavernes plus petites pouvant servir en plus au stockage du butane et de gaz mélangés.

Il n'est pas clair encore si la demande de modification du décret va nécessiter de nouvelles audiences publiques. Une chose est sûre: les délais se prolongent. Les promoteurs doivent aussi prouver au ministère des Finances que le projet est rentable. La grande majorité des capitaux proviendront en effet du gouvernement.

Pétromont, Soquip et Noverco — des sociétés d'État ou mixtes — détiennent chacune 31,5 p. cent des parts de Soligaz. La firme d'ingénieurs SNC détient les sept p. cent qui restent.

Dans une lettre adressée au ministère de l'Environnement le 2 septembre, Jean Guérin, directeur exécutif de Soligaz, évoque la nouvelle situation économique pour expliquer les changements apportés au projet. «Le réaménagement proposé pour les cavités de stockage résulte d'un effort d'optimisation de nos installations visant à refléter la situation économique et commerciale actuelle et prévisible», écrit M. Guérin.

La lettre s'accompagne de trois documents, dont une mise à jour des études des risques d'exploitation. Selon Soligaz, ces risques seraient diminués avec une seule grande caverne.

La caverne de propane serait creusée en trois sections de 15 mètres de diamètre et d'environ 200 mètres de long, 150 mètres sous terre. À cette profondeur, la pression de la nappe d'eau souterraine garderait le gaz sous une forme liquide.

Le calendrier pour la réalisation des travaux de construction prévoit un début des activités de construction en novembre 1992 et une mise en service à la fin juin 1994, écrit M. Guérin.

Voilà plusieurs fois que les travaux sont reportés. Le décret a été émis il y a presque un an, en octobre 1991, mais pas un seul coup de pelle n'a encore été donné.

Des compagnies identifiées au départ comme des clients potentiels pour Soligaz ont fermé leur portes ou n'ont pas réalisé leurs propres projets. Aucune compagnie n'a encore signé de contrat avec le consortium. Pétromont, le principal client, éprouve elle-même des difficultés: une centaine d'autres mises à pied sont prévues pour bientôt.

De nombreux groupes écologistes s'opposent depuis le début au projet Soligaz, un projet qui, selon eux, ne pourrait plus voir le jour aux États-Unis parce qu'il aurait suscité trop d'opposition populaire.

Un de ces groupes, «Varennes pour y vivre», estime maintenant que le temps donne raison à ceux qui mettaient en doute la rentabilité économique du projet. «On se souvient que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) s'est fait insulter parce qu'il avait osé mettre en question la viabilité du projet. Pourtant, le temps lui donne raison», a dit Sylvain Gagnon, de «Varennes pour y vivre».

«Au départ, Soligaz faisait miroiter un investissement de 250 millions et des retombées pouvant assurer 20000 emplois. Mais le ballon se dégonfle. Il ne faut pas créer un autre Tricofil ou une autre Société nationale de l'amiante. La pétrochimie ne peut pas être une grappe industrielle au Québec. Il faut investir ailleurs, dans les secteurs où nous pouvons être concurrentiels.»

Selon M. Gagnon, la preuve est faite que les audiences publiques sont un processus utile: elles obligent les promoteurs et la population à analyser les projets en profondeur. On évite ainsi la création d'éléphants blancs comme l'aéroport de Mirabel ou le Stade olympique, ce qui est utile non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les finances publiques.

Laidlaw a-t-elle pollué Mercier durant 20 ans?

GILLES ST-JEAN
VALLEYFIELD

■ Ce n'est pas que le 10 mai 1991, date de l'infraction constatée, que Laidlaw ou sa filiale a pollué le terrain de Tricil à Mercier avec des déchets dangereux, mais tous les jours depuis près de 20 ans, a souligné hier un avocat du ministère de l'Environnement du Québec.

Me Charles Charbonneau a fait cette remarque durant sa plaidoirie, à l'issue d'un procès extrêmement technique entrepris en juin et qui s'est poursuivi cette semaine devant le juge Michel Mercier, de la Cour du Québec à Valleyfield.

Laidlaw est accusée d'avoir émis un contaminant dans l'environnement ce jour-là. Une autre accusation a été retirée mardi. La compagnie est passible, si elle est reconnue coupable, d'une amende pouvant atteindre 250000$.

L'un des avocats du plus important éliminateur de déchets du Québec, Me Marc Prévost, a notamment fait état en matinée des analyses éthymologiques et des définitions du mot «émettre» empruntées à un aréopage de dictionnaires. Son collègue Richard Rusk a fait porter son effort sur le fait que Laidlaw n'avait fait aucun geste actif pour polluer et a cité une jurisprudence faisant notamment appel à des précédents ontariens.

Me Prévost a longuement discuté le rôle «polluant» de l'équipe du ministère qui s'est rendue sur le terrain de Tricil, le 10 mai 1991, y déterrant des barils et des condensateurs électriques enfouis depuis près de 20 ans. À en croire Me Prévost, la pelle mécanique utilisée par les chercheurs aurait brisé plusieurs vieux barils métalliques et aurait causé plusieurs des fuites constatées ce jour-là.

L'équipe de chercheurs, aiguillée par les confidences d'un ancien employé, avait trouvé les barils exactement à l'endroit désigné. Les recherches ont permis de trouver quelque 500 barils, 350 condensateurs et 150 chaudières enfouis sur les lieux entre 1973 et 1975, quand le terrain appartenait à la Goodfellow Combustion, une société acquise par Laidlaw en 1990.

Quand son tour est venu, Me Charbonneau a souligné que le terrain et ce qui s'y trouvait étaient sous la garde et le contrôle de Laidlaw, le 10 mai 1991. Et, même si c'est la nature qui a causé la détérioration de contenants métalliques pleins d'huile et de BPC enfouis, le terrain était tout de même sous la responsabilité de Laidlaw, a-t-il dit.

L'avocat du ministère a fait une analogie avec un baril entreposé par quelqu'un sur son terrain et qui contiendrait un déchet dangereux; le baril ne coulerait pas puis, tout à coup, après des années d'exposition, il serait éventré et répandrait sa matière polluante dans l'environnement.

Les avocats ne se sont pas entendus non plus sur les conclusions de deux hydrogéologues appelés respectivement par Laidlaw et le ministère, M. Martin Poulin et Mme Francine Lagacé, relativement au déplacement souterrain de contaminants venus des anciennes lagunes de Mercier, l'un des endroits les plus pollués d'Amérique du Nord à la suite du déversement de 45000 litres d'huile et de solvants par la défunte LaSalle Oil Carriers en 1969.

Pour réduire les pesticides

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

■ Pour favoriser la vigilance face aux pesticides, le ministère de l'Agriculture du Québec a fait part mercredi d'un plan visant à réduire de 50 p. cent leur utilisation globale d'ici l'an 2000.

En vertu d'une entente fédérale-provinciale et de programmes existants, un montant de 1,4 million est disponible, les deux prochaines années, aux entreprises agricoles pour modifier leurs pratiques dans le sens d'une réduction des pesticides, a annoncé le ministre québécois Yvon Vallières.

Établi avec le concours de l'Union des producteurs agricoles (UPA), ce plan prévoit aussi de renforcer l'information auprès des producteurs agricoles pour l'adoption notamment de la lutte non chimique aux insectes et maladies.

Et avec de 2,5 millions d'argent frais, Québec crée, entre autres, trois nouveaux postes de conseiller dans les régions de Richelieu-Saint-Hyacinthe, du nord de Montréal et du sud-ouest de Montréal, où sont utilisés 70 p. cent des pesticides au Québec.

Cette enveloppe renforcera aussi les «clubs d'encadrement technique» bipartites, formés de fonctionnaires et producteurs; il y a 23 clubs semblables regroupant 450 producteurs exploitant quelque 9000 hectares, où se fait du dépistage des ennemis des cultures.

Le dépistage s'appuie sur le «Réseau d'avertissements phytosanitaires» (santé des plantes), formé de gens du ministère (ou qui y sont formés) et qu'il est également prévu de renforcer. L'enveloppe aidera aussi à la recherche menée dans des universités.



NE FAITES PAS UN X SUR VOTRE DROIT DE VOTE

Participez au recensement qui se tiendra les 21, 22, 23 et 24 septembre 1992!

Pendant cette période, deux personnes qui portent l'insigne officiel du recensement passeront chez vous pour vous inscrire sur la liste électorale.

Laissez-les entrer!

N'oubliez pas: si vous voulez voter, votre nom doit être inscrit sur la liste électorale.

Serez-vous sur la liste?

Les recenseurs inscriront votre nom sur la liste électorale si, le 24 septembre 1992, vous répondez à chacune des conditions suivantes:

- *vous avez 18 ans et plus;*
- *vous êtes de citoyenneté canadienne;*
- *vous avez votre domicile au Québec depuis au moins six mois.*

Pour en savoir davantage

Surveillez bien les journaux! Le Directeur général des élections vous informera des étapes importantes de la période référendaire.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Des questions? Appelez-nous!

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous, de 9 h à 22 h, sept jours par semaine, en composant:

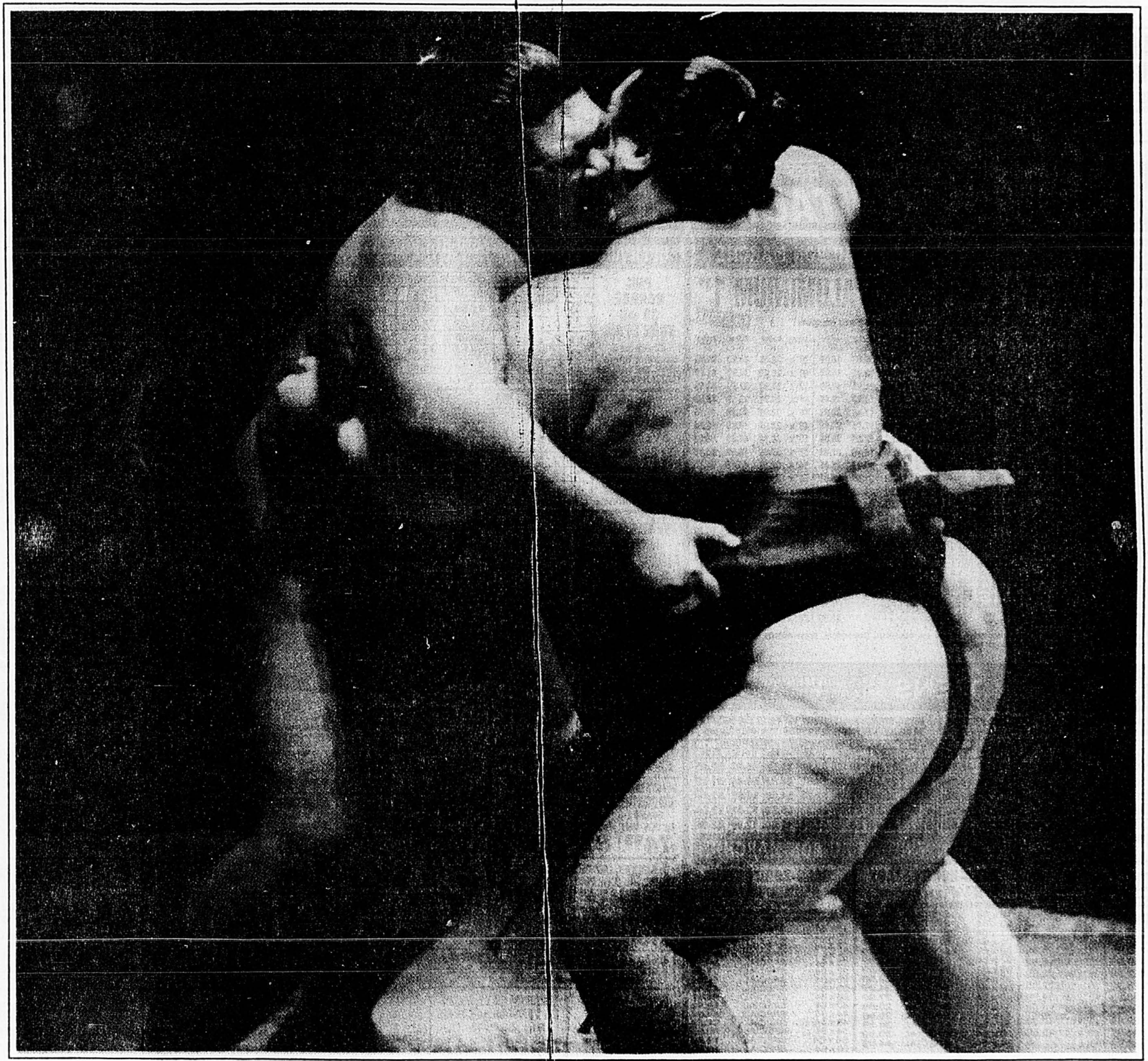
1 800 461-0422
(sans frais)
(appels en provenance de l'extérieur de la région de Québec) ou

528-0422
(appels en provenance de la région de Québec)

parce qu'un vote ça compte

TÉLÉPHONE CELLULAIRE | TÉLÉAVERTISSEUR | RADIOCOMMUNICATIONS | TRANSMISSION DE DONNÉES SANS FIL | SERVICE TÉLÉPHONIQUE AIR-SOL

ON ÉTABLIT LE CONTACT.



PARTOUT ET EN TOUT TEMPS.

Que vos contacts soient chaleureux ou qu'ils vous laissent de glace, qu'ils soient compétitifs ou amicaux, personnels ou professionnels, Bell Mobilité vous donne tous les moyens de maintenir la communication. Peu importe l'endroit, peu importe le moment.

Nous mettons à votre disposition un éventail complet de services de communications mobiles : téléphone cellulaire, téléavertisseur, radiocommunications, transmission de données sans fil et service téléphonique air-sol pour passagers Airfone[MD]. Tout cela sous un même toit. Sous une même bannière.

Alors, donnez-nous un coup de fil au 1 800 267-0123. Nous avons tout ce qu'il faut pour que vous puissiez rester en contact avec votre monde. Partout et en tout temps.

Bell Mobilité

En contact, partout et en tout temps

Le refus des Mohawks d'ériger des guérites ouvre la voie à une paix durable, croit-on à Oka

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Pour les Blancs et les Mohawks d'Oka, la décision de la communauté amérindienne de répondre par un NON déterminant — 80 p. cent — à l'installation de postes de surveillance dans le secteur de Kanesatake, signifie que toute la population de ce secteur veut travailler ensemble pour une paix durable.

Plusieurs soutiennent aussi que les trouble-fête de la communauté amérindienne locale ont reçu un message clair: restez tranquilles du moins pendant la durée de la campagne référendaire.

Pure coïcidence, diront certains, tout est très calme dans la région depuis la rencontre qu'Ovide Mercredi a eu avec le grand chef du conseil de bande local, Gerry Peltier, le 21 août à Saint-Eustache. Cette réunion, à laquelle assistait le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a eu lieu le lendemain d'une échauffourée près de la pinède. M. Mercredi avait alors quitté la réunion des premiers ministres pour cette rencontre.

Un policier de la Sûreté du Québec, très au fait de la façon dont se déroulent les choses à Kanesatake depuis plusieurs années, a confié à *La Presse* que ses collègues patrouilleurs n'avaient pas eu à intervenir pour «courir» après des Mohawks depuis les dernières semaines. «Nous avons arrêté de recevoir des appels presque au même moment où la tenue d'un référendum à été annoncée», a-t-il souligné.

Il a ajouté que selon lui, les leaders Amérindiens ont réussi à calmer les quatre ou cinq jeunes «têtes folles» qui s'amusaient à mettre la police en alerte dans le secteur de la pinède.

Un autre policier de la SQ présent à Oka mardi soir a lui aussi confirmé que la situation est très calme depuis la fin d'août. Seulement deux autos-patrouille sont maintenant affectées à la surveillance du territoire.

Pour ce qui est du résultat du référendum sur l'érection de guérites, le président de l'Association des propriétaires à l'intérieur de Kanesatake (APIK), Jean Jolicoeur, croit qu'il s'agit là d'une défaite pour le grand chef du conseil de bande local. «Je pense, poursuit-il, que la communauté amérindienne a décidé de se prendre en main et de décider elle même de son sort.»

Lors de la réunion de mardi soir, à l'ancien collège Jean-La-Mennais, des résidents blancs de Kanesatake ont déploré le fait que la SQ refuse de se rendre dans ce secteur la nuit, de peur d'être attiré dans un traquenard.

Présent à la rencontre, le lieutenant Donald Pouliot, responsable du détachement de Saint-Eustache de la SQ, a été invité à expliquer la position des policiers. Avant de parler, il a demandé l'exclusion des journalistes.

Nous avons cependant appris que le lieutenant avait dit que les policiers devaient répondre à chaque demande et que si des agents de s'étaient pas rendus lors d'un appel concernant une trentaine de coups de feu qui avaient été tirés, il n'était pas au courant. Pour éviter que d'autres situations semblables ne se reproduisent, un porte-parole de l'APIK sera désigné pour agir à titre de contact direct avec la SQ pour prouver que les appels faits par les Blancs la nuit sont justifiés.

Mardi soir à Oka, les résidants faisaient comme ceux d'ailleurs au Québec par cette soirée chaude et humide: se promener paisiblement à pied ou à bicyclette dans les rues, déguster une crème glacée sur une terrasse, déambuler au bord de l'eau.

Les Cris prêts à discuter avec Québec sur la Convention de la Baie James

MARTIN PELCHAT

■ Bien que les Cris maintiennent leur opposition au projet Grande-Baleine, leurs représentants et ceux du gouvernement du Québec s'apprêtent à reprendre les discussions dans les dossiers litigieux de la mise en oeuvre de la Convention de la baie James et des chantiers Eastmain 1 et La Forge 1 d'Hydro-Québec.

Une possible rencontre entre le grand chef du Grand conseil des Cris, Matthew Coon-Come, et le premier ministre Robert Bourassa devrait ouvrir la voie à des discussions plus formelles, a indiqué hier un porte-parole du Grand conseil, Brian Craik, en ajoutant qu'il n'était pas question, pour l'instant, de réouverture de la Convention de la baie James.

«On est prêt à discuter de la façon dont les choses qui sont écrites dans la convention devraient se faire», a expliqué hier M. Craik.

Cette rencontre Bourassa-Coon-Come n'en serait pas une de négociation, mais d'«échange pour dresser la table», a soutenu M. Craik. Les Cris n'abandonnent pas pour autant les procédures judiciaires engagées dans tous ces dossiers, a-t-il indiqué.

Il est vrai, reconnait Brian Craik, que les Cris avaient auparavant posé comme condition à la reprise de négociations que Québec abandonne le projet Grande-Baleine, condition à laquelle ils renoncent maintenant. Mais depuis l'annulation du contrat de 1000 mégawatts d'Hydro avec la New York Power Authority, et sachant que le projet Grande-Baleine subira un examen public, les Cris ont plus de temps à consacrer à leurs autres préoccupations. «Ces dossiers étaient dans l'ombre de l'opposition au projet Grande-Baleine», explique le porte-parole cri.

Le déblocage serait survenu au printemps. Le chef cri Billy Diamond, pour M. Coon-Come, a eu des contacts avec l'entourage immédiat du premier ministre. L'équipe de M. Bourassa et M. Coon-Come ont poursuivi ces contacts cet été, avant qu'on ne convienne de discussions plus directes.

Du côté du cabinet du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Lise Bacon, on déclarait hier par voie de communiqué que «cet intérêt des Cris pour une reprise du dialogue fait suite à l'ouverture signifiée par le gouvernement en juin 1991, aux nombreuses relances faites au Grand chef Matthew Coon-Come par la ministre elle-même, et aux diverses rencontres qui ont eu lieu entre la ministre et les chefs des communautés cries au cours de la dernière année».

Les Cris désirent aborder avec Québec la question du développement économique du territoire, dont on traite dans le chapitre 28 de la Convention de la baie James et du Nord québécois. Ils souhaitent aussi parler de routes d'acces non complétées et du besoin pressant, précise M. Craik, de construire 1200 maisons.

Les Cris veulent notamment discuter avec Québec de création d'emplois. «Sur le terrain, ça n'a pas fonctionné de la façon dont c'était écrit dans la convention», poursuit leur porte-parole.

Agent de la faune porté disparu

Presse Canadienne

SCHEFFERVILLE

■ Des recherches ont été entreprises hier pour retrouver un agent de conservation de la faune du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche porté disparu au lac Champdoré, à 175 kilomètres au nord-est de Scheffervile.

Le disparu a été identifié par la Sûreté du Québec comme étant Patrick Poirier, âgé de 23 ans.

Selon la police, un hydravion occupé par M. Poirier, un autre agent de la faune et le pilote, a dû se poser d'urgence mardi après-midi au lac Champdoré à cause des vents forts qui soufflaient dans le secteur. Deux des occupants ont pu rejoindre la rive à la nage et ont été retrouvés sains et saufs hier matin.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS AU QUÉBEC! Venez, laissez-nous vous le PROUVER!

Au Bon Marché est LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA!

Choix IMMENSE de 20,000 styles et couleurs de stores faits sur mesure, PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

VOIR et CROIRE

OUI, PAPA! TOUT CE QUE NOUS VENDONS EST GARANTI À 100%

NOUS SOMMES LES SPÉCIALISTES DES STORES HORIZONTAUX!

NOUS SOMMES LES "PROS" DES STORES VERTICAUX!

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

MINI-STORES HORIZONTAUX PVC 1" EN STOCK
Vinyle 1re qualité! Couleurs: Blanc, ivoire, gris, noir.

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"
18" x	2.25	5.99	9.99
20" x	2.75	6.19	12.49
24" x	2.75	6.25	14.99
27" x	4.25	6.75	17.49
30" x	4.75	7.25	19.99
36" x	5.75	8.25	21.49
40" x	7.75	10.75	22.49
48" x	8.75	11.25	23.99
54" x	8.75	12.99	24.99
60" x	9.75	13.75	29.99
72" x	15.25	20.25	34.99
POUR PORTE-PATIO 78" x 84"			38.99

Les couleurs mentionnées ci-dessus sont aussi disponibles dans les grandeurs suivantes:
16x45 31x64 42x78 58x45
16x64 31x78 44x45 58x64
16x78 33x45 44x64 58x78
22x48 33x64 44x78 62x45
22x64 33x78 46x45 62x64
22x78 35x45 46x64 62x78
26x45 35x64 46x78 64x45
26x64 35x78 50x45 64x64
26x78 38x45 50x64 64x78
28x43 38x64 50x78 66x45
28x54 38x78 52x45 66x64
28x78 39x45 52x64 66x78
29x45 39x64 52x78 70x45
29x64 39x78 56x45 70x64
29x78 42x45 56x64 70x78
31x45 42x64 56x78

8 AUTRES COULEURS: rose, pêche, bourgogne, rouge, jaune, bleu, chameau, menthe.

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"
16" x	1.99	5.49	9.75
18" x	2.25	5.99	9.99
20" x	2.75	6.19	12.49
22" x	2.75	6.25	13.99
24" x	2.75	6.25	14.99
26" x	3.99	6.49	16.99
27" x	4.25	6.75	17.49
28" x	4.49	6.75	17.99
29" x	4.69	6.99	18.99
30" x	4.75	7.25	19.99
31" x	4.99	7.49	20.25
33" x	5.25	7.99	20.75
35" x	5.69	8.25	21.25
36" x	5.75	8.25	21.49
38" x	7.25	9.99	21.99
39" x	7.49	10.49	22.25
40" x	7.75	10.75	22.49
42" x	7.99	10.75	22.99
44" x	8.25	10.99	23.49
46" x	8.49	10.99	23.75
48" x	8.75	11.25	23.99
50" x	8.75	11.49	24.49
52" x	8.75	11.99	24.75
54" x	8.75	12.99	24.99
56" x	8.99	13.25	26.49
58" x	9.49	13.49	28.49
60" x	9.75	13.75	29.99
62" x	10.99	14.99	30.99
64" x	11.99	16.49	31.99
66" x	12.99	17.99	32.99
68" x	13.99	18.99	33.99
70" x	14.99	19.99	34.49
72" x	15.25	20.25	34.99
POUR PORTE-PATIO 66" x 84"			34.99
POUR PORTE-PATIO 78" x 84"			38.99

Certaines grandeurs ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs. Cependant, nous serons heureux de les remplacer par la grandeur la plus rapprochée, au même prix!

MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK
1re qualité! Choix immense de 21 couleurs!

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"
16" x	6.49	9.99	14.99
18" x	6.99	10.99	15.99
20" x	7.99	11.99	16.99
22" x	10.49	15.49	19.49
24" x	11.99	17.49	20.99
26" x	12.99	17.75	24.99
27" x	13.99	17.99	26.99
28" x	14.99	19.99	27.99
29" x	15.99	20.99	28.49
30" x	16.99	21.99	28.99
31" x	17.99	23.99	29.49
32" x	18.99	24.99	29.99
33" x	19.99	25.99	30.49
34" x	20.99	26.99	30.99
35" x	21.49	27.49	31.49
36" x	21.99	28.99	31.99
37" x	22.99	30.99	34.99
38" x	23.99	31.99	36.99
POUR PORTE-PATIO 66" x 84"			69.99

Largeur	Hauteur 45"	Hauteur 64"	Hauteur 78"
39" x	24.99	34.99	39.99
40" x	25.99	35.99	41.99
42" x	27.99	37.99	43.99
44" x	29.99	39.99	45.99
46" x	33.99	42.49	47.99
48" x	35.99	43.99	48.99
50" x	36.99	44.49	49.99
52" x	37.99	44.99	50.99
54" x	38.99	45.49	51.99
56" x	39.99	45.99	52.99
58" x	40.99	46.49	53.49
60" x	41.99	46.99	53.99
62" x	43.49	51.99	61.99
64" x	44.99	53.99	65.99
66" x	45.99	55.99	67.99
68" x	46.99	57.99	69.99
70" x	47.95	59.99	71.99
72" x	48.99	61.99	73.99
POUR PORTE-PATIO 78" x 84"			89.99

COMPAREZ NOS PRIX... PERSONNE NE BAT AU BON MARCHÉ!

PVC COURBÉ 30 mil TRÈS ÉPAIS
Choix de 5 couleurs unies! RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	LARGEUR DES STORES VERTICAUX 16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	19.99	21.99	23.99	28.99	33.99	35.99
49-60	22.99	23.99	24.99	30.99	35.99	39.99
61-72	22.99	24.99	25.99	32.99	39.99	44.99
73-84	30.99	31.99	32.99	41.99	46.99	49.99
85-95	35.99	37.99	41.99	46.99	49.99	59.99

LARGEURS DISPONIBLES JUSQU'À 144" FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

PVC «SATURNE» 3½ LIGNE 30 mil
Choix de 5 couleurs! RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	LARGEUR DES STORES VERTICAUX 16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	19.99	26.99	29.99	34.99	38.99	44.99
49-60	26.99	31.99	34.99	38.99	44.99	49.99
61-72	31.99	34.99	38.99	41.99	41.99	52.99
73-84	34.99	38.99	44.99	49.99	52.99	59.99
85-95	38.99	44.99	49.99	59.99	69.99	79.99

LARGEURS DISPONIBLES JUSQU'À 144" FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

VERTICAUX MICRO-ALUMINIUM 2"
Choix de 40 couleurs: RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

HAUTEUR	LARGEUR DES STORES VERTICAUX 16-24	25-36	37-48	49-60	61-72	73-84
16-48	29.99	40.99	43.99	49.99	54.99	61.99
49-60	38.99	43.99	49.99	54.99	61.99	69.99
61-72	43.99	49.99	54.99	61.99	69.99	76.99
73-84	49.99	54.99	61.99	69.99	76.99	87.99
85-95	54.99	61.99	69.99	76.99	87.99	96.99

LARGEURS DISPONIBLES JUSQU'À 144" FAITS SUR MESURE PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

POUR PORTE-PATIO
STORES VERTICAUX ALUMINIUM 3½" 75 x 84 4 COULEURS 24.99

STORES VERTICAUX EN TISSU 3½" 75 x 84 5 COULEURS 24.99

STORES VERTICAUX PVC 3½" 75 x 84 3 COULEURS 24.99

VERTICAUX • VÉNITIENS • DRAPERIES • COUVRE-LITS • DOUILLETTES • RIDEAUX • STORES PLISSÉS

GRANDE LIQUIDATION FIN DE SAISON! ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Quantité limitée — hâtez-vous pour la meilleure sélection!

De KARENTEX, SHEFTEX, LAWRENCE et FALDOR: ENSEMBLE DE DOUILLETTE
Simple Rég. 119.99-169.99 54.99
Double Rég. 139.99-189.99 64.99
Reine Rég. 159.99-199.99 74.99

De LADY SANDRA, SHEFTEX, FALDOR et LAWRENCE: ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Simple Rég. 139.99-189.99 74.99
Double Rég. 159.99-209.99 87.99
Reine Rég. 179.99-229.99 97.99

De KARENTEX, LAWRENCE, SHELLY DESIGN, FALDOR, SHEFTEX et DECOR MANUFACTURERS: ENSEMBLES DE DOUILLETTE
Simple Rég. 169.99-209.99 119.99
Double Rég. 199.99-249.99 129.99
Reine Rég. 219.99-269.99 139.99

CHAQUE ENSEMBLE DE DOUILLETTE INCLUT: douillette remplie de Polyester 100%, une jupe de lit et 2 taies d'oreiller (une pour lit simple).

EN PROMOTION: NOTRE RAYON DE DUVET
Le duvet offre le confort de la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été!

ÉDREDONS 100% HOLLOFIL
Édredon Continental fait de fibre synthétique de Dupont 100% non allergène. Tissu percale de haute qualité. Couleurs blanche, pêche, rose et menthe.
Simple SPÉCIAL 49.99 Double SPÉCIAL 59.99 Reine SPÉCIAL 79.99 Roi SPÉCIAL 99.99

DUVETS PIQUÉS
1re qualité duvet blanc d'oiseaux aquatiques épais. Style «boite» avec tissu de coton 100% percale, 223 FILS P.C. Double maille avec le cordon contour. Couleur blanche.
Simple 78.99 Double 98.99 Reine 128.99 Roi 148.99

DUVETS D'OIE BLANC
Piqué style canal 6" x 2" de construction. Tissu blanc et percale haute qualité, 233 fils / p.c. Le duvet offre le confort de la fraîcheur l'été et la chaleur l'hiver!
Simple 129.99 Double 169.99 Reine 189.99 Roi 229.99

OREILLERS DE DUVET BLANC
1re qualité. Style «Narural Cloud», gonflé de duvet, tissage très résistant en percale.
Classique SPÉCIAL 39.99 Reine SPÉCIAL 49.99

COUVRE-DUVETS
Choix de qualité mousseline et de percale. Nouvelle sélection de motifs et couleurs. Simple, double, reine, Rég. jusqu'à 89.99. UN SEUL PRIX 24.99

AUSSI DISPONIBLE: Duvet construction «Delta», tissu 100% coton égyptien. Renseignez-vous auprès de nos spécialistes.

ACHAT SPÉCIAL!
MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1" EN STOCK
1re qualité! Couleur: ivoire

*18" x 45"	5.99	18" x 64"	9.99
24" x 45"	10.99	*27" x 64"	16.99
*27" x 45"	12.99	31" x 64"	22.99
31" x 45"	16.99	36" x 64"	27.99
36" x 45"	20.99	40" x 64"	34.99
40" x 45"	24.99	44" x 64"	38.99
44" x 45"	28.99	48" x 64"	42.99
48" x 45"	34.99	60" x 64"	45.99
60" x 45"	40.99	*Blanc aussi disponible!	

MICRO-HORIZONTAUX PVC ½" EN STOCK
Couleurs: chameau (beige), pêche, rose

18 x 64	SPÉCIAL	12.99
20 x 64	SPÉCIAL	13.99
22 x 64	SPÉCIAL	14.99
24 x 64	SPÉCIAL	15.99
26 x 64	SPÉCIAL	16.99
27 x 64	SPÉCIAL	17.99
30 x 64	SPÉCIAL	19.99
33 x 64	SPÉCIAL	22.99
36 x 64	SPÉCIAL	24.99
40 x 64	SPÉCIAL	27.99
44 x 64	SPÉCIAL	28.99
48 x 64	SPÉCIAL	29.99
54 x 64	SPÉCIAL	34.99
60 x 64	SPÉCIAL	39.99
64 x 64	SPÉCIAL	44.99

MICRO-HORIZONTAUX ALUMINIUM ½" EN STOCK
11 couleurs: Bourgogne, bleu, marin, rose, rouge, pêche, menthe, turquoise, ivoire, gris et noir.

18 x 64	SPÉCIAL	24.99
20 X 64	SPÉCIAL	26.99
22 X 64	SPÉCIAL	28.99
24 x 64	SPÉCIAL	30.99
26 x 64	SPÉCIAL	34.99
27 x 64	SPÉCIAL	39.99
30 x 64	SPÉCIAL	42.99
33 x 64	SPÉCIAL	46.99
36 x 64	SPÉCIAL	49.99
40 x 64	SPÉCIAL	52.99
44 x 64	SPÉCIAL	56.99
48 x 64	SPÉCIAL	62.99
54 x 64	SPÉCIAL	69.99
64 x 64	SPÉCIAL	74.99
60 x 64	SPÉCIAL	79.99

Certaines grandeurs ne sont pas disponibles dans toutes les couleurs. Cependant, nous serons heureux de les remplacer par la grandeur la plus rapprochée, au même prix!

Grande sélection de COUVRE-LITS ET DOUILLETTES
Choix de couleurs et de motifs! Simple, double, reine Rég. 49.99 - 69.99 UN SEUL BAS PRIX! 26.99

ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE ASSORTIS
Rég.: 39.99-124.99

Simple	Double	Reine	Roi
18.99 l'ens.	32.99 l'ens.	42.99 l'ens.	54.99 l'ens.

OUI! 1RE QUALITÉ! STORES DE TOILE 1re QUALITÉ Stores opaques blancs

Grandeur	Unis	Frange
28¼ x 58	8.49	12.49
37¼ x 70	9.49	14.49
37¼ x 82	14.49	20.49
43¼ x 70	15.49	20.49
43¼ x 82	17.49	22.49
49¼ x 70	18.49	23.49
49¼ x 82	20.49	28.49
55¼ x 70	26.49	31.49
55¼ x 82	27.49	33.49
64¼ x 58	29.49	35.49
64¼ x 70	30.49	35.49
73¼ x 58	UNIS	30.49
73¼ x 70	UNIS	31.49
78¼ x 58	UNIS	48.49
109¼ x 70	UNIS	87.49

Pour porte-patio 72¼" x 90" UNIS 49.99

Au Bon Marché, le magasin québécois axé vers le service, met à votre disposition 96 spécialistes en décoration d'intérieur

Superficie IMMENSE de 115,00 pi.ca. (plus grand que 2 terrains de football!) LE PLUS GRAND AU CANADA!
Évitez les INTERMÉDIAIRES et achetez DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER ... à des PRIX DE GROS!
SERVICE RAPIDE ET COURTOIS ... NOS 96 CONSEILLERS EXPERTS SONT À VOTRE SERVICE!
NOUS NE VENDONS QUE LA MARCHANDISE DE 1re QUALITÉ! Achetez en toutes confiance!
Suivi de l'inventaire et de vos commandes spéciales effectués par ORDINATEUR!
LIVRAISON RAPIDE À DOMICILE disponible! Nous expédions PARTOUT AU CANADA ou AUX ÉTATS-UNIS!
NOUVEAU 60-JOURS GARANTIE DU MEILLEUR PRIX
PROGRAMME-BONI FAMILIAL
CERTIFICATS CADEAUX ... le cadeau-décor parfait!
CHÈQUES PERSONNELS ACCEPTÉS (avec identification appropriée)
Principales CARTES de CRÉDIT ACCEPTÉES!
Visitez notre RESTAURANT situé sur les lieux mettant en vedette notre fameux "PAPA-DOG"
STATIONNEMENT GRATUIT pour 800 autos! Au Bon Marché est entièrement accessible aux handicapés!
UN REPAS CHAUD GRATUIT aux aînés: 65 ans + TOUS LES MERCREDIS! • Achat minimum de $25 • Preuve d'âge requise

LE PLUS GRAND CENTRE D'ESCOMPTE EN DÉCORATION AU CANADA!
3500 boul. St-Joseph est Entre boul. St-Michel et Pie-IX
EN AFFAIRES DEPUIS PLUS DE 43 ANS, DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS!
Tél 259-3500 OU COMMANDEZ PAR FAX: 259-3141
Au Bon Marché
HEURES D'AFFAIRES: Lun. - Mer. 9h15-18h Jeu. - Ven. 9h15-21h Samedi 9h-17h
Métro Laurier (Autobus 27) Sortie 25 BOUL MÉTROPOLITAIN RUE IBERVILLE ST-MICHEL Métro St-Michel (Autobus 67 sud) BOUL ST JOSEPH EST 3500 DAVIDSON / BOUL. RUE SHERBROOKE EST BOUL PIE IX
Les spéciaux dans cette annonce ont préséance sur toute publicité antérieure.

RÉSULTATS loto-québec

LotoQuiz Tirage du 92-09-16

JEU DES CARTES

POSITIONS	1	2	3	4	5
JEU 1	4	8	10	10	6

MACHINE À SOUS

JEU 2 — POSITIONS 1 2 3 4 — 7 7 7

GRANDE ROUE

POSITIONS	1	2	3
JEU 3	83	73	72

Banco Tirage du 92-09-16

2	5	10	14	20
21	25	26	32	36
37	39	40	41	44
49	50	53	56	62

Prochain tirage 92-09-17

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



EN CAS D'INONDATION: PAS DE PANIQUE À BORD DU TITANIC!

- Coupez l'électricité, le gaz à chauffage et la conduite d'eau principale.
- Mettez les polluants en lieu sûr.
- Calfeutrez les portes et les soupiraux.

Pour plus de renseignements, procurez-vous le dépliant "Guide aux citoyens en cas de sinistre" à votre bureau Accès Montréal.

PRÉVOYONS L'IMPRÉVISIBLE

Ville de Montréal

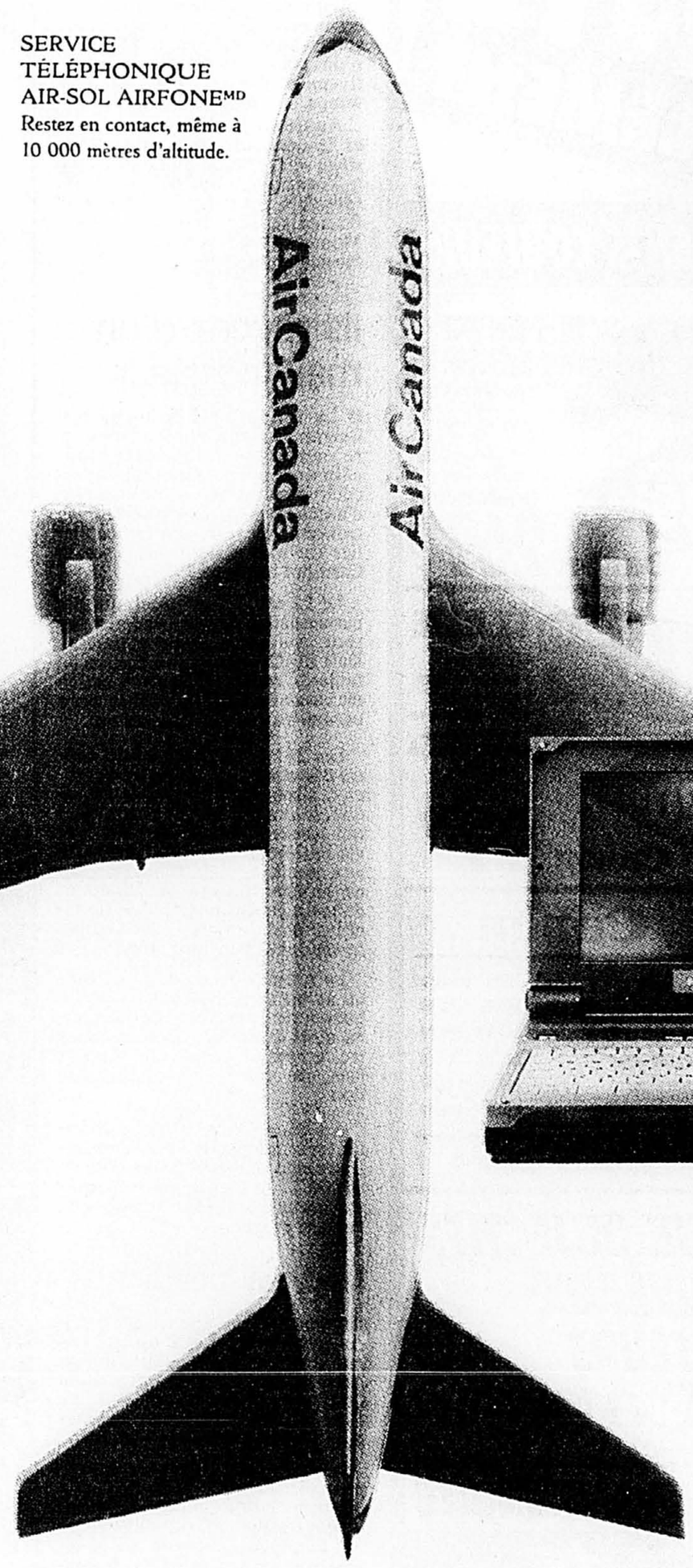
TÉLÉPHONE CELLULAIRE | TÉLÉAVERTISSEUR | RADIOCOMMUNICATIONS | TRANSMISSION DE DONNÉES SANS FIL | SERVICE TÉLÉPHONIQUE AIR-SOL

LES CLEFS DE CONTACT

SERVICE
TÉLÉPHONIQUE
AIR-SOL AIRFONE[MD]
Restez en contact, même à
10 000 mètres d'altitude.



TÉLÉPHONE CELLULAIRE
Rejoignez votre monde grâce
au réseau cellulaire le plus
étendu au pays.





TÉLÉAVERTISSEUR
(Auparavant offert par National Pagette)
Livrez à temps tous vos messages, peu importe
l'endroit où vous vous trouvez.



TRANSMISSION
DE DONNÉES SANS FIL
Assurez la transmission, que
vos ordinateurs soient à deux pas
ou à 2000 kilomètres
l'un de l'autre.

RADIOCOMMUNICATIONS
Tenez-vous en liaison constante
au moyen de systèmes intégrés de
radiocommunications voix et données.

SUR TERRE COMME AU CIEL

Pour rejoindre vos interlocuteurs ou être rejoint, peu importe l'endroit où vous vous trouvez, vous n'avez désormais qu'un nom à retenir : Bell Mobilité.

Personne ne vous offre une gamme aussi complète de services de communications mobiles : téléphone cellulaire, téléavertisseur, radiocommunications, transmission de données sans fil et service téléphonique air-sol pour passagers Airfone[MD], le tout sous un même toit et sous une même bannière.

Pour établir et maintenir le contact, sur terre comme au ciel, Bell Mobilité détient la clef. Pour plus de renseignements, donnez-nous un coup de fil au 1 800 267-0123.

Bell *Mobilité*

En contact, partout et en tout temps

Ottawa cède au secteur privé l'approbation de la publicité radio-télé sur les aliments

DANIELLE BONNEAU

■ A compter du 5 octobre, la Fondation canadienne de la publicité prendra la relève du ministère de la Consommation et des Affaires commerciales et approuvera les messages publicitaires diffusés à la radio et à la télé portant sur l'alimentation et les boissons non alcoolisées.

«Il ne s'agit pas d'une déréglementation», a précisé hier soir Francine Sarrazin, directrice régionale pour le Québec, qui a remplacé à pied levé le ministre Pierre Blais, retenu à Ottawa. «C'est plutôt la privatisation de la mise en oeuvre d'un programme. Notre rôle deviendra davantage un rôle de surveillance.»

L'an dernier, ainsi, en vertu de la loi sur la radiodiffusion et de ses règlements, six fonctionnaires du ministère ont eu à se prononcer sur 14 119 messages publicitaires. De ce nombre, environ 10 p. cent ont été refusés ou corrigés. Un message alléguant par exemple qu'un aliment est source d'énergie alors qu'une portion ne fournit pas au moins 100 calories ne serait pas accepté. De même, un message prêtant à un aliment les vertus d'un médicament (il fait baisser le taux de cholestérol, par exemple) serait rejeté.

Or, les délais d'acceptation des textes, d'une durée habituelle de 48 heures, ont dans certains cas été beaucoup plus longs, et de quatre à six semaines se sont parfois écoulées avant qu'une décision ne soit prise, a expliqué hier John Travers Coleman, président et chef de la direction de la Fondation canadienne de la publicité.

Une fois le transfert des responsabilités effectué, l'organisme s'engage à respecter le délai de 48 heures, peu importe la complexité des dossiers. Quitte à mettre les ressources nécessaires pour atteindre l'objectif.

Autre modification, l'approbation des textes des messages radiotélédiffusés, qui est obligatoire et était effectuée sans frais jusqu'à présent, coûtera dorénavant 25 $ (taxes en sus).

«La façon de procéder demeurera la même. Seule l'adresse et les gens responsables différeront, a assuré M. Coleman. Nous avons l'intention d'être aussi objectifs et aussi compétents que le ministère. Pour que le travail soit le plus intègre possible, nous avons d'ailleurs embauché des gens ne faisant pas partie de l'industrie de la publicité.»

Le transfert de responsabilité a été recommandé par un groupe de travail formé des Fabricants canadiens de produits alimentaires, de l'Association canadienne des annonceurs, de l'Institut canadien de la publicité, de l'Association canadienne des radiodiffuseurs, de l'Association des consommateurs du Canada et de la Fondation canadienne de la publicité. Le regroupement croit que la fondation peut prendre la relève, vu son expertise dans l'approbation de messages dans plusieurs catégories, dont la publicité portant sur les cosmétiques, les produits de toilette et les parfums, et la publicité comparative des produits alimentaires.

Pendant la période de transition, jusqu'en décembre, un employé du ministère sera sur place et formera le personnel. Ayant les mains un peu plus libres, le ministère a par ailleurs l'intention de surveiller de plus près les messages imprimés portant sur l'alimentation et les boissons non alcoolisées. Ceux-ci, qui ne sont pas soumis aux mêmes restrictions, n'ont pas été observés aussi attentivement par le passé, faute de temps.

Au début, les messages anglais et français seront approuvés au siège social de la fondation, situé à Toronto. Dès l'an prochain, toutefois, les messages de langue française seront approuvés à Montréal par le Conseil des normes de la publicité.

Ils rêvent d'un mail intérieur

■ La fondation Saint-Charles-Borromée a lancé hier sa première campagne de souscription, «Un mail pour un bien» pour recueillir un million de dollars afin d'aménager un mail intérieur au troisième étage du centre hospitalier du même nom, créé par le Cardinal Léger en 1955.

Le 22 septembre prochain, des personnalités et des vedettes seront invitées à prendre part au Défi du Cardinal, une course en fauteuil roulant; d'autres activités seront aussi organisées pour permettre de réunir la somme.

Les 281 pensionnaires du centre d'accueil Saint-Charles-Borromée, situé boulevard René-Lévesque, sont des malades chroniques qui passeront généralement leur vie entière à l'hôpital. Il importe aux membres de la fondation, un organisme autonome, indépendant du centre hospitalier, de faciliter et de rendre plus agréable la vie de ces pensionnaires.

Le projet devrait donc inclure un salon de coiffure, une petite buanderie et un comptoir bancaire, ainsi que des lieux de rencontre comme un bistro, une salle de jeux, un centre de documentation.

Au cours d'une collecte interne, les employés de Saint-Charles-Borromée ont déjà réuni plus de 80 000 $. Les entreprises seront sollicitées à leur tour au début de l'année prochaine.

Nouveau poste

■ Spécialiste des arbitrages, particulièrement dans le domaine des relations de travail, l'honorable Alan B. Gold, juge en chef de la Cour supérieure du Québec de 1983 à 1992, se joint au cabinet montréalais Phillips et Vineberg.

M. Gold, qui a notamment été pendant 20 ans arbitre en chef des négociations collectives entre le gouvernement du Québec et ses employés, dirigera un nouveau service de méthodes alternatives de résolution des conflits.

Courses: le ministre Picotte défend Beaudoin

ANDRÉ NOËL

■ Le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, a pris la défense du président de la Commission des courses de chevaux, Yves Beaudoin, à l'Assemblée nationale hier, et laissé entendre que le compte de voyages de ce dernier n'était pas exagéré.

Samedi, *La Presse* a révélé entre autres choses que M. Beaudoin réclame au gouvernement 120 $ en frais de voyage pour chaque journée qu'il passe à Montréal... alors qu'il vit à Montréal. En avril, un propriétaire de chevaux de course lui a vendu une maison à Anjou, dans l'est de l'île de Montréal.

L'article rapportait que M. Beaudoin avait remplacé Louis Bernard à la tête de la commission, après que M. Bernard eut décidé de cacher une caméra dans un paddock de Blue Bonnets pour découvrir des cas de dopage de chevaux.

M. Picotte — ministre responsable de la commission — a dit à l'Assemblée nationale qu'il allait convoquer une conférence de presse bientôt pour répondre aux diverses allégations. Mais il a déjà défendu le compte de dépenses du nouveau président, M. Beaudoin.

«Quand nous calculons son salaire, son compte de dépenses, et nous calculons le salaire et le compte de dépenses et l'auto fournie à l'ancien président... celui-ci gagne 10 000 $ de moins que le précédent», a dit le ministre.

M. Picotte s'en est pris indirectement à l'ex-enquêteur de la Commission des courses, André Racette, qui avait procédé à l'installation de la caméra. C'est ainsi que M. Racette avait pu filmer l'entraîneur Jean Tourigny, fils d'un important éleveur de Bécancour, en train d'injecter une substance dans le cou d'un cheval. Dès qu'il a été nommé, M. Beaudoin a congédié M. Racette et son adjoint, Jacques Mancheron.

«Ce n'est pas deux personnes congédiées à la commission qui, par frustration, vont lancer quelque canard que ce soit sur qui que ce soit... qui vont ébranler le ministre de l'Agriculture. On aura l'occasion de faire le point d'ici quelques jours.»

Jacques Baril, député d'Arthabaska et critique du Parti québécois en matière d'agriculture, s'est dit déçu des réponses de M. Picotte à ses questions.

«L'ancien président de la Commission des courses gagnait plus cher que M. Beaudoin parce qu'il venait d'un poste beaucoup plus élevé dans la fonction publique, a-t-il dit. Et cela ne permet pas à M. Beaudoin de se faire rembourser de faux frais de voyage... Toute l'histoire des courses et de la Commission des courses sent mauvais. Il doit y avoir une enquête impartiale, indépendante du ministère de l'Agriculture, pour faire toute la lumière.»

M. Baril a aussi affirmé que M. Picotte n'a pas agi comme il le fallait quand il a appris que l'ancien président de la commission, Louis Bernard, avait été placé illégalement sous écoute électronique.

M. Picotte a dit au *Nouvelliste* que M. Bernard n'avait pas de preuves de cette écoute (ces preuves existent pourtant bel et bien). Dans la même entrevue au quotidien de Trois-Rivières, le ministre s'en est pris à la gestion de M. Bernard à la tête de la commission.

«M. Bernard avait comme théorie de planter des aiguilles dans les murs pour écouter les conversations et de cacher des caméras, a-t-il dit. Moi, je trouvais ça immoral. On n'a pas à s'introduire de la sorte dans la vie privée des gens. Pourquoi les personnes mêlées au monde des courses auraient à subir cela?»

Le ministre a systématiquement refusé d'accorder une entrevue à *La Presse*. Hier, son avocat a envoyé une deuxième mise en demeure à une station de radio de Trois-Rivières, CHLN-55 Télémédia, après la diffusion d'une émission spéciale sur le dossier des courses.

M. Picotte a dit que la commission fonctionnait beaucoup mieux sous la présidence de M. Beaudoin. C'est aussi l'avis de l'éleveur Léo Tourigny, qui doit répondre en cour d'accusations liées à la possession d'appareils de dopage. M. Tourigny a dit à la station CHLN que la «nouvelle» commission était «100 fois meilleure» que l'ancienne.

JUSQU'À 50% DE RABAIS
VENTE ÉCOULEMENT
50% DE RABAIS SUR AGRANDISSEMENTS COULEUR!

DL-180
• Objectif Télé Fujinon 35mm & 55mm
• Mise au point et flash incororé automatiques
• Avancement et rebobinage motorisés
• Comprend film et 2 piles AA
ÉPARGNEZ 20% 99,99

ZOOM 70R
• Objectif zoom 35-70mm incorporé
• Mise au point et flash automatiques
• Exposition double
• Réduction de l'effet des yeux rouges
ÉPARGNEZ 40$ PENTAX 199,99

SURESHOT MEGAZOOM 105
• Appareil-photo compact avec zoom et mise au point automatique
• Objectif 35-105mm
• Flash diminuant l'effet des yeux rouges
ÉPARGNEZ 30$ COMPREND PILES & ÉTUI! Canon 269,99

DL-900 DATE
• Zoom 38-85mm avec mise au point automatique
• Avancement et flash automatiques
• Imprime la date sur vos photos
COMPREND FILM & PILES! 199,99

ZOOM 105R SUPER
• Appareil-photo 35mm zoom automatique
• Objectif zoom 38-105mm macro incorporé
• Rebobinage et chargement automatiques
• Réduction de l'effet des yeux rouges
BONI GRATUIT EN MAGASIN! PENTAX 329,99

LX DATE
• Objectif vitré fabriqué au Japon
• Mise au point fixe
• Chargement, avancement et flash automatiques
• Imprime la date sur vos photos!
ÉPARGNEZ 20$ Canon 99,99

LEGEND
• Appareil-photo 35mm à mise au point automatique
• Flash et armement automatiques
• Avance automatiquement à la première vue
ÉPARGNEZ 10$ COMPREND L'ÉTUI! ASTRAL 59,99

K-1000
• Appareil-photo type monoreflexe
• Posemètre relié à l'objectif pour des photos formidables
ÉPARGNEZ 20$ PENTAX 169,99 Boîtier

Canon

	était	maintenant
EF-M avec objectif 50mm F1.8	249.99	199.99
ENSEMBLE REBEL "S"	449.99	399.99
EOS 850 Boîtier	249.99	199.99
REBEL Boîtier	249.99	219.99
REBEL "S" QUARTZ	329.99	299.99

QUANTITÉS LIMITÉES!

25% DE RABAIS SUR OBJECTIFS & FLASHES ASTRAL!
MONTURES CANON, MINOLTA, NIKON & PENTAX.

ÉCOULEMENT DE TRÉPIEDS POUR CAMERAS VIDEO & APPAREILS-PHOTO

ÉCOULEMENT SUR OBJECTIFS ET FLASHES NOUVEAUX ET DEMONSTRATEURS PENTAX / Canon
QUANTITÉS LIMITÉES!

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR CADRES, FILM, ALBUMS & JUMELLES!

ASTRAL photo

*Indique Centres Vidéo. DÉVELOPPEMENT 1 HEURE **Développement sur place non disponible.

*Les Galeries d'Anjou	354-2001	Centre Laval	688-3636	Place Bonaventure	878-4378	*Centre Rockland	733-2669
*Centre d'achats Boulevard	721-3939	916, rue Ste-Catherine est	842-5225	*Plaza Côte-des-Neiges	343-5209	Centre Dorval	636-8221
*Promenades St-Bruno	653-8826	*Place Versailles Promenades Deux-Montagnes	355-4709	*2020, University	849-7341	*Plaza Alexis-Nihon	933-7209
*Carrefour Laval	687-7988		491-6817	*Centre Fairview	695-6563	*Carrefour Angrignon	363-6918
**Plaza St-Hubert	271-1435	*Place Ville-Marie	878-9821	*Complexe Desjardins	843-8219	*Place Montréal Trust	843-8836
*Mail Champlain	671-5935			*Place Vertu	336-8272	*Place Bourassa	323-4249
						*Galerie Joliette	752-0956
						*Carrefour du Nord	1-436-1011

ERRATUM
Nous vous avisons que le téléphone sans fil AT & T annonce au prix de 99.95 $ dans le dépliant *Des économies flamboyantes pour l'automne* du MAGASIN-ENTREPÔT GE DIRECT, encarté dans le journal d'hier, correspond au modèle 4305 de AT & T tandis que le modèle représenté est le 5200. Espérant que cette erreur ne vous ait occasionné aucun ennui, nous vous prions d'accepter nos excuses.
GE DIRECT Magasin-Entrepôt
J1835048

COUETTES EN DUVET
Chaleur pour l'hiver, fraîcheur pour l'été
Simple (40 oz) 105 $
Double (60 oz) 125 $
"Queen" (70 oz) 140$
"King" (80 oz) 175 $
MÉLANGES DE DUVET ET PLUMES
CHOIX DE PLUSIEURS MODÈLES
OREILLERS EN DUVET 35 $
17-37577-319

LE FUTON SOFA ET LIT
Style causeuse 149 $
Style sofa 191 $
Matelas futon super luxe 145 $
Base de lit 75 $

Nous rembourrons les vieux édredons et oreillers.
10, av. des Pins Ouest, Montréal (coin bd St-Laurent) Tél.: 287-9276
Les Duvets Ungava
793, av. Avoca Dorval, 636-5011 (Côté nord du ch. Côte-de-Liesse)

Meubles d'époque
Reproduction de meubles d'époque sur mesure et aux couleurs d'origine ou au choix.
ARMOIRE EN PIN MASSIF
FINI MIEL SPÉCIAL 635$


La Vieille Fabrique.
Meubles d'époque
15, rue Lesage, Sainte-Thérèse
437-4207
Prop. Pierre Basilières

VALEURS SÛRES ... réduites à l'année !
6255, rue St-Hubert Montréal 273 7711
2020, rue University Montréal 845 7296
4300, rue de la Savane Montréal 735 1242
2300, boul. Le Corbusier Laval 382 6870
mariette clermont
L'EXPRESSION ACCESSIBLE DU BON GOÛT ... À L'ANNÉE

La toute nouvelle Corolla de Toyota.



Une heureuse nouvelle dans la famille.

Depuis 25 ans, la Toyota Corolla est appréciée et aimée par toutes les familles. Aujourd'hui, la toute nouvelle Corolla a une panoplie d'heureuses nouvelles pour la famille moderne.

Heureuse nouvelle nº 1 : l'espace supplémentaire. Cette Corolla est la plus imposante de toutes. Plus d'espace pour vos jambes, vos épaules, vos pieds et votre tête. Pour vos bagages aussi.

Heureuse nouvelle nº 2 : plus de sécurité. Cette Corolla vous offre plus de tranquillité d'esprit que jamais. Avec son système de retenue supplémentaire (SRS) à coussin d'air côté conducteur, ses barres d'impact latérales, son système A.B.S. (antiblocage des freins) disponible et ses zones de déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière, vous vous sentirez très protégé.

Heureuse nouvelle nº 3 : moins de bruit. Des matériaux d'isolation du bruit, l'acier réducteur de vibrations et les supports hydrauliques du moteur vous mettent à l'abri du bruit et des vibrations.

Heureuse nouvelle nº 4 : performance accrue. Le moteur multi soupapes de la nouvelle Corolla est plus puissant et plus économique que jamais. Un moteur de 1,8 litre, 115 ch est aussi disponible.

Heureuse nouvelle nº 5 : valeur accrue. Si vous donnez au terme «valeur» le sens de fiabilité et de durabilité, s'il signifie que vous en voulez plus pour votre argent maintenant et plus tard, vous avez bien défini la Corolla et le sens des valeurs Toyota.

Faites l'expérience de toute la gamme des nouvelles Corolla familiales et berlines 1993 chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même. Et amenez la famille!

TOYOTA

La promesse du mieux-faire

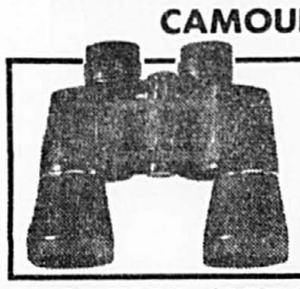
The Simpsons — MC et © 1992 20th Century Fox Film Corporation. Tous droits réservés.



CHASSEURS D'AUBAINES
BUSHNELL / BAUSCH & LOMB

BUSHNELL 8x25
ULTRA-COMPACTES
GAINÉES DE CAOUTCHOUC
CAMOUFLAGE
SUPER SOLDE 69,99$
AVEC ÉTUI ET COURROIE





BAUSCH & LOMB 8 x 40
JUMELLES GRAND-ANGULAIRE
GAINÉES DE CAOUTCHOUC NOIR
MISE AU POINT CENTRALE
SUPER SOLDE 119,99$
AVEC ÉTUI ET COURROIE

BUSHNELL/SPECTATOR 7x50
TRÈS LUMINEUSES
GAINÉES DE CAOUTCHOUC
ÉTANCHES À L'EAU ET ANTIBUÉE
SUPER SOLDE 179,99$
AVEC ÉTUI ET COURROIE





BAUSH & LOMB 10x28
LÉGÈRES, ÉTANCHES, ANTIBUÉE
ANTIREFLETS MULTICOUCHES
SUPER SOLDE 299,99$
AVEC ÉTUI ET COURROIE

BUSHNELL SPACEMASTER
LUNETTES D'APPROCHE 60 mm
AVEC MISE AU POINT FACILE
ACCEPTENT DES OCULAIRES ZOOM OU FIXES
ET S'ADAPTENT POUR LA PHOTOGRAPHIE
SUPER SOLDE 199,99$
ACCESSOIRES EN SUS



** TOUS LES PRODUITS BUSHNELL/BAUSCH & LOMB SONT GARANTIS À VIE.
LA PHOTO PEUT DIFFÉRER DU PRODUIT VENDU.

L.L. LOZEAU LTÉE
65e 1927-1992 Le grand chef de la photo/vidéo
«TOUT POUR LA PHOTO / VIDÉO»
L. L. LOZEAU LTÉE
6229, rue ST-HUBERT, Mtl H2S 2L9
Tél. 274-6577
Fax 274-4221
Développement de films photos couleur en 1 heure, diapositives en 90 minutes.

Endeavour: une journée de plus dans l'espace

d'après AP, CP et UPI

CAP CANAVERAL, Floride

■ Les astronautes d'*Endeavour* bénéficieront d'une journée de plus pour mener à bien leurs expériences spatiales, dont l'une s'est soldée hier par la naissance impatiamment attendue des premiers têtards à jamais avoir été conçus dans l'espace.

La navette et sa cargaison zoologique atterriront ainsi dimanche au lieu de samedi au Centre spatial Kennedy.

Endeavour compte à bord 440 têtards conçus en orbite, sept têtards nés à bord mais qui avaient été fertilisés avant le départ, quatre grenouilles adultes, deux carpes, 180 frelons, 7600 mouches et 30 oeufs de poule fertilisés.

Les têtards seront conservés après le vol et l'on procédera à leur reproduction, pour déterminer si le séjour des parents dans l'espace aura engendré des anomalies dans leur progéniture.

Depuis le départ de la navette, samedi dernier, les cinq hommes et deux femmes qui constituent son équipage ont travaillé sans relâche pour mener à bien les 43 expériences prévues au programme de la mission, dont 34 sont réalisées pour le compte de l'Agence spatiale japonaise. L'objet premier de la mission est de recueillir de nouvelles données sur les effets de l'apesanteur sur les êtres humains, les animaux, les plantes et les matériaux.

Mamoru Mohri, un chercheur japonais qui prend part à la mission, a interrompu hier ses tests médicaux et biologiques pour donner aux écoliers de Tokyo un aperçu de la vie en orbite.

À l'occasion d'un «cours» d'une demi-heure diffusé par un réseau de télévision japonais, il a commencé par lancer à travers la cabine des avions de papier et des pommes, puis...ses collègues, pour démontrer les effets de l'apesanteur, avant de répondre aux nombreuses questions des écoliers.

LE TRENCH-COAT CROISÉ CHEZ HOLT RENFREW



398 $
SEULEMENT CHEZ HOLT RENFREW

À notre époque, il est plus important que jamais de savoir qu'on en a vraiment pour son argent. C'est pourquoi notre trench-coat croisé est non seulement très chic, mais il a aussi quelques caractéristiques très spéciales. • En coton imperméable durable, au beau fini peau de pêche, il a tous les détails du trench classique tels ceinture de même tissu, fente et empiècement dans le dos. Et nous y avons ajouté une doublure amovible en mélange de laine pour qu'il soit agréable à porter toute l'année. Donc, si vous désirez un manteau élégant, quelle que soit la saison, c'est notre trench croisé qu'il vous faut. Il se fait en olive ou noir, dans les tailles 36-42/C, 36-46/R et 40-46/L. Et vous ne le trouverez que chez Holt.

SHERBROOKE ET DE LA MONTAGNE, 842-5111 • ROCKLAND, 738-3500 • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE, 694-6310
Tous les magasins sont ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h

HOLT RENFREW

350 ANS

17 SEPT. AU CALENDRIER AUJOURD'HUI

EN COLLABORATION AVEC La Presse

MONTRÉAL *fête*

Renseignements : (514) 872-7292

arts et spectacles

► Les Atrides, du Théâtre du Soleil
Agamemnon d'Eschyle Aréna Maurice-Richard – 20h00 *(514) 842-7750*

Cirque magique des clowns
Centre communautaire Lajeunesse
(514) 272-3633 Sur réservation
Jusqu'au 12 oct.

animation

●► Les 350 heures du YMCA de Montréal
Entrée libre aux activités en cours
YMCA Centre-Ville – *(514) 849-8393* Jusqu'au 18 sept.

● 350 ans, Montréal fête, Saint-Michel célèbre
Montréal 350 degrés : Montréal par 4 chemins
Centre des loisirs Saint-Mathieu
(514) 872-3464 Jusqu'au 26 sept.

Bourse de Montréal
Visites guidées
(français) 9h30 – (anglais) 13h30
(514) 871-2424 Jusqu'au 18 sept.

● Hôtels particuliers de McGill
Visite auto-guidée et exposition
Université McGill : cartes-guides au Burnside Hall et au Marché Bonsecours
(514) 398-4743 Jusqu'au 12 oct.

● Parcours historique Pointe-aux-Trembles
Départ : Vieux-Moulin P.A.T.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

Conférence vélo mondiale
(514) 847-8356

L'autre Montréal Visites du Montréal des Montréalais
Le Montréal des Utopies
Dimanche seulement – Sur réservation
(514) 521-7802

● Patrimoine en marche
Circuits historiques dans les quartiers
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 842-8678 Jusqu'au 12 oct.

● Visite à pied du Vieux-Montréal
Brochures disponibles au Marché Bonsecours
(514) 872-7292 Jusqu'au 12 oct.

expositions

► Nouveau parcours de l'art canadien (1790-1960)
Musée des Beaux-Arts, Pav. Benaiah Gibb *(514) 285-1600* Jusqu'au 27 sept.

●► Ces femmes qui ont bâti Montréal
Maison de la culture Mercier *(514) 842-1066* Jusqu'au 12 oct.

● À la Maison du Meunier, une vision d'hier, de maintenant et d'avenir
Maison du Meunier
(514) 872-5913 Jusqu'au 4 oct.

● Atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles
Société Ressources-Loisirs de P.A.T. Inc.
(514) 645-8035 Jusqu'au 12 oct.

De la Grèce à Montréal
Centre Interculturel Strathearn
(514) 253-2031 Jusqu'au 30 sept.

Expotec / Imax
Vieux-Port, jetée King Edward
(514) 496-IMAX Jusqu'au 10 oct.

Fortin, le peintre de Montréal
Musée Marc-Aurèle Fortin
(514) 845-6108

Images du futur
Cinéma par ordinateur, holographie, multi-médias
Vieux-Port
(514) 849-1612 Jusqu'au 20 sept.

● L'École de Montréal « Premier volet »
Maison de la culture
Plateau Mont-Royal
(514) 872-2266 Jusqu'au 11 oct.

● Le YMCA de Montréal, à l'avant-garde depuis 140 ans
Complexe Guy-Favreau
(514) 849-5331 Jusqu'au 18 sept.

Les Cent jours d'art contemporain de Montréal 1992
Le CIAC aux Galeries du Parc
(514) 288-0811 Jusqu'au 12 oct.

● Les enfants de Montréal
Maison de la culture N.D.G.
(514) 872-2157

● Mes Petites Patries, la nuit
Maison de la culture
Rosemont-Petite Patrie
(514) 872-1730 Jusqu'au 4 oct.

Mission Montréal
Musée David M. Stewart,
Île Sainte-Hélène
(514) 861-6701 Jusqu'au 12 oct.

Montréal, carrefour d'échange et de commerce
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
Enfants moins de 12 ans : entrée gratuite
(514) 872-9150

Montréal, ville de cinéma
Cinémathèque québécoise
Musée du cinéma – 17h à 22h
(514) 842-9763 Jusqu'au 4 oct.

Montréal, ville fortifiée au XVIII[e] siècle
Centre Canadien d'Architecture
(514) 939-7026 Jusqu'au 12 oct.

Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal
201, av. des Pins O.
(514) 849-2919

Nouveaux Territoires : volet Québec-Mexique
Centre Interculturel Strathearn et Galerie d'art Loto-Québec
(514) 982-6874 Jusqu'au 10 oct

● Opération gareautrain Édition spéciale du 350e
Vieux-Port
(face au Marché Bonsecours)
(514) 879-8555 Jusqu'au 19 sept.

Peuple en célébration
Pavillon d'Éducation Communautaire
(514) 596-4486 Jusqu'au 3 oct.

Place aux Montréalais !
Centre d'histoire de Montréal
(514) 872-3207 Jusqu'au 12 oct.

● Points de vue
Centre de la montagne,
Parc du Mont-Royal
(514) 844-4928 Jusqu'au 12 oct.

Regards sur un paysage industriel : Le Canal de Lachine
Centre Canadien d'Architecture
(514) 939-7026 Jusqu'au 12 oct.

Rome, 1000 ans de civilisation
Palais de la civilisation
(514) 872-4560 Jusqu'au 27 sept.

● Tür Malka : deux siècles d'histoire juive à Montréal
Maison de la Culture Mercier
(514) 931-7531 Jusqu'au 12 oct.

► Marché Bonsecours

Le marché public de la culture
350, rue St-Paul Est
Entrez-y voir des expositions : *« Montréal, une histoire à suivre », « La CEPGM a les portes ouvertes sur Montréal », « Kahswenhtha », « Racines du futur », « À mille lieux »;*
Entrez-y vous offrir de petits plaisirs : au café-terrasse et à la boutique-souvenirs ;
Entrée gratuite tous les jours de 10h à 18h
Expositions permanentes : relâche les mardis.
Rens. (514) 872-7292

...ET BIEN D'AUTRES ENCORE ! RENSEIGNEMENTS : (514) 872-7292

à ne pas manquer

● La fête des universités : La mondialisation des échanges
L'Université Concordia présente une série d'assemblées publiques qui étudient les incidences de la mondialisation dans 3 secteurs vitaux. Ce soir, 18h, dernière séance où des spécialistes tels Lorraine Belisle, Claude-Yves Charron, Arpi Hamalian et Martin Singer examineront les causes et effets de la mondialisation sur l'éducation. Université Concordia – Pav. Hall (H-110)
1455 boul. de Maisonneuve O. *(514) 848-4802*

● Activité gratuite ► Activité vedette
Pour de plus amples renseignements, consultez le calendrier officiel.
Sujet à changements sans préavis.

LES GRANDS PARTENAIRES

EN COLLABORATION AVEC

Ville de Montréal · Tourisme Québec · Canada

MONTRÉAL AU FIL DES ANS



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Photo de mars 1932 montrant un exercice de réanimation, après une électrocution.

Hydro-Québec, pilier du développement de Montréal

L'histoire d'Hydro-Québec est étroitement liée à celle de Montréal. Elle y a fait ses débuts et y a désormais ses racines. Si les grands chantiers constituent la manifestation la plus spectaculaire de son activité, l'entreprise n'en a pas moins tissé des liens étroits avec les milieux urbains et tout particulièrement avec l'île de Montréal. Elle y dessert 873000 clients, soit le tiers de sa clientèle domestique, commerciale, industrielle et institutionnelle. À Montréal, elle se trouve également en symbiose avec le milieu des affaires avec lequel elle agit comme partenaire du développement économique du Québec.

Au coeur de la métropole

C'est à l'angle des rues Craig et Saint-Urbain, dans l'édifice de la Montreal Light, Heat and Power Compagny, dont elle administre alors les biens expropriés, qu'Hydro-Québec fait ses débuts en 1944.



Richard Drouin

En 1962, le Gouvernement québécois de Jean Lesage, dont René Lévesque est ministre des Ressources naturelles, décide de nationaliser l'électricité. Il incombe désormais à Hydro-Québec la responsabilité de fournir de l'électricité à l'ensemble du territoire québécois à des tarifs uniformes. Elle procède alors à l'acquisition de distributeurs privés d'électricité. À cette époque, l'entreprise s'installe à l'angle de la rue Saint-Urbain et du boulevard René-Lévesque, anciennement boulevard Dorchester.

Aujourd'hui, ce sont près de 10000 employés d'Hydro-Québec qui travaillent sur l'île de Montréal, dont 3600 employés permanents dans les différents bureaux du siège social répartis au centre-ville. Les cinq filiales à part entière d'Hydro-Québec ont également toutes pignon sur rue à Montréal. C'est à partir de la métropole montréalaise que la Société d'Énergie de la Baie James gère les grands travaux d'équipement du réseau d'Hydro-Québec et qu'Hydro-Québec International rayonne dans 40 pays à travers le monde.

Un service à chaque foyer

Un impressionnant réseau de distribution dessert la clientèle montréalaise à 91,5 p. cent résidentielle: 3385 kilomètres de lignes souterraines et 3075 kilomètres de lignes aériennes acheminent l'électricité sur les 490 kilomètres carrés de la Communauté urbaine de Montréal. Elles permettraient, en ligne droite, de faire plus d'une fois et demi le tour de la terre!

Ce réseau souterrain et aérien fera à lui seul l'objet d'investissements d'environ 650 millions de dollars d'ici cinq ans en vue de sa modernisation. En 1990-1991, près de 700 millions par année ont déjà été investis sur l'ensemble du réseau de distribution d'Hydro-Québec, la moitié de ce montant étant consacré à l'amélioration de la continuité du service. Le temps moyen d'interruption par client est ainsi passé, pour la région montréalaise, de 4,42 heures par an en 1988 à 1,73 heure en 1991.

Une des premières exigences des clients d'Hydro-Québec est également de rejoindre facilement l'entreprise pour demander de l'information ou des services. Depuis bientôt deux ans, la clientèle de la région montréalaise bénéficie d'un traitement décentralisé des appels qui a permis de porter à 92,5 p. cent le taux de réponse téléphonique. Un total de 971000 demandes ont été traitées en 1991 par les 114 représentants à la clientèle d'Hydro-Québec de la région Saint-Laurent, la région administrative qui couvre toute l'île de Montréal.

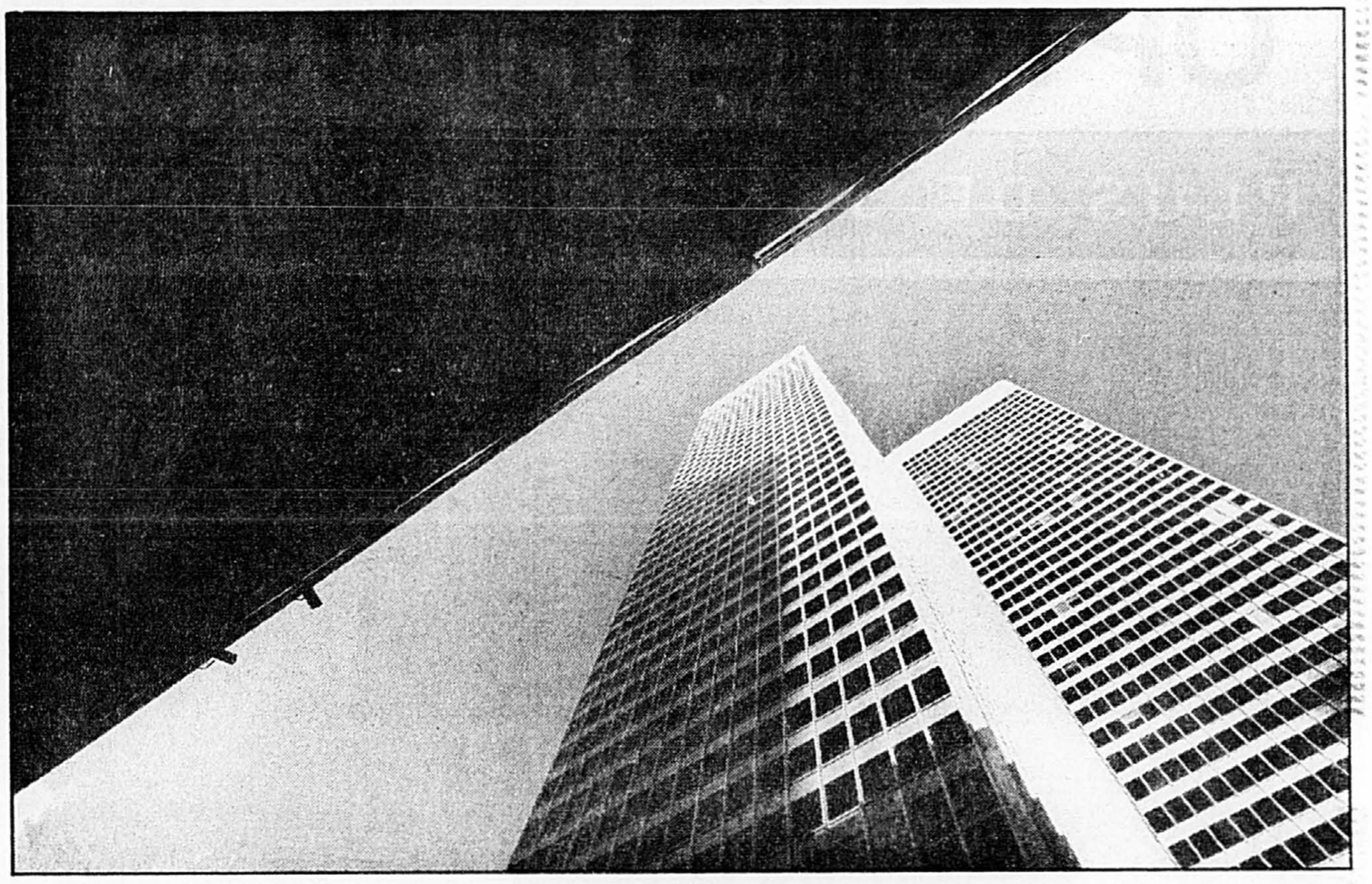
Une implication à la vie montréalaise

Toujours soucieuse d'offrir le meilleur d'elle-même à sa clientèle, l'entreprise agit dans la même perspective de qualité lorsqu'elle soutient des événements qui, comme l'inauguration du métro en 1966, l'Expo 67, les Jeux Olympiques et les Floralies en 1976, contribuent à faire de Montréal une ville d'envergure internationale.

Aujourd'hui, alors que les fêtes du 350e anniversaire de la métropole battent leur plein, Hydro-Québec se réjouit des contributions qu'elle y a apportées, notamment pour la présentation d'une exposition de qualité présentée en quatre volets dans différents musées montréalais sur le thème «Montréal, une histoire à suivre». Depuis quelques années, elle apporte également son soutien aux FrancoFolies, le rendez-vous de la chanson de langue française à Montréal, ainsi qu'au Festival international de la nouvelle danse, deux événements qui, cette année, font partie des célébrations du 350e anniversaire de Montréal. Hydro-Québec s'associe donc par le biais de ces festivités à tous les Montréalais fiers de leur ville et des événements qui ont marqué son histoire.

Richard DROUIN,
Président du Conseil
et chef de la Direction,
Hydro-Québec.

SALUT MONTRÉAL!



MONTRÉAL AU QUOTIDIEN

Place Ville-Marie

La Place Ville-Marie représente, avec la croix du Mont-Royal et la tour inclinée du stade Olympique, un des principaux symboles qui identifient Montréal au plan architectural. À ce titre, elle a donc été photographiée «sous tous ses angles», pour reprendre une expression populaire. Notre collègue **Bernard Brault** *vous en propose un autre.*

Hommage au trappeur et explorateur François Mercier

Tout le monde à Montréal connaissait au moins de vue François Mercier, et on était fier de lui toucher la main et d'être remarqué par lui. C'était un homme extrêmement populaire pour ses aventures, son savoir, son expérience et sa stature imposante de 6 pieds et 4 pouces.

Né en 1838, il quitta la maison paternelle à l'âge de 18 ans pour traverser la vie en conquérant, car il était assoiffé d'inconnu et invinciblement poussé vers les voyages aventureux. Il se rendit à St. Louis, dans le Missouri, où sa bonne étoile lui permit de s'engager dans la Compagnie du Nord-Ouest qui faisait le commerce des fourrures.

Pièges

Durant dix années il fit la traite avec les Indiens qui habitaient la région comprise entre la rivière Missouri et les Rocheuses. C'était faire affaire avec des barbares et il dut à plusieurs reprises déjouer les pièges que lui tendaient les Sioux, les Pieds-Noirs et les Assiniboines.

Puis revenu à San Francisco où il fit fortune dans les mines, il parvint à s'engager de nouveau dans une expédition qui se rendait au détroit de Behring. Aidé de quelques compagnons aussi téméraires que lui, il remonta le cours du Yukon et mit pied à terre à quinze cents milles du détroit de Behring, le point le plus extrême, qui eut pour la première fois été atteint par les Blancs. En cours de route, il dut livrer victorieusement combat à une forte troupe d'Esquimaux qui avaient résolu de lui barrer la route.

Yukon

Ses expériences dans l'Alaska le signalèrent à l'attention de l'Alaska Fur Compagny qui le choisit pour aller fonder un poste de traite sur les rives du Yukon, poste qui est devenu Dawson City. Puis par la suite, avec la pénétration de plus en plus de Blancs, François Mercier adressa une requête au Saint-Siège, qui l'accueillit favorablement et envoya là-bas Mgr Clut et Mgr Sagers pour l'évangélisation des tribus sauvages. Retiré à Montréal, il coulait d'heureux jours au sein d'une famille qui l'honorait et l'aimait, et d'une population qui l'admirait et le respectait. François Mercier grand vieillard très doux, très fort et très droit décéda à l'âge de 77 ans. Il fut le premier Blanc à s'aventurer dans l'intérieur du Yukon.

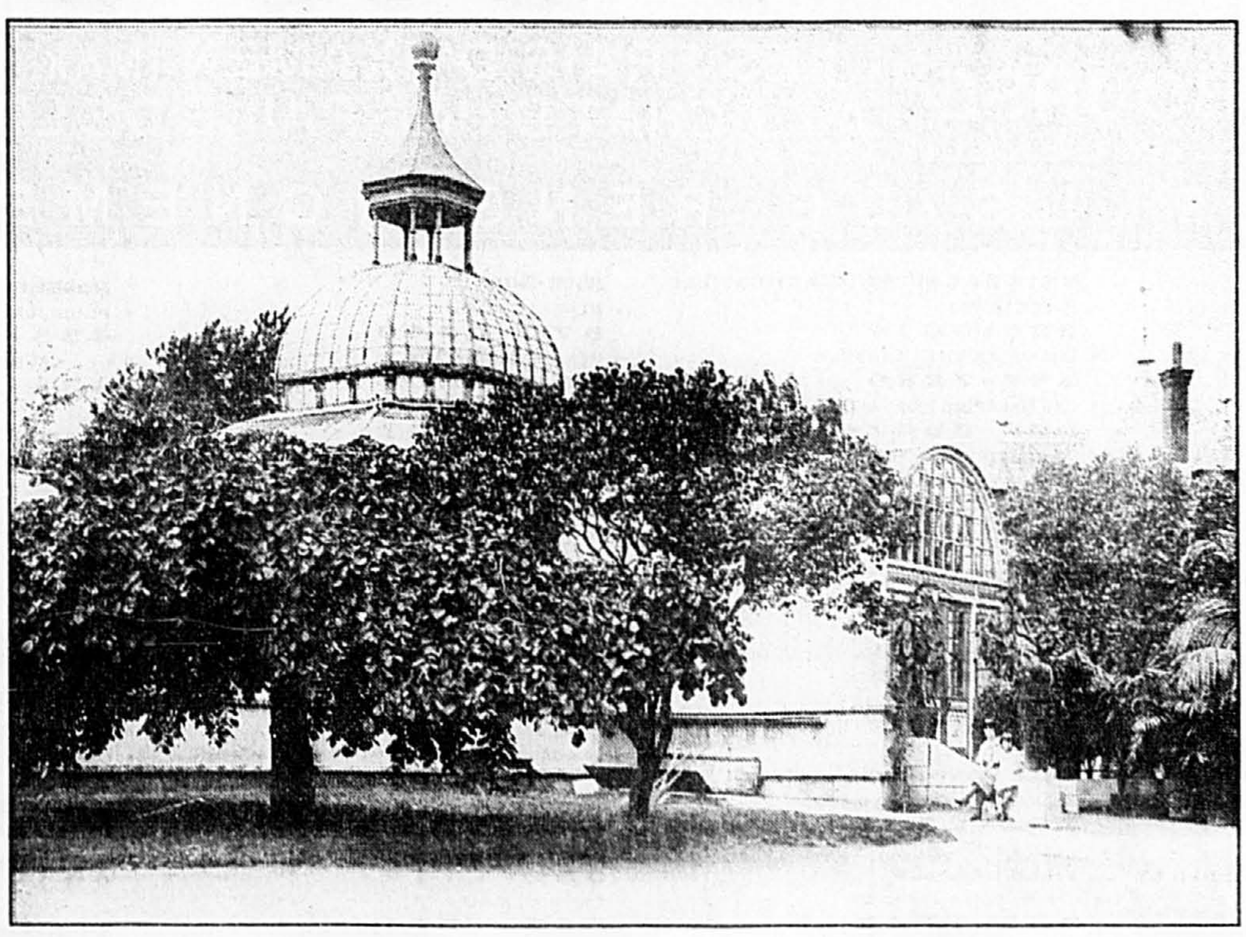
Maurice BÉDARD,
Montréal.

LES MONTRÉALAIS SE RACONTENT

C'est arrivé un 17 septembre

ÉPHÉMÉRIDE MONTRÉALAISE

1891 — On procède à l'inauguration de l'Exposition de Montréal au palais de Cristal.
1908 — Le célèbre artiste dessinateur Henri Julien, est foudroyé par une crise d'apoplexie, en pleine rue Saint-Jacques.
1945 — L'avion géant «Constellation» survole la métropole canadienne pour la première fois, en provenance de Winnipeg, ayant franchi la distance à une vitesse moyenne de 320 milles à l'heure. Cet avion a une capacité de 63 passagers.



Les serres... du parc LaFontaine

Il était une époque où les grandes expositions de fleurs se déroulaient à l'abri des serres du parc LaFontaine. Ces serres existèrent au moins jusqu'au début des années 1950, comme en font foi de vieilles photos retrouvées à la photothèque de La Presse. *On sait peu de choses de ces serres, sinon qu'elles se trouvaient un peu en retrait de l'intersection des rues Rachel et Calixa-Lavallée, un emplacement plus récemment occupé par le «Jardin des Merveilles». S'il se trouvait un lecteur pour nous en parler plus longuement, nous publierions son texte avec beaucoup d'intérêt.*

PHOTOTHÈQUE *La Presse*

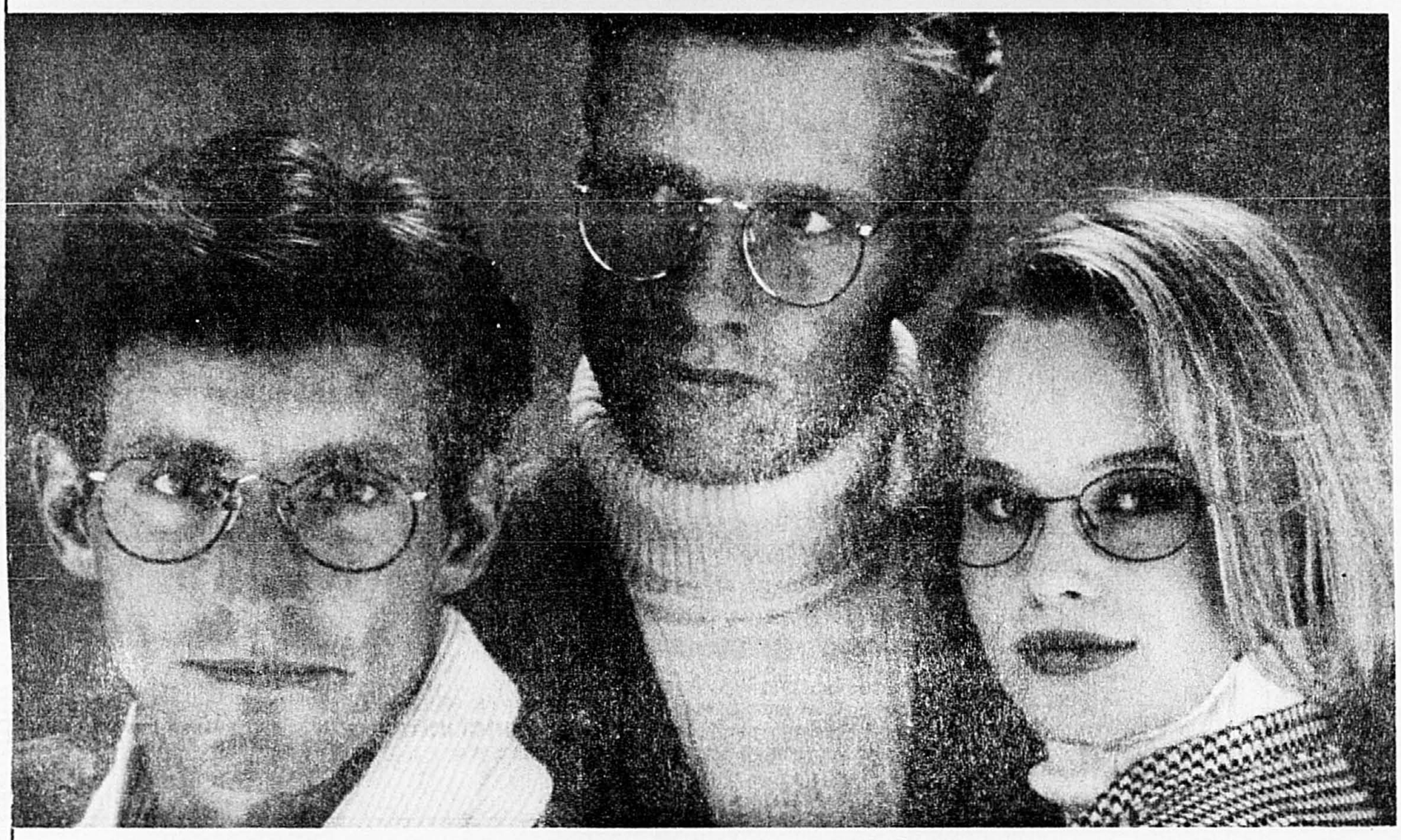
NOUVEAU !

GREICHE & SCAFF OPTOMETRISTES

2 POUR 1

PLUS DE 50 SUCCURSALES

AU COMPLET (MONTURES ET LENTILLES)



MOD. F126
REG. ~~155~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
79.$

MOD. 21
REG. ~~145~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
83.$

MOD. D1
REG. ~~185~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
119.$



WIREWORKS
MOD. 9
REG. ~~175~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
83.$



SFEROFLEX
MOD. 434
REG. ~~155~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
86.$



MOD. 15655
REG. ~~169~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
69.$



MOD. 99
REG. ~~125~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
39.$



MOD. 951
REG. ~~135~~.$
SPECIAL (2 POUR 1)
69.$

ON REMBOURSE LES FRAIS D'EXAMEN (MAX. $30) POUR LES 18-40 ANS À L'ACHAT D'UNE PAIRE DE LUNETTES DE PRESCRIPTION.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS 336-4444

CENTRE-VILLE
- PEEL & STE-CATHERINE, 842-5489
- 694 A OUEST, STE-CATHERINE 861-2659

ANJOU•ST-LEONARD
- LES GALERIES D'ANJOU 354-9210
- PLACE VERSAILLES 353-7503
- CENTRE D'ACHAT DOMAINE 259-4781-8626

MONTRÉAL-NORD
- PLACE BOURRASSA 322-3450
- CENTRE D'ACHAT FOREST 321-2412

PLAZA ST-HUBERT
- 757 EST, BEAUBIEN, PRES DU METRO 272-7616

VILLEST.LAURENT•CARTIERVILLE
- PLACE VERTU 336-5614
- LES GALERIES ST-LAURENT 337-7280

VILLE ST-LAURENT•CARTIERVILLE
- PLACE VERTU 336-5614
- LES GALERIES ST-LAURENT 337-7280
- LES GALERIES NORMANDIE 336-2607-6266
- LE VILLAGE MONTPELIER 744-3855
- L'ACADIE ET SAUVÉ 336-5594

WEST ISLAND
- CENTRE FAIRVIEW 694-9008
- LES COLONNADES, 940, BOUL. ST-JEAN 697-4482
- MARCHÉ DE L'OUEST 685-4552

VILLE MONT-ROYAL
- CENTRE D'ACHAT ROCKLAND 739-2334

VILLE LASALLE
- CARREFOUR ANGRIGNON 366-1742
- PLACE NEWMAN 363-1142

RIVE-SUD
- PLACE LONGUEUIL 670-0040
- PLACE DÉSORMEAUX 651-2808
- CENTRE D'ACHAT JACQUES-CARTIER 677-9107
- MAIL CHAMPLAIN 465-3094
- PLACE GREENFIELD-PARK 465-7294
- MAIL CARNAVAL 672-3740
- LES PROMENADES ST-BRUNO 441-6767
- MAIL MONTENACH, BELOEIL 464-0733
- PROMENADE MONTARVILLE, BOUCHERVILLE 655-1310
- LES GALERIES ST-HYACINTHE, ST-HYACINTHE 464-8587

LAVAL
- CARREFOUR LAVAL 682-1112
- CENTRE LAVAL 688-1771

ROSEMERE
- PLACE ROSEMÈRE 435-8890
- LES GALERIES MILLE-ÎLES 435-5939

BLAINVILLE
- 519 BOUL. LABELLE 435-0470

TERREBONNE
- LES GALERIES DE TERREBONNE 492-7949

REPENTIGNY
- LES GALERIES RIVE NORD 581-8781

JOLIETTE
- LES GALERIES DE JOLIETTE 752-0907

ST. MARTHE-SUR-LE-LAC
- LES PROMENADES DEUX MONTAGNES 491-7787

SHERBROOKE
- CARREFOUR DE L'ESTRIE (819) 565-5650

TROIS RIVIÈRES
- CENTRE COMMERCIAL LES RIVIÈRES (819) 378-6808
- CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST (819) 371-3531

CAP-DE-LA-MADELEINE
- LES GALERIES DU CAP (819) 379-3073

ST.JEAN
- CARREFOUR RICHELIEU 349-6735

GRANBY
- LES GALERIES DE GRANBY 375-7881

SOREL
- LES PROMENADES DE SOREL 746-1231

VICTORIAVILLE
- CARREFOUR DES BOIS-FRANCS (819) 758-5713
- LA GRANDE PLACE DES BOIS-FRANCS (ARTHABASKA) (819) 357-3591